

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 12 JUIN, 1896

No 15

2375 ... ABONNÉS RÉGULIERS ... 2375

Ca et là.

La fermeture à bonne heure En annonçant, dans notre dernier numéro, le jugement fortement motivé rendu par Son Honneur le Recorder, dans la question de la fermeture à bonne heure, nous disions que cette question irait en appel devant la Cour Supérieure. Les commis-marchands se sont ligués pour arriver à ce résultat et, de son côté, le Conseil de Ville s'est occupé de la question et l'échevin Marsolais, appuyé par son collègue Renaud, a demandé que l'avocat de la Cité portât la cause en Cour Supérieure.

Le règlement de la Cité concernant la fermeture à bonne heure nous a semblé, nous l'avons dit avant sa mise en force, *ultra vires* et nous en avons indiqué les motifs.

Nous croyons que la grande majorité, sinon l'unanimité des marchands, eût accepté le règlement s'il n'eût contenu de malencontreuses exceptions. En s'opposant à sa mise en force, les marchands n'ont pas eu en vue de revenir à l'ancien état de choses, mais d'obtenir que le règlement s'appliquât à tous, cependant le jugement du recorder donne gain de cause non-seulement à ceux qui demandaient un traitement égale pour tous les marchands, mais encore à ceux qui étaient et sont complètement opposés à la fermeture à une heure fixe. De sorte que, si le jugement du Recorder est confirmé par la Cour Supérieure, la ville se verra dans l'impossibilité de régler la fermeture autrement que la loi provinciale le permet dans la clause que nous avons rapportée en temps et lieu, c'est-à-dire pour tous les magasins où l'on vend des liqueurs, à sept heures du soir les samedis et à dix heures du soir, les autres jours de la semaine, et, pourvu encore, toutefois, que,

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

dans la municipalité toutes les maisons où l'on vend des boissons soient traitées sur le même pied d'égalité.

L'Exposition Provinciale Le fait est maintenant certain, la Cie d'Exposition de Montréal aura son exposition annuelle au mois de septembre prochain. Nous nous sommes adressé à l'un des directeurs de la Compagnie et nous lui avons demandé pourquoi à la veille d'une exposition internationale, il avait été décidé d'en avoir une provinciale. Voici ce qui nous a été répondu. La Cie d'Exposition a, annuellement, à faire face à une dépense de \$7,000 en loyers frais d'entretien des constructions, clôtures, etc.,... qu'il y ait exposition ou non. Comme elle n'a de recettes que par les temps d'exposition, elle ouvrira ses portes pour payer ses dépenses. Jusqu'à présent les actionnaires n'ont reçu aucun dividende et l'argent souscrit ou reçu a servi aux dépenses obligatoires d'entretien et aussi aux améliorations. Les actionnaires ne peuvent encore sortir de l'argent de leur poche si nous pouvons d'autre part au moyen d'une exposition cette année rencontrer nos dépenses.

Nous avons reçu également l'assurance que les divertissements contre lesquels nous nous sommes autrefois récriés disparaîtraient. Ils seront remplacés par des distractions plus utiles telles, par exemple, que les courses de chevaux pour lesquelles on décernera des prix.

On a en effet reconnu que l'élevage des chevaux légers pour la route et pour la ville, notamment des chevaux pour l'armée diminuait de plus en plus dans notre province; ce sont pourtant ceux qui se vendent actuellement davantage, on voudrait ressusciter cet élevage et les courses et les prix aideront, sans nul doute à ce résultat.

Le Zollverein Impérial Quand il a été question, la première fois, de faire l'union douanière entre les colonies et la métropole, nous avons indiqué, ici même, les obstacles que rencontrerait l'idée mise en avant par les partisans de l'Empire et que s'était appropriée M. Chamberlain.

A peine le congrès des Chambres de Commerce est-il constitué que déjà surgissent dans toute la presse anglaise des déclarations d'impuissance.

Le *Times* craint qu'il ne puisse rien se faire dans le sens d'un Zollverein tant que les Colonies n'auront pas fait des propositions déterminées et il doute que même en ce cas, on obtienne l'adhésion du Royaume-Uni. Tant que les centres commerciaux et industriels de la Grande-Bretagne ne seront pas en faveur d'un changement, la politique actuellement existante sera certainement maintenue.

Le *Standard* voudrait une union plus étroite de l'Empire, mais il pense que M. Chamberlain a rétréci à tort la question qui devrait comporter la discussion d'autres points

tel que la refonte du système financier qui découle de l'établissement d'un Zollverein.

Le *Daily News* reconnaît que l'union douanière serait d'un grand secours pour le progrès et la stabilité de l'Empire, mais il ajoute que la question réelle est de savoir jusqu'à quel point les colonies consentiraient à faire des concessions au principe du libre-échange et de connaître le montant des avantages qu'en retirerait la mère-patrie.

Le *Chronicle* est opposé à l'union douanière et accuse M. Chamberlain de jouer avec la protection. Il ajoute que rien ne justifierait la Grande-Bretagne de modifier sa politique de libre-échange.

Comme on le voit, l'union douanière n'est pas chose facile à établir et il passera beaucoup d'eau encore sous le pont Victoria avant l'adoption d'une telle mesure.

LE MAIRE—DEPUTE

II.

Nous avons, dans notre dernier numéro, donné les raisons qui, à notre avis, devaient faire, du maire de Montréal, un député à la Chambre des Communes.

Le maire actuel, M. R. Wilson Smith, se présente à la députation et demande aux électeurs de voter pour lui au scrutin du 23 courant.

La division St Laurent, dans laquelle se présente le maire, est précisément celle qui convient le mieux pour une telle élection : elle renferme une population à peu près égale de gens de langue anglaise et de langue française. On y voit des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, et si, comme nous le croyons, une bonne partie des Italiens de Montréal sont naturalisés, la division St-Laurent comprend la population la plus cosmopolite de la ville, en tant qu'électeurs.

Dans un quartier cosmopolite l'élément dominant est généralement l'élément commerçant ; c'est pourquoi, étant donné le nombre de marchands dans la division St-Laurent et le principe que nous avons posé dernièrement, que le maire de Montréal devait être *ipso facto* un candidat à la députation, nous sommes dans l'obligation de nous occuper plus particulièrement de l'élection prochaine dans la division St-Laurent.

Ce que nous avons dit des différentes langues et des différentes races qui peuplent cette division est une raison qui milite en faveur de la nomination du maire Smith.

Tous les gens bien pensants et tous ceux qui ont à cœur le progrès du pays ont toujours cherché et cherchent encore, dans l'intérêt commun, l'union de toutes les classes, de toutes les races et de toutes les croyances sous un même drapeau, celui de la patrie. L'union s'est déjà faite sur le nom de M. R. Wilson Smith alors qu'il était candidat à la mairie et nous estimons qu'elle doit se faire avec plus de raison encore dans l'élection actuelle.

Les Canadiens-français, les catholiques, ont la promesse du candidat qu'il fera rendre justice pleine et entière à la minorité du Manitoba et nous avons le plus grand respect pour l'homme de religion protestante et de langue anglaise qui, par amour de la justice et par droiture de caractère, combat ses propres coreligionnaires et ses compatriotes en faveur d'opprimés catholiques et français. Cet homme, ce candidat, c'est M. R. Wilson Smith.

M. R. Wilson-Smith, n'aurait-il en sa faveur que son titre de maire et son esprit de justice envers les opprimés, est déjà digne, nous venons de le voir, de recevoir un nouveau mandat des électeurs. Mais le candidat de la division St. Laurent a encore autre chose à son actif qui le recommande à ses concitoyens pour le jour prochain de l'élection.

Nous le voyons actuellement à l'œuvre,—malgré les soucis de sa candidature, les soins à donner à ses affaires de banque et ses occupations à l'hôtel-de-ville,—pour doter la ville de Montréal d'une exposition internationale, l'an prochain, et si, en cette occasion, il travaille pour la ville tout entière, c'est la division St. Laurent qui, par sa position à proximité des terrains de l'Exposition, est appelée à recueillir les plus nombreux et les meilleurs fruits de ceux que nous réserve la grande exposition. La division St. Laurent ne manquera pas de reconnaître, le 23 juin, tous les efforts et tout le travail accomplis par le candidat R. Wilson-Smith, pour lequel ils voteront avec ensemble.

LA BANQUE DE QUEBEC

Cette banque, dont le siège social est à Québec, s'implante de plus en plus à Montréal où elle compte parmi nos institutions financières les mieux tenues.

L'année qui vient de finir en offre la preuve la plus convaincante. Le nouveau gérant-général, M. Thos. McDougall, a pris, trop tard l'an

dernier, pour que les actionnaires aient pu en bénéficier, la haute main dans la gérance. Cette année, on peut suivre les avantages que la banque a retirés d'un changement de ligne de conduite.

Nous établissons comme suit son bilan pour l'exercice 1895-96, en déduisant, comme le font les autres banques, l'appropriation pour créances mauvaises et douteuses, avant d'établir le montant des bénéfices :

Bal nce du compte de Profits et Pertes au 15 mai 1895	\$ 70,966.61
Profits de l'exercice, frais déduits.....	\$266,320.29
Déduction pour créances mauvaises ou douteuses..	108,310.45
	158,009.84
	\$228,976.15
Dividende 2½ 0/0 payé le 2 Décembre 1895.....	\$ 62,500.00
Dividende 3 0/0 payable le 1er juin 1896.....	75,000.00
	\$137,500.00
Solde au 15 Mai 1896.....	\$ 91,476.45

L'an dernier, ce solde n'était que de \$20,966.61 et, pour le porter au chiffre ci-dessus de \$70,966.61, il avait fallu emprunter \$50,000.00 à la réserve qui, de \$550,000, est revenue à \$500,000.00, chiffre auquel nous la trouvons encore aujourd'hui.

Les actionnaires ont touché, pour l'exercice qui vient de finir, 5½ p. c. de dividende, tandis que, pour le précédent, ils avaient reçu 6 p. c. sur le montant de leurs actions. Cependant, on aurait pu payer cette année un dividende au moins aussi élevé que l'année dernière car les bénéfices de 1895-96 sont plus élevés de \$70,782.71 que ceux de 1894-95. En payant 6 p. c. il eût fallu prendre \$12,500.00 de plus sur les bénéfices ce qui aurait diminué d'autant le solde disponible du compte de profits et pertes. Il est sage, dans les circonstances actuelles du commerce, de payer un peu moins de dividende et de former des réserves pour les temps difficiles.

En résumé, la banque a pu, contrairement à l'année dernière payer un dividende de 5½ 0/0 sur les bénéfices de l'année sans recourir au solde précédent du compte des profits et pertes et même elle a pu augmenter ce solde de \$20,509.84, sans avoir à puiser à son compte de réserves. Nous ferons remarquer que, cette année, les bénéfices nets ont été de 81 0/0 plus élevés que ceux de l'année dernière.

Enfin, pour en finir avec le compte de Profits et Pertes, nous voyons, dans le rapport du Président, que la somme de \$108,310.45 qui vient en déduction des créances mauvaises ou douteuses, etc, s'applique en grande partie, à de vieilles créances garanties par hypothèques dont la valeur n'était pas alors certaine.

Pour être tardive, la lessive méritait d'être signalée, car elle a permis de séparer le bon linge du mauvais. Pour une banque, comme pour une maison de commerce, l'actif doit toujours être évalué à sa valeur réelle et actuelle, surtout quand il s'agit d'immeubles. Aussi la Banque de Québec a-t-elle eu raison, quitte à diminuer le montant de ses bénéfices de l'année et le dividende à payer aux actionnaires, d'estimer la valeur de ses bureaux et de ses propriétés à leur valeur locative actuelle.

Si, maintenant, nous examinons avec quelque attention l'état du passif et de l'actif de la banque, nous trouvons qu'elle a apporté d'une année à l'autre dans sa manière d'opérer, des modifications qui ne peuvent avoir qu'une heureuse influence sur ses bénéfices :

Les dépôts portant intérêt étaient, l'an dernier, de \$5,881,556, ils ont diminué cette année de \$800,000 à \$5,089,586, c'est donc \$800,000 sur lesquels elle n'a pas d'intérêt à servir. Il est vrai que, si la banque avait ces \$800,000 à sa disposition, elle en tirerait, dans le cours de ses opérations, un intérêt plus élevé que celui qu'elle sert à ses clients ; mais il vaut mieux encore pour elle obtenir ces \$800,000 sans intérêt, s'ils lui sont nécessaires. C'est ce qu'elle a fait, et mieux encore, car les dépôts sans intérêt qui étaient, en 1895, de \$571,441, sont maintenant de \$1,474,126, c'est-à-dire en augmentation de \$900,000.

Une autre source de bénéfices existe dans l'augmentation de sa circulation qui, de \$696,000, a monté à \$865,000 environ, chiffre qu'elle augmentera certainement encore.

La banque possède en espèces et autres valeurs immédiatement réalisables une somme de \$2,810,000, tandis que sa circulation et les dépôts du public remboursables à demande s'élèvent à \$3,250,000 ; la proportion est donc parfaitement acceptable.

L'aide prêtée au commerce par la banque s'est fait sentir davantage, pendant le dernier exercice, ainsi tandis que les escomptes étaient de \$7,008,482 au 30 avril 1895, nous les voyons, cette année, à la même date portés à \$7,837,120.

En somme, la banque de Québec a, pendant le cours de l'année diminué l'intérêt à servir à ses déposants et augmenté ses sources de bénéfices. En outre, elle a liquidé les vieux comptes mauvais ou douteux, elle a ramené ses immeubles et les hypothèques qu'elle détient

à leur valeur réelle, il est évident maintenant que, si elle persévère dans la voie qu'elle a adoptée, elle donnera désormais de plus forts dividendes à ses actionnaires, tout en remettant à la réserve les \$50,000 qui lui ont été enlevés en 1895.

LES LAITIERES DANOISES

D'après les statistiques c'est actuellement le Danemark qui importe le plus de beurre en Angleterre. Rien n'est plus instructif que l'histoire du développement de l'industrie laitière Danoise.

En 1880, les Danois, trouvant que la culture des céréales ne leur faisait pas réaliser d'assez forts bénéfices, s'adonnèrent à l'élevage et à la préparation des différents produits des laiteries. Nulle part la transformation ne fut plus rapide et l'organisation de cette industrie plus méthodique et scientifique. La première impulsion fut donnée dans les écoles populaires supérieures, actuellement au nombre de 66, et dans les fermes écoles, au nombre de 15, fréquentées chaque année par 10,000 personnes. C'est là où les professeurs d'agriculture et autres personnes chargées de cours d'adultes parvinrent à convertir les fermiers au système de la production en grand et de l'association. Sur les conseils d'un instituteur de village et sous sa direction, une première laiterie coopérative fut fondée, et l'exemple ne tarda pas dès lors à se propager, si bien qu'il en existe 900 actuellement.

Outre les laiteries administrées uniquement par des paysans, on en compte 200 autres où le propriétaire travaille à la fois son lait et celui des fermiers, et 280 relevant de grands domaines. Toutes les laiteries sont munies de centrifuges. Ces appareils servent à séparer le lait de la crème, qui est ensuite traitée mécaniquement dans des barattes.

Des statuts très minutieux régissent les laiteries coopératives. Chaque associé s'engage généralement à fournir pendant cinq ans tout le lait produit par ses vaches. Le lait est payé d'après un tarif réglé, suivant la quantité, ou suivant la qualité, d'après sa teneur en crème. Plusieurs articles envisagent les cas où l'associé se retirerait avec ou sans remplaçant, et prévoient la liquidation de la Société. Des amendes sont instituées pour punir les falsifications et différentes instructions règlent l'alimentation du bétail et l'organisation de la ferme. Le capi-

tal d'établissement est amorti à l'aide de prélèvement sur les bénéfices.

La plupart des laiteries coopératives sont affiliées à la *Société générale d'encouragement*, fondée en 1869, qui a pour but de favoriser le développement de l'agriculture par des expositions, primes, distributions de livres, etc. Cette Société possède des laboratoires sur différents points du territoire.

A un jour non prévu, sur un ordre télégraphique, toutes les laiteries d'un district doivent livrer 100 livres de beurre au laboratoire. On déguste, on analyse aussitôt ; le meilleur produit reçoit un prix et les autres sont classés s'il y a lieu. Les envois sont ensuite vendus sur le marché de Copenhague. Une fois par an, il y a une exposition de laiterie et des objets et appareils qui y sont en usage.

La plupart des paysans font aussi partie d'association pour l'élevage du bétail. Il en existe 185, dont 308 en Jutland, s'occupant de la propagation des races blanche et noire de la péninsule, et 177 fondées dans les îles, travaillant à l'amélioration de la race rousse des îles, meilleure laitière, mais plus délicate. Ces sociétés reçoivent une forte subvention de l'Etat. Chaque association possède un taureau acheté par des spécialistes pour la saillie des vaches classées par catégories. Le bétail passe la bonne saison sur le pré, mais reste tenu au piquet.

Le beurre est acheté dans les campagnes par des maisons danoises ou anglaises. Le plus souvent il est envoyé directement à un commissionnaire de Copenhague, ou d'une autre grande ville, qui le vend suivant le cours du jour arrêté par le comité chargé de fixer le prix des beurres. Le comité de Copenhague se compose actuellement de douze membres, dont dix négociants en beurre élus par l'association des grands commerçants, et les deux autres par les Sociétés agricoles de Scéland.

La valeur du beurre exporté en 1894 est estimée à 56 millions de dollars. De 1889 à 1894, les quantités expédiées ont sans cesse augmenté et ont passé de 7,700,000 lbs à 105,500,000 lbs. Le principal client du Danemark est l'Angleterre, qui en a importé 118,196,760 lbs en 1895.

Depuis un an, une partie du Jutland envoie son lait en Angleterre, à l'aide de navires aménagés particulièrement et munis d'appareils frigorifiques.

LA BANQUE DE QUEBEC

Assemblée annuelle des actionnaires,
tenue le lundi, premier juin 1896.

Minute de la soixante-dix-huitième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Québec, tenue au bureau chef de la Banque à Québec, le lundi 1er juin 1896.

Présents : MM. G. R. Renfrew, S. J. Shaw, Gaspard Lemoine, Wm Tofield, Thos. H. Norris, John Shaw, Dr Belleau, P. Jonston, Wm Sutherland, Robt Brodie, E. H. Taylor, Wm Brodie, Jas. Morgan, Heber Budden, R. T. Cream, J. H. Simmons et autres.

Sur motion du Dr Belleau, secondé par Heber Budden, écr., le fauteuil est pris par R. H. Smith, écr. et M. J. M. Johnston est prié d'agir comme secrétaire de l'assemblée.

Le président donne lecture du rapport des directeurs et M. McDougall, gérant général, donne lecture de l'état des affaires de la Banque à la date du 15 mai 1896.

BANQUE DE QUÉBEC

1er juin 1896.

Rapport des directeurs de la Banque de Québec aux actionnaires, à leur assemblée générale annuelle tenue dans les bureaux de la Banque à Québec, le 1er juin 1896.

Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires le soixante-dix-huitième rapport annuel des affaires de la banque, donnant le résultat des opérations pour l'année fiscale terminée le 15 mai 1896.

Compte de Profits et Pertes

Balance du Compte de Profits et Pertes, le 15 mai 1895	\$ 70,961 61
Profits pour l'année terminée le 15 mai 1896, dépenses d'administration déduites	266,320 29
	\$337,286 90
Dividende de 2 1/2 p.c. payé le 2 décembre 1895	\$ 62,500 00
Dividende 3 p.c. payable le 1er juin 1896	75,000 00
Appropriations pour créances mauvaises et douteuses, propriétés immobilières et édifices de la Banque	\$168,310 45
	\$245,810 45
Balance à reporter	\$ 91,476 45

Les profits de l'année comparés à ceux de l'an dernier accusent une augmentation notable.

Le montant total des Prêts est plus considérable que l'an dernier et il y a à remarquer, dans les items formant ces prêts, un changement quant au mode de placement. Les billets et traites escomptés ont augmenté aux dépens des prêts sur Stocks, la Banque ayant trouvé l'occasion pendant l'année d'augmenter le nombre de ses comptes de commerce.

Les ressources de la Banque se sont accrues par l'augmentation de ses dépôts et de la circulation de ses billets.

L'an dernier, un montant de \$50,000 a été approprié du compte de réserve et crédité au compte de profits et pertes, les directeurs ayant en vue une réduction de l'évaluation de certaines vieilles créances garanties par hypothèques dont la valeur n'était pas alors certaine. Ces créances ont depuis été évaluées avec beaucoup de soin, ainsi que les autres valeurs immobilières de la banque, et nous croyons que ces items de l'actif sont maintenant estimés à leur valeur actuelle.

Une grande partie de l'appropriation de cette année a été absorbée par ces items.

Les propriétés de la Banque dans lesquelles se trouvent ses bureaux ont été évaluées d'après la valeur locative.

Deux nouvelles succursales ont été ouvertes cette année, l'une à St-Roch de Québec, l'autre dans la rue Ste-Catherine, Montréal-Est; on en attend de beaux résultats.

Le tout respectueusement soumis.

R. H. SMITH,
Président.

ETAT GENERAL 15 MAI 1896

Passif	
Capital versé	\$ 2,500,000 00
Réserve	\$ 500,000 00
Réserve pour intérêts due aux déposants et pour intérêts non accrus sur billets escomptés	105,962 58
Balance des profits rapportés	91,476 45
	\$697,439 03
Dividendes non réclamés	1,602 75
Dividende semi-annuel No 148, payable le 1er juin 1896	75,000 00
	774,041 18
Billets en circulation	\$ 864,752 00
Dépôts ne portant pas intérêt	1,474,126 76
Dépôts portant intérêt	5,189,586 72
Du à d'autres banques en Canada	105,905 80
Du à nos agents dans la Grande-Bretagne	456,297 18
	7,930,668 46
	\$11,264,709 64
Actif	
Especies	\$ 119,464 81
Billets du gouvernement	636,692 00
Du par des agents en pays étrangers	68,656 15
Billets et chèques d'autres banques	272,806 91
Dépôts au gouvernement pour garantir la circulation	40,030 00
Prêts sur titres ou valeurs	793,393 80
Prêts remboursables à demande, garantis par débiteurs et stocks	879,078 27
	2,810,032 03
Prêts à terme sur débiteurs et stocks	145,000 00
Billets et traites escomptés en cours	7,936,069 39
Créances en souffrance	66,329 41
Propriétés immobilières autres que les édifices de la Banque et hypothèques	141,351 28
	8,238,840 08
Edifice de la Banque et ameublement	165,777 53
	\$11,264,709 64

THOMAS MCDUGALL,
Gérant général.

Banque de Québec
Québec 15 mai 1896.

Le gérant général donne des explications sur les divers articles composant l'état, après quoi les résolutions suivantes sont adoptées :

Proposé par M. R. H. Smith, président, secondé par M. S. J. Shaw, que le rapport et l'état dont on vient d'entendre la lecture soient adoptés et publiés pour l'information des actionnaires. Adopté.

Proposé par M. J. Shaw, secondé par M. T. H. Norris, que les remerciements de cette assemblée soient votés au président, au vice-président et aux directeurs pour les services inestimables qu'ils ont rendus durant l'année passée. Adopté.

Proposé par M. James Morgan, secondé par M. William Brodie, que les remerciements de cette assemblée soient votés au gérant général, aux gérants et autres fonctionnaires de la Banque pour l'efficacité apportée dans l'exercice des devoirs de leur charge. Adopté.

Le gérant général apprécie les éloges, dont lui et les autres officiers sont l'objet, et constate que l'augmentation des profits a été obtenue par une très faible augmentation dans les frais d'administration, ce qui dénote un surcroît de travail de la part des employés, qui tous y ont volontiers participé.

Proposé par M. Wm. Tofield, secondé par M. T. Norris, que MM. E. H. Taylor et John Shaw soient nommés scrutateurs, et que la boîte du scrutin soit maintenant ouverte et reste ouverte jusqu'à quatre heures ce jour pour l'élection des directeurs, et que, s'il se passe cinq minutes sans qu'aucun bulletin soit déposé, les scrutateurs aient le droit de déclarer le scrutin clos.—Adopté.

Subséquentement, les scrutateurs rapportent comme résultat du scrutin que les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année à suivre, savoir :

R. H. Smith, Wm. Withall, G. R. Renfrew, S. J. Shaw, John T. Ross, Gaspard Lemoine, W. A. Marsh.

Proposé par M. R. H. Smith, secondé par M. Gaspard Lemoine, que les remerciements de cette assemblée soient offerts aux scrutateurs pour leurs services.—Adopté.

Le président ayant laissé le fauteuil, il est proposé par M. E. H. Taylor, secondé par John Shaw, que les remerciements de cette assemblée soient votés à M. R. H. Smith pour ses services à la présidence.—Adopté.

J. M. JOHNSTON,
Secrétaire.

Le Candidat de la Division St-Antoine

Thomas G. Roddick, M. D.

A première vue, sans doute, il semble surprenant à beaucoup de gens que des médecins puissent se distinguer dans les Parlements et cependant nous ne manquons pas d'exemples remarquables qui nous prouvent qu'invariablement ils ont figuré parmi les représentants les plus capables des Chambres. Pour réussir, un médecin doit non-seulement montrer de l'adresse dans son art, mais encore posséder une habileté peu ordinaire. Quand Sydenham, le grand médecin anglais du dix-septième siècle, répondit que le meilleur ouvrage pour préparer un homme à embrasser la carrière médicale c'était "Don Quichote", il



voulait, sans doute, dire par là, que pour être médecin il fallait être mêlé à la vie du monde, connaître à fond la nature humaine et gouverner sa manière d'être en conséquence. La nature humaine, le caractère humain et l'étude de la société sous ses aspects variés sont d'importance majeure pour le médecin qui aspire au succès. La variété de ses connaissances embrasse un champ très étendu. Nous écrivons sous l'impression que l'un des médecins les plus en vogue de Montréal, le docteur T. G. Roddick dont nous publions le portrait, obtiendra les suffrages des électeurs du District Saint Antoine de Montréal, aux prochaines élections, comme résultat de la commune entente qui a amené la retraite de MM. Donald MacMaster B. C. et de l'Hon. John S. Hall.

Le nouveau candidat sur les rangs, qui professe la médecine depuis longtemps et qui possède une magnifique clientèle, a commencé à attirer l'attention de la grande masse du public pendant la dernière pé-

riode de la maladie, qui enleva au Canada, à un âge avancé, son plus grand homme d'Etat. Ce n'est pas, cependant, parmi les hommes d'affaires et les capitalistes que le nom du Dr T. G. Roddick est le plus apprécié. Sa réputation l'a précédé dans toutes les classes de la société, et il ne s'est jamais un seul moment dérobé à ses devoirs au chevet du plus humble patient parmi ceux qu'il va être appelé à représenter au Parlement en qualité de législateur. Tout le monde sait que le nouveau candidat est populaire parmi les personnes de son rang; mais il faut dire en même temps, que la grande masse de ceux avec qui il va nécessairement devoir entrer en relations suivies ne sauraient manquer de l'apprécier lui et de reconnaître ses remarquables et viriles qualités. Du moment où le parti conservateur n'est pas appelé à choisir entre les deux candidats qui se sont retirés de la lutte, nous pensons qu'il ne pourrait pas être mieux représenté que par le Dr T. G. Roddick. Homme d'un jugement droit, d'une grande loyauté, sa courtoisie et ses qualités d'homme du monde ne sauraient manquer d'assurer une victoire éclatante au nouveau candidat de la division St Antoine.

LE MARCHÉ DU BEURRE EN ANGLETERRE

Nous recevons de M. Alex. W. Grant—et nous l'en remercions—une copie de la lettre qu'il a écrite, sous le titre ci-dessus, au *New-York Produce Review*. Nous croyons que nos lecteurs intéressés dans les produits de la laiterie liront avec intérêt et profit la traduction que nous en donnons ci-dessous :

"En acceptant votre invitation de mettre sous les yeux de vos lecteurs la situation du marché du beurre en Angleterre, je dois dire que je suis arrivé depuis peu de ce pays où j'ai eu des entrevues avec des commerçants d'Australie, de la Nouvelle Zélande et de la République Argentine.

Comme on le sait, la sécheresse que l'on a éprouvée, pendant la dernière saison, dans les Nouvelles Galles du Sud, a considérablement diminué l'exportation; à en juger par le passé, il est à présumer que le même mal ne se reproduira pas d'ici à un certain nombre d'années. Il n'y a pas eu de sécheresse ni dans Victoria, ni dans la Nouvelle Zélande.

Déjà, en Australie, on a dépensé beaucoup d'argent dans le but d'ex-

porter en plus grande quantité et, malgré la sécheresse, le prix du lait au gallon impérial de 10 lbs a baissé de 6½c à 7c (moyenne de l'année précédente) à 5½c à 6½c (moyenne pour la dernière saison).

Les importations en Angleterre du beurre d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, depuis le 1er septembre 1894, jusqu'à la première semaine d'avril 1895, ont été de 275,570 quintaux de 112 lbs, contre 196,402 quintaux du 1er septembre 1895 à la première semaine de mars 1896. Les beurreries d'Australasie sont d'une importance considérable, elles sont généralement construites en briques ou en pierre et elles ont souvent, spécialement en Australie, une immense production.

Plusieurs produisent annuellement de \$500,000 à un million de dollars. Les vaches sont généralement traitées en Australie pendant neuf à dix mois de l'année. Les crémeries, en beaucoup de cas, ont de puissantes machines réfrigérantes; de plus, le gouvernement possède des entrepôts frigorifiques pour maintenir le beurre à basse température avant son embarquement. Tout le beurre est expédié en Angleterre dans des réfrigérateurs à une température d'environ 28 degrés et à l'arrivée des steamers à Londres, des agents d'Australasie font des épreuves tant au point de vue de la qualité que de la température et les résultats sont immédiatement câblés; à moins que la vente en soit immédiatement exigée, le beurre est mis à nouveau dans les glacières. Tout le beurre de l'Australie, 90 o/o de celui de la Nouvelle-Zélande et celui de la République Argentine en entier, sont mis dans des boîtes de bois parfaitement carrées de la contenance de 56 lbs; ces boîtes sont doublées de papier parcheminé; les beurres de meilleure qualité sont tous salés à raison de 2 à 2½ o/o; on ne met pas de sel sur le dessus. La couleur la plus appréciée est la couleur naturelle pâle; ce qu'on demande, c'est un beurre très doux à l'état frais coloré très pâle. Une grande quantité de beurres de crémeries d'Irlande est maintenant emballée dans des boîtes carrées de 56 lbs. La boîte carrée offre beaucoup d'avantages. D'abord le paquet est facile à manier et presque à l'épreuve de l'air; 2o, par suite de cette forme carrée, il n'y a pas d'espace perdu dans les réfrigérateurs; 3o, le consignataire l'aime; 4o, le marchand la préfère pour son uniformité. La boîte

d'Australie est faite de six morceaux de bois, mais je crains que nous ne puissions l'imiter par suite de la différence dans nos bois. Le beurre canadien pour l'exportation, à partir de maintenant, sera bien vite emballé en entier dans des boîtes en épipette de 56 lbs; ces boîtes devront avoir de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de pouce de profondeur et contenir 56 lbs de beurre, devront être clouées avec des clous de deux pouces aux extrémités et des clous de $1\frac{1}{2}$ pouce au milieu.

La République Argentine sera sans doute un pays de considérable exportation qui n'ira qu'en augmentant, car la qualité de beurre est très fine. Son climat est semblable à celui de Californie; le bétail reste toujours en pâturage.

Le beurre de l'Australasie et de la République Argentine se vendent en Angleterre de 2 à 4 cents par livre plus cher que le meilleur beurre américain, grâce à sa fraîcheur, à sa couleur pâle et aussi grâce à ce qu'il est plus légèrement salé et qu'il est mis dans des boîtes carrées.

Les mêmes remarques s'appliquent au beurre canadien. Pendant la saison dernière les exportations de beurre des Etats-Unis ont été en chiffres ronds, d'environ 325,000 tinettes. Si ce beurre avait été fait et emballé convenablement, il aurait rapporté de \$125,000 à \$200,000 de plus et le fermier aurait été plus riche d'autant. Je crois que les Etats-Unis pourraient avoir un marché annuel de 500,000 boîtes de 56 lbs. et chaque paquet exporté laisserait d'autant plus d'argent dans le pays et augmenterait en même temps les prix sur le marché domestique. Je pense que le gouvernement des Etats-Unis devrait prendre l'affaire en mains et installer des appareils de réfrigération gratuits sur les steamers, comme l'a fait, l'an dernier, le gouvernement canadien. Quand le meilleur beurre de crèmerie se vendait à New-York au mois de février dernier $15\frac{1}{2}$ c, le meilleur beurre d'Australasie commandait immédiatement 20c à Londres et était rare à ce prix.

Ci-dessous, un état du beurre importé dans le Royaume-Uni pendant les années 1892-93-94.

CONTREES.	Quantités en quintaux de 112 lbs.		
	1892	1893	1894
Danemark	863,532	934,787	1,102,493
France.....	542,687	468,317	424,645
Suède.....	224,865	267,401	266,306
Australasie.....	87,520	169,439	292,097
Allemagne.....	124,233	164,985	137,755
Hollande.....	141,838	142,811	165,157
Etats-Unis.....	46,846	22,930	29,996
Canada.....	59,571	43,160	20,887
Autres pays.....	87,897	113,641	135,999
Total.....	2,183,009	2,327,474	2,574,835

CONTREES.	Valeurs		
	1892	1893	1894
Danemark	\$23,597,177	\$25,690,525	\$28,440,576
France.....	11,731,553	13,038,384	11,445,752
Suède.....	6,049,345	7,066,882	6,680,391
Australasie.....	2,308,401	4,237,280	6,959,221
Allemagne.....	3,471,114	4,042,769	3,421,072
Hollande.....	3,651,528	3,717,631	4,048,828
Etats-Unis.....	930,239	507,204	612,942
Canada.....	1,244,173	948,630	438,589
Autres pays.....	2,241,061	2,818,080	3,241,897
Total.....	\$58,230,591	\$62,067,386	\$65,489,268

Il est à remarquer que le Danemark est le plus grand pays exportateur pour le marché anglais. Le seul avantage qu'il ait sur les Etats-Unis, est sa proximité de la Grande-Bretagne. La moyenne du prix du beurre danois est plus élevée que celle de tout autre pays étranger sur le marché anglais, sauf pour le beurre frais de Normandie, France. Le marché anglais est un marché ouvert, et un bon champ sur lequel n'existe point de faveur, et je suis certain, autant qu'il puisse être question de sentiments en affaires, que les Anglais préféreraient acheter de leurs cousins de l'autre côté de l'océan si l'occasion s'en présentait.

L'exportation du Canada sera probablement cette année de 120,000 paquets.

ALEXANDER W. GRANT.

Montréal, 27 mai 1896.

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE LA HOUILLE

Une publication parlementaire anglaise récente sur la production et la consommation de la houille dans les principaux pays du globe, donne les renseignements suivants :

C'est la Grande-Bretagne qui tient la tête de la production qui s'est élevée à 188,277,000 tonnes en 1894.

Le second rang est occupé par les Etats-Unis d'Amérique, avec une production de 152,448,000 tonnes pour 1894. En 1893, ils avaient extrait 162,815,000 tonnes, tandis que le tonnage de la houille anglaise était descendu à 164,326,000 tonnes.

Ces deux pays sont les plus importants producteurs de houilles du monde entier. Ils en sont en même temps les deux plus grands consommateurs.

L'Allemagne, qui vient en troisième rang, donne une production de 76,741,000 tonnes, soit 40 0/10 environ de celle de l'Angleterre.

En France, la production s'élève à 26,964,000 tonnes, soit 14 0/10 environ de la production anglaise.

La Belgique vient ensuite avec 20,534,000 tonnes.

La production des autres pays

est peu importante. A noter, cependant celle du Japon, 3,400,000 tonnes, et celle de l'Inde anglaise, 2,821,000 tonnes.

Parmi les pays ayant exporté, en 1894, plus de charbon qu'ils n'en ont importé, se trouve l'Angleterre au premier rang, avec 42,690,000 tonnes; l'Allemagne, qui exporte 12,345,000 tonnes; la Belgique, 6,263,000 tonnes; les Etats-Unis, 3,616,000 tonnes.

La France est au premier rang des pays producteurs de charbon qui en importent plus qu'ils n'en exportent. L'importation y a été, en effet, en 1894, supérieure de 9,571,000 tonnes à l'exportation. Vient ensuite l'Italie, qui a importé, en 1894, 4,696,000 tonnes; mais, dans ce pays, la production est insignifiante, elle ne dépasse pas 400,000 tonnes.

En 1894, 665,747 individus ont été employés dans les mines de charbon anglaises, 299,627 dans les mines allemandes, 131,587 dans les mines françaises, 1,117,103 dans les mines belges et, en 1893, 363,309 dans les mines américaines.

La houille extraite, en 1894, dans les principaux pays producteurs représentait une valeur de \$312,650,000 en Angleterre, \$193,900,000 aux Etats-Unis, \$127,275,000 en Allemagne, \$160,750,000 en France, \$38,260,000 en Belgique.

De ces chiffres on peut déduire que la valeur moyenne de la tonne a été, en 1894, de \$1.66 en Angleterre, et de \$1.27 aux Etats-Unis, de \$1.65 en Allemagne, de \$2.25 en France et de \$1.86 en Belgique.

L'EUROPE ET SES RIVAUX

Monsieur d'Estournelles, le député diplomate, publie dans la *Revue des deux Mondes* du 1er avril, un article sur l'Europe et ses rivaux. Notre vieille Europe, affirme cet écrivain, est atteinte d'un mal qu'elle soupçonne à peine ou plutôt qu'elle ne veut pas voir, de peur d'en être trop effrayée. Quel est ce mal? N'est-ce pas la vieillesse tout simplement? Non, ce n'est pas la vieillesse seulement; c'est la fatigue, le résultat du surmenage d'abord et de la concurrence ensuite. L'Europe a trop vécu depuis cinquante ans. Elle a développé sa production outre mesure, sacrifié son agriculture à son industrie, inventé la vapeur, supprimé les distances et s'est imaginée qu'elle serait seule à bénéficier de ces progrès qui l'ont grisée. Fatale erreur! Elle commence à voir aujourd'hui que les produits de ces machines

n'ont pas été seuls à franchir les mers ; que la machine elle-même a pris son vol et s'en est allée éveiller les peuples dont l'Europe avait la clientèle. C'est ainsi que les consommateurs ont été bientôt transformés en vendeurs et les clients en concurrents.

Les Etats-Unis ont donné le premier signal de l'émancipation ; mais leur exemple n'a pas tardé à être suivi à leur détriment comme au nôtre, et c'est dans tous les mondes, en Amérique, en Australie, aux Indes, au Japon que les rivaux surgissent et que nos débouchés se ferment ; dans tous les mondes, à l'exception de l'Afrique, la nouvelle cliente de l'Europe, suprême ressource qui fut négligée si longtemps, non sans motifs, et jusqu'à la dernière extrémité.

C'est l'agriculture qui a souffert la première de cette redoutable concurrence. Quand le blé coûtait en France \$7.50 le quintal, on ne parlait guère que de la concurrence de la Russie. L'Amérique était alors encore le *Nouveau Monde*, elle est devenue l'aînée de mondes plus nouveaux. L'Amérique du Sud produit en masse les céréales, comme les Indes rajeunies. L'Australie développe ses ressources spéciales avec rapidité, malgré l'insuffisance de sa population, mais elle est suivie de près par l'Amérique australe à peine née.

Partout ailleurs qu'en Europe les terres sont vierges ; elles ne coûtent rien ou presque rien, elles ont la jeunesse et sont affranchies de la plupart des charges accumulées avec le temps sur les nôtres. Partout des chemins de fer économiques ont été créés et les transports, même par mer, sont à bon marché.

Après avoir exposé la situation qui est ainsi faite à l'agriculture de l'Europe occidentale, M. d'Estournelles prouve que la part de l'industrie n'est guère plus enviable. "L'avenir est à l'industrie, crierait-on il y a quelques années. L'agriculture en Europe ne compte plus, mais l'homme prend sa revanche sur la nature : il était jadis l'esclave d'un ciel capricieux ; à présent, nous ne dépendons plus que de nous. Vive la machine !" Il faut en rabattre aujourd'hui et voir les choses avec moins de présomption. L'agriculture n'est plus seule atteinte, et à son tour l'industrie européenne est menacée par les mêmes concurrents et plus gravement peut-être que la terre.

Depuis quelques années ce sont surtout les Japonais qui inondent de leurs marchandises et de leurs

produits manufacturés tous les marchés du monde. Le charbon du Japon, grâce à la baisse de l'argent, envahit peu à peu tous les marchés asiatiques et a même pénétré aux Etats-Unis, à Vladivostock, en Australie. Les Japonais fabriquent de la bière, des chapeaux et casquettes, des flanelles, des allumettes, des parapluies. Ils exportent tout cela à l'étranger dans des conditions de bon marché inouïes.

Tout cela n'arrive pas encore, sauf exception, en Europe, mais se vend de plus en plus sur les marchés qui appartenaient à celle-ci, et dans les colonies européennes elles-mêmes, au détriment des produits métropolitains.

M. Renan entendait un jour vanter devant lui les beautés et les séduisantes promesses des diverses grandes lignes de chemins de fer qui doivent relier l'Europe à l'Asie ; il écoutait sans interrompre, et en souriant, comme d'habitude ; mais quand le brillant tableau fut terminé, il dit seulement : "Oui, ce sera très beau... si ce n'est pas le grand chemin de l'invasion".

Je ne crois pas, dit M. Estournelles, que nous ayons à redouter ce péril. Ce que nous avons lieu de craindre, c'est non l'invasion des hommes jaunes, mais l'invasion de leurs produits, et c'est bien pire, car l'invasion des hommes jaunes stimulerait notre énergie, tandis que l'invasion de leurs produits nous décourage, nous mécontente et nous divise ; elle réduit à l'oisiveté, à la misère des armées entières d'ouvriers dont elle fera nécessairement des révoltés et qui seront les irrésistibles armées de destruction, si on n'y prend garde. Puissé-je n'être qu'un visionnaire et me tromper grossièrement, conclut notre auteur. Puisse quelque découverte inattendue me donner tort et démontrer que l'Europe est jeune encore et pleine de ressources. Mais hélas ! le danger existe réellement. Bien plus, c'est ce danger qui explique tous les embarras, tous les maux dont souffre l'Europe. "J'ai montré le parti que nos rivaux lointains tiraient de nos divisions, de nos grèves, mais je n'ai pensé qu'à leur concurrence en temps de paix. Avec quels avantages autrement grands ne s'exercerait-elle pas en temps de guerre ?

"Voilà pourquoi l'Europe, malgré tant de difficultés, tant de complications qui la tourmentent n'a jamais si ardemment et si sincèrement désiré la paix ; parce que la guerre ne serait pas seulement la guerre mais le commencement de

temps nouveaux, impénétrables, et dont l'obscurité nous fait reculer. Voilà pourquoi aussi une responsabilité bien lourde devant l'histoire pèsera sur ceux qui n'auront pas craint d'attrister cette paix, de la rendre sombre et précaire, pour satisfaire d'injustes et de malheureuses ambitions."

On ne peut que se rallier à ces conclusions.

NOUVEAU MODE DE FABRICATION DE L'ACIDE SULFURIQUE.

M. Staub, ingénieur allemand, a fait breveter un procédé de fabrication de l'acide sulfurique sans chambre de plomb. Il fait usage de colonnes en glaise calcinée dont le fond est à jour avec un tuyau d'arrivée de gaz et un tuyau de sortie du gaz à la partie supérieure. La partie inférieure est disposée pour recevoir l'acide formé. Dans le haut de la colonne se trouve un distributeur d'acide.

Selon le *Moniteur des produits chimiques*, les colonnes sont remplies d'un grand nombre de petits tuyaux étroits et courts, ouverts en glaise calcinée, rangés perpendiculairement au sol et empilés de façon que chaque rangée supérieure soit en ligne brisée par rapport à la rangée qui lui est inférieure, comme les joints perpendiculaires d'un mur en briques.

La partie inférieure des tubes est pourvue d'aspérités ou d'une rayure en hélice ; les colonnes sont disposées en batterie ; s'il y a cinq colonnes, par exemple, la première colonne reçoit un mélange d'acide sulfureux et d'air qui y est introduit par le tuyau d'entrée situé à sa partie inférieure, le mélange passe à travers les tubes contrariés, arrive à la partie supérieure de la colonne, en sort par le tuyau de sortie qui s'y trouve et va rejoindre la partie inférieure de la deuxième colonne, et ainsi de suite jusqu'à la dernière colonne. La première colonne est fournie d'acide par la cinquième colonne qui contient de l'acide nitreux ; la seconde colonne reçoit l'acide de la quatrième colonne ; la troisième colonne reçoit de l'eau ; la quatrième colonne est fournie avec l'acide faible de la troisième et la cinquième avec une portion de l'acide fort de la première.

Ou bien, la première et la deuxième colonne reçoivent l'acide de la cinquième, tandis que la cinquième reçoit l'acide de la quatrième. De

cette façon, l'acide fort exempt d'acide nitreux s'échappe de la première et de la deuxième colonne, les gaz sulfureux et nitreux passent dans la troisième colonne dans laquelle se forme l'acide dilué, tandis que l'acide sulfurique contenant l'acide nitreux se forme dans la quatrième et la cinquième colonnes.

Les gaz passent lentement et sous pression dans les récipients. Lorsque cela est nécessaire, cette batterie peut être pourvue à un degré convenable d'acide nitrique pour favoriser le développement des gaz nitreux.

LA RECOLTE DU BLE EN AUSTRALIE

Les statistiques sont maintenant suffisamment avancées dans les différentes parties de l'Australie, pour permettre de donner une estimation préliminaire de la récolte de blé de la colonie, tant au point de vue des ressources que des besoins :

Provinces	Production Hectol.	Consom. Hectol.	Semences Hectol.
Victoria	2,763,000	2,338,400	401,220
Australie mér.	2,160,000	703,800	405,000
Nouv.-Zélande	2,610,000	1,465,200	135,000
N.-Galle du Sud	1,633,080	2,594,700	216,000
Queensland	16,200	891,000	10,800
Australie occ.	64,000	237,000	7,200
	9,296,280	8,138,700	1,275,220

C'est donc pour les provinces de Victoria, de l'Australie du Sud et de la Nouvelle-Zélande, un surplus disponible à l'exportation, consommation et semences déduites respectivement de 25,380, 1,051,200 et 1,009,800 hect., soit un total de 2,086,380 hect. Au contraire, il y a un déficit de production, à combler par l'importation, de 1,027,620 hect. pour la Nouvelle-Galles du Sud, de 885,600 pour le Queensland et de 190,800 pour l'Australie occidentale, soit un total de 2,104,200 hectolitres.

Le déficit net probable de l'ensemble des colonies australasiennes (Australie et Nouvelle-Zélande) est ainsi de 17,820 hectolitres.

Dans la province de Victoria, un excédent de 360,000 hectolitres a été reporté de l'année dernière, et, de plus, les minotiers de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland ont acheté en Californie 15,000 tonnes, soit 201,600 hectolitres. Les besoins de l'ensemble des colonies australasiennes sont ainsi couverts. La Nouvelle-Zélande aura donc une large réserve qu'elle pourra exporter, mais qui sera probablement absorbée par la Nouvelle-Galles du Sud, le Queensland ou l'Australie du Sud. — (*Gazette Commerciale*).

INFLUENCE DE LA NOURRITURE SUR LA COMPOSITION DU BEURRE

Une revue des recherches sur l'influence de la nourriture sur les qualités du beurre a été publiée par W. Frear (*Agricultural Science*) :

Adolph Mayer (*Milch Zeitung*) nota que lorsque les vaches recevaient 4 livres de sucre de canne par jour et par tête, le point de fusion et le point de solidification de la graisse étaient abaissés et la teneur en acides gras élevée. En continuant ses études, le même auteur trouva que l'acide lactique concentré et les acides gras volatils d'un composé de stéarine n'avaient aucun effet sur la quantité d'acides volatils du beurre.

Il donne une liste d'aliments naturels et concentrés, disposés suivant l'influence qu'ils exercent sur les acides gras volatils.

Les résultats de ses travaux donnent un appoint considérable à l'hypothèse que les rations riches en hydrates de carbone ont un effet favorable sur la haute teneur du beurre en corps volatils gras, mais ils ne montrent aucune connexion entre la graisse de la nourriture et la graisse du beurre. Le point de fusion et le point de cristallisation s'abaissant à mesure que la lactation s'avance.

F. W. Morse (*N. H. State Bulletin*), trouva que la farine de maïs n'a pas d'effet sur la teneur en acides gras volatils, mais qu'elle donne un beurre plus fort. La farine de gluten élève l'indice d'iode et diminue la teneur en acide gras volatils, tandis que le foin de trèfle fait augmenter ceux-ci.

Le fourrage de trèfle, l'huile de coton, l'huile de palme, de maïs, de cocotier et la stéarine les font varier ainsi que les chiffres d'iode suivant leur propre teneur en acides gras volatils et leur propre indice d'iode, les acides gras de la nourriture diminuant ceux du beurre et les chiffres élevés d'iode augmentant ceux du beurre. Les résultats de ces expériences ne s'accordent pas avec la théorie qui enseigne que la graisse du lait est formée par des albuminoïdes seuls des aliments et que la graisse de la nourriture n'entre pas dans celle du lait.

Parmi les constituants de la farine de maïs, le gluten et les albuminoïdes ont la propriété d'agir sur les acides gras volatils du beurre pendant que l'amidon et l'huile font varier l'indice d'iode, le premier en l'augmentant, le se-

cond en l'abaissant. D'autres auteurs ont observé que la betterave à sucre livre un beurre meilleur que les pommes de terre, quoiqu'on ne puisse obtenir beaucoup de beurre en donnant comme nourriture des aliments lourds, tels que betteraves ou pommes de terre à l'état cru. Des expérimentateurs américains ont établi que le beurre produit avec de la farine de tourteau de coton était moins bon lorsqu'elle était donnée à l'état cuit qu'à l'état cru.

LES EXPORTATIONS D'AUSTRALIE

L'attention des agriculteurs a déjà été appelée à différentes reprises sur le développement donné à la production des denrées agricoles en Australie. Nous n'y comprenons pas le blé, dont la culture ne semble pas s'étendre et dont le rendement est du reste, cette année, si déficitaire que l'Australie a dû acheter des blés de Californie pour suffire à sa consommation, alors que les années précédentes elle avait eu un surplus à exporter.

Les colons australiens, sans rien abandonner de ce qui a le plus contribué à leur richesse, c'est-à-dire l'élevage du mouton, ont compris qu'avec le perfectionnement des moyens frigorifiques de transport, ils pouvaient exporter maintenant des beurres et des fromages.

Déjà, en 1895, la seule colonie de Victoria a exporté 335,500 lbs de beurres, 1,002,760 lbs de fromages, 459,154 pièces de volailles et gibiers divers, 2,058 caisses de fruits frais, 23,396 douzaines d'œufs. L'augmentation en faveur de cet exercice est constatée sur tous les produits. Les beurres, fromages, viandes gelées, volailles, œufs, lapins, miels et fruits frais destinés à l'exportation sont soumis à l'inspection des agents du ministère de l'agriculture et reçus à Melbourne dans des magasins spéciaux munis d'appareils frigorifiques.

Le gouvernement de Victoria n'accorde plus de primes à l'exportation, sauf pour les fromages et les fruits frais ; toutefois, il se charge de l'emmagasinage et de la manutention de tous les produits qui lui sont consignés pour l'exportation. Il fournit même les bourriches pour la volaille et le gibier et règle aussi les conditions de transport, qui ont une importance majeure. De récentes mesures, dues à l'initiative des pouvoirs, sont appelées à activer le commerce d'exportation. En effet,

en vertu de marchés conclus avec de nouvelles compagnies adjudicatrices, le gouvernement s'est appliqué à réduire le tarif du fret pour les marchandises expédiées de Melbourne à Londres.

La viande de mouton gelée se transporte aussi bien sous voile que sous vapeur. Même après des traversées contrariées, les chargements n'ont pas subi d'avaries notables. Enfin, l'exportation d'animaux vivants, bœufs, moutons ou chevaux, a fait, en 1895, l'objet de plusieurs essais qui, pour la plupart, n'ont pas pleinement réussi. Pour réduire les cas de mortalité, on s'est attaché à modifier l'aménagement des ponts et entreponts, à multiplier les relâches pour le renouvellement du fourrage; mais, malgré toutes ces précautions, la traversée s'est effectuée, en somme, dans des conditions assez onéreuses.

On peut donc constater que, si les essais des Australiens n'ont pas tous réussi jusqu'à présent, ils cherchent à se créer des débouchés sur les marchés d'Europe et que la concurrence de cette colonie viendra s'ajouter à celle déjà si vive des autres pays.

CONSERVATION DU BEURRE

(Traduction résumée de la *Molkerei Zeitung*.)

La *Molkerei Zeitung* nous donne différents procédés de conservation du beurre parmi lesquels l'auteur, M. Schach, choisirait de préférence celui que nous allons décrire d'après lui.

Le beurre salé ou non salé est chauffé pour la fusion au plus à 50 degrés; lorsque le liquide est un peu refroidi, on lui ajoute un peu de pressure, puis on le laisse reposer une heure.

Toute la matière caséuse est précipitée et on fait alors arriver dans la masse un courant d'eau tiède par un tube en caoutchouc. Cet afflux d'eau soulève peu à peu la couche de beurre que l'on élimine, tandis que la caséine précipitée reste dans le vase. Le beurre décanté est très pur, mais on peut le laver encore dans le second vase.

On le laisse se figer; s'il revient encore quelques gouttelettes ou parcelles de matière caséuse, elles sont éliminées par cette opération sans difficulté.

Enfin on porte le vase et son contenu dans un appareil à stériliser et on le chauffe par un courant de vapeur à la plus haute température possible. Il est regrettable que l'auteur ne nous indique pas le de-

gré de température; peut-être 100 degrés doivent convenir; puis, dit-il, on maintient cette température jusqu'à ce que toutes les bactéries soient tuées.

Quel est ce temps de chauffe? Nous l'ignorons; admettons qu'il soit d'une heure.

Les vases doivent rester ouverts pendant la chauffe, mais on les ferme hermétiquement aussitôt qu'on les a retirés de l'appareil pour prévenir toute contamination ultérieure.

Le beurre ainsi préparé se conserve indéfiniment, sans précaution aucune et à des températures quelconques.

On éloigne donc le corps fermentescible, la méthode est logique, et on ne garde que le beurre anhydre [beurre fondu] dont la conservation est bien plus facile; mais ce beurre n'a-t-il pas acquis par la cuisson un goût particulier? M. Schach dit énergiquement que non.

Dans le procédé Artus, dont nous avons souvent ici même trouvé l'occasion de faire l'éloge, il y a sans aucun doute une altération du goût du beurre après la chauffe, mais il faut se hâter d'ajouter que dans cette dernière manière de procéder, on chauffe le beurre avec son eau et sa caséine, c'est-à-dire tel qu'il se comportait.

Il se peut donc que l'assertion du docteur Schach soit exacte.

Le beurre fondu stérilisé peut servir soit dans la fabrication du fromage, soit à régénérer du beurre naturel frais. Dans les deux cas, on le réémulsionne avec du lait écrémé frais, mais c'est là la particularité du procédé, on fait cette émulsion en deux fois: on commence d'abord par préparer une crème en émulsionnant du beurre bien fondu [et pour obtenir cette fusion franche, il faut chauffer à 50 ou 60 degrés] avec trois ou cinq fois son poids de lait écrémé. On refroidit l'émulsion aussitôt après sa préparation, puis on la mélange à la quantité voulue de lait écrémé, quantité déterminée par la dose de matière grasse que l'on veut incorporer au lait.

Le lait se conduit et se traite tout à fait comme du lait naturel; la mise en présure s'effectue comme d'ordinaire, le fromage a le goût que l'on est habitué à lui trouver.

La fabrication du beurre ne présente aucune difficulté avec cette crème dont nous avons parlé plus haut.

Tout ce traitement ne coûte pas cher: l'auteur l'évalue à 6 mark 10 pfennigs les 100 livres, soit \$1.35

environ par 100 lbs., 1½c par lb. de beurre traité.

Malgré tout l'intérêt que présente ce procédé, nous le classons cependant au-dessous du procédé Newlyn, que nous avons eu récemment l'occasion d'étudier à Londres.

Dans le procédé Newlyn, le traitement s'effectue par de l'air aspiré et cet air, stérilisé préalablement, est porté dans un bain-marie à une température voulue.

M. Newlyn se proposait surtout de régénérer des beurres de mauvaise qualité: M. Schach s'élève avec force contre l'opportunité et même la possibilité de cette opération. "Mais, ajoute-t-il, avec le procédé susdit, il n'y aura plus de mauvais beurres."

Un dernier détail: il paraît que le lait écrémé employé n'est pas dépensé en pure perte, il contribue à fournir du caseum dans la fabrication du fromage ou bien dans la fabrication du beurre; on l'utilise, après l'opération, pour la nourriture des animaux.

Si nous comprenons bien l'auteur, voici ce qu'on pourrait faire alors:

1o Préparer du beurre en été, lorsque les prix sont bas: le conserver pour l'hiver;

2o En hiver, écrémer le lait que l'on sépare en

[a] Crème que l'on baratte;

[b] Lait écrémé qui sert de véhicule pour la reconstitution du lait primitif avec le beurre fondu pendant l'été et conservé depuis cette époque.

La *Revue universelle* indique aux agriculteurs riverains des bois, et qui sont affligés de la pullulation des lapins, un procédé sûr et commode pour s'en emparer.

Pour constituer ce piège permanent à lapins, on prend une vieille barrique que l'on enterre dans le sol sur le passage favori des rongeurs, on s'arrange de façon que son bord supérieur affleure bien exactement la surface du sol; puis on met le couvercle de la barrique en bascule autour de deux petits axes et l'on garnit ce couvercle de terre, de brins d'herbe, de morceaux de carotte, collés sur lui. Le lapin ne résiste pas à la tentation de venir faire un tour sur ce piège: dès qu'il est dessus, le couvercle bascule et voilà le maraudeur précipité dans la barrique. En équilibrant bien le couvercle, ce qui est aisé à réaliser, il reprend immédiatement sa position normale et c'est le tour d'un autre lapin d'aller "en carafe."

Il va sans dire que ce piège doit se conformer à la réglementation sur le droit de chasse et qu'il faut en indiquer l'emplacement d'une façon bien visible aux visiteurs des propriétés où on l'installe; sans quoi l'on s'exposerait à trouver quelque passant précipité dans la trappe comme un simple lapin. Mais ce sont là des détails d'application d'une telle évidence que nous n'y insistons pas.

❖ NOS ANANAS ❖

Nos usines de Toronto sont actuellement en pleine opération à mettre en boîte les fameux
ANANAS ROUGES DE BAHAMA

Nos Ananas ont joui d'une si grande faveur auprès du commerce l'an dernier, que nous avons la certitude qu'ils ont été appréciés comme **Article Supérieur**.

Voyez notre annonce la semaine prochaine.

Avons-nous de la concurrence ? **NON.**

Pour voir CONVAINCRE que notre PRETENTION est exacte, ordonnez-en une caisse à votre fournisseur.



W. BOULTER & SONS

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 11 juin 1886.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à $\frac{3}{4}$ p.c.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 113 au comptant et à 113 $\frac{1}{2}$ à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à 101-97 $\frac{1}{2}$.

A Montréal, les prêts à demande sont plus faciles et se cotent à 5 p.c. les billets de clients s'escomptent toujours aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 9 $\frac{1}{16}$; à demande, de 9 $\frac{1}{2}$ 9 $\frac{1}{2}$ et par le câble à 9 $\frac{1}{2}$. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{1}{2}$; à vue de 9 $\frac{1}{2}$ à 10 et par câble à 10 $\frac{1}{2}$.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de $\frac{1}{4}$ à 1 $\frac{1}{10}$, et font le pair sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 68 $\frac{1}{2}$ à 69 $\frac{1}{2}$ l'once pour les barres du commerce, et de 69 à 69 $\frac{1}{2}$ pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 31 5 $\frac{1}{16}$ d. l'once.

Au début de la semaine commençant vendredi dernier, on constatait à la Bourse un meilleur ton et une activité plus grande dans les transactions. Mais, dès le lundi, bien que la cote des valeurs ait été soutenue on sentait par le peu d'opérations qui ont eu lieu une faiblesse commençante. La Banque du Commerce en a ressenti le contre coup en perdant 4 $\frac{1}{2}$ point sur la dernière transaction opérée et nous la voyons aujourd'hui à 126, soit une baisse totale de 5 $\frac{1}{2}$ points.

Les autres banques ont gagné quelques fractions ou conservé leur position antérieure.

Les valeurs industrielles ont donné lieu à peu d'affaires. Les actions de la Colored Cotton ont fait 55, il n'en avait pas été question depuis quelque temps sur notre marché.

Le C. P. R. a perdu $\frac{1}{2}$ point bien que ses recettes soient en augmentation constante. Le Toronto Street Ry perd 1 $\frac{1}{2}$ point et le Montreal Street Ry $\frac{1}{2}$ point, c'est ce que gagne le Duluth.

Le câble perd 2 $\frac{1}{2}$ points et le Montreal Telegraph et le Bell Telephone qui n'avaient pas eu de transaction la semaine précédente ont fait respectivement 165 $\frac{1}{2}$ et 156.

En somme, bien que les prêts à demande soient maintenant plus faciles à 5 p. c. il y a peu d'animation à la Bourse et il est à craindre qu'il en soit ainsi au moins jusqu'aux élections.

Nous enregistrons les prix des ventes

pendant la semaine. Les prix sont ceux des dernières ventes opérées :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	220
" Toronto
" Commerce	126
" des Marchands.....	164
" Molsons.....	180
" British.....
" d'Halifax.....
" Union
" Ontario.....	57
" Hochelaga
" Québec.....	118
" People.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple.....	6	1 $\frac{1}{2}$
" Jacques-Cartier.....	90
" Hochelaga	123 $\frac{1}{2}$	120
" Nationale.....	75	66 $\frac{1}{2}$
" Ville Marie.....	100	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	186 $\frac{1}{2}$
Colored Cotton (bons).....	99 $\frac{1}{2}$
" " (actions).....	55
Montreal Cotton.....
Dominion Cotton.....
Royal Electric.....

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	61 $\frac{1}{2}$
Toronto St. Ry.....	67 $\frac{1}{2}$
Montreal St. Ry.....	209 $\frac{1}{2}$

IL SE PEUT QU'IL N'Y AIT RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL.

M AIS en améliorant le vieux, quelque bon qu'il soit, on peut quelquefois produire un article si supérieur que l'on croit avoir du nouveau. : : : : : La peur de mécontenter votre clientèle devrait vous inciter de vendre toujours le meilleur article dans votre ligne. : : : : : Ces articles si non **nouveaux**, passent toujours pour être les meilleurs parmi les vieilles marques—en raison des améliorations qui y ont été apportées—et sont bien ceux dont vous ne recevez jamais de plaintes.

LES EXTRAITS CULINAIRES CROWN BRAND

Représentent le résultat de nos efforts pour en faire des extraits ayant l'arôme des fruits naturels. : : : : :
Faits de quarante arômes différents—purs et forts.

LES CONFISERIES CRAVEN & SON..

Représentent tout ce qu'il y a de bon et pur en fait de confiseries. Bonbons clairs en flacons de 5lbs. Carrés de Toffee, flacons de 8lbs. Cachous parfumés, flacons de 1lb.

ROBERT GREIG & CO., - - - MONTREAL

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

Gela Paie de vendre les Meilleurs Articles.



LES MEILLEURS
SONT CEUX DE----
STOWER

Lime Juice,

Lime Juice Cordial

Lemon Squash,

Lemon Syrup.



ARTHUR P. TIPPET & CO.,

AGENTS GENERAUX

POUR LE CANADA,

MONTREAL

Pas de Gout
de Mois.
Bien annoncés.
Agréables
au palais.
Profitables.

Duluth ord.....	5½
Duluth pref.....
Rich. & Ont.....
<i>Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph.....	165½
Cable.....	156½
Postal Telegraph.....	86
Bell Teleph.....	156
West. Loan & Trust.....
Loan & Mortgage.....

COMMERCE.

Prise dans son ensemble, la semaine est un peu moins bonne que la précédente; la seule exception est en faveur du commerce d'épicerie. Les élections gênent évidemment les affaires, le marchand est moins à son comptoir et le client visite moins les magasins.

La température n'a pas favorisé non plus le commerce; les journées de pluies que nous avons eues ont évidemment fait du bien à la campagne pour les besoins de la culture, il en résultera une augmentation dans les produits de la ferme car, un peu partout, on souhaitait de l'eau. Elle est venue comme on le désirait, ni trop ni trop peu. Si les journées de pluie ont quelque peu gêné les relations de la ville et de la campagne, elles reprendront de plus belle quand nos cultivateurs auront encaissé les milliers de dollars que leur vaudront les ondées de ces jours derniers.

Les collections s'améliorent assez sensiblement; la campagne paie de mieux en mieux mais la ville ne fait que peu ou pas de progrès dans ce sens.

Bois de Construction.—La demande

s'est encore ralentie surtout en ce qui concerne les bois de construction proprement dite; les navires qui chargent des animaux et des grains sauvent un peu la situation. Néanmoins l'année présente ne semble pas devoir être aussi mauvaise que sa devancière, le début du printemps a d'abord été meilleure, mais on sait encore que plusieurs entrepreneurs ont en mains des travaux qui devront être exécutés pendant la belle saison, ce qui l'an dernier 'existait pas.

Les prix sont assez fermes et il semblerait que pour quelque temps encore il n'y aura pas de changement à ceux que nous cotons plus loin.

Cuir et peaux.—En cuir, les affaires ont toujours un assez bon courant, notre liste de prix de la semaine dernière n'a pas varié.

En peaux vertes, il s'est fait des achats assez considérables pendant ces derniers jours sur les bases portées à nos prix courants.

Drapes et nouveautés.—Les ordres se font plus rares par ce temps d'élection et aussi parce que la température dérange un peu les ventes des détailliers.

Rien de particulier à signaler quant aux changements dans les prix des articles de vente courante.

Epiceries.—Dans toutes les lignes, en général, les affaires ont été excellentes. La demande a été, durant ces derniers temps, plus forte que jamais; il est vrai également que jamais les prix n'ont été aussi bas que maintenant pour la plupart des articles d'épicerie et qu'il en coûte moins cher à vivre qu'autrefois.

Les sucres sont en bonne demande, il y a augmentation sur la semaine dernière dans les ordres.

Le sucre brut en boucaut, peu demandé en général, est assez rare sur le marché. Les jaunes raffinés sont en baisse de ¼c et sont maintenant cotés de 3½ à 3¼c.

La demande en mélasses est très active ve aux prix précédents inniqués à notre liste.

Bien que nous ne soyons pas encore très rapprochés de la nouvelle récolte des poires, nous constatons que les conserves de ce fruit en boîtes de 2 lbs sont très rares maintenant sur notre marché.

Les fraises en boîtes de 2 lbs seront, d'ici notre prochain numéro, en baisse assez sensible, les conserves de la nouvelle récolte ne sont pas encore arrivées, mais on a traité à de meilleures conditions que l'année dernière grâce à l'abondance du fruit et à une plus grande production de la part des fabricants de conserves.

Les pruneaux de Californie se font rares sur place, notre prix est nominal.

Pour les viandes en conserves, nous prions nos lecteurs de se reporter à notre liste de prix, ils y trouveront des prix en baisse pour la plupart des articles, quelques-uns même n'ont plus qu'un prix, Armour ayant baissé ses cotes.

Nous changeons nos cotes pour le sel fin en sac de 2 quintaux et le sel gros livré.

Fers, ferronneries et métaux.—On trouve que ce commerce est calme

The Ireland National Food Co.



Manufacture de.....

NOURRITURES CEREALES POUR LE DEJEUNER

Ecrivez pour Echantillons
et Liste de Prix.

Attention Spéciale donnée aux
Ordres reçus par la Malle.

Nous offrons au Commerce

600 boîtes de pâtes Rivoni & Ganet; Macaroni, Vermicelle, Animaux, Lettres et Chiffres et pâtes assorties, en boîtes de 25 paquet d'une livre et 30 lbs "EN VRAC" à des prix défiant toute concurrence.

L. CHAPUT, FILS & CIE

2, 4 et 6 rue De Bresoles, 17 rue St-Dizier et 123 à 131 rue Le Royer

MONTREAL

même pour la saison et qu'il pourrait être meilleure.

Nous rectifions notre liste des clous de broche; nous avons fait un premier changement, mais un second est survenu qui modifie les prix en les élevant de $2\frac{1}{2}$ p. c.

Les tôles du Canada se cotent de \$2 10 à \$2.15.

Peintures, huiles et vernis.— On n'achète plus maintenant aussi volontiers, les travaux de réparations étant à peu près terminés; il se fait encore un peu d'affaires avec la campagne, mais on sent un ralentissement dans les besoins des acheteurs habituels.

Nous notons les changements en baisse suivants: huile de lin crue de 51 à 52c, huile de lin cuite de 54 à 55c et essence de térébenthine de 40 à 43c, ces prix s'entendent au gallon.

Poissons—Il y a eu cette semaine, une bonne demande en harengs et en morue pour l'Ontario.

Produits chimiques — Affaires tranquilles, pas de changement dans les prix.

Salaisons, saindoux, etc.— Avec la baisse des prix signalée précédemment, les affaires ont été plus mouvementées et la campagne a acheté plus volontiers; c'est d'ailleurs le moment des excursions et du séjour des citadins à la campagne qui commence à se dessiner; il y a aussi plus d'argent chez nos cultivateurs qui ont des produits à vendre et ils achètent plus volontiers.

Nouvelle baisse encore cette semaine dans les graisses, marques Fairbank et Globe.

Revue des Marchés

Montréal, 11 juin 1896.

Les importations dans le Royaume-Uni la semaine dernière ont été de 2,400,000 minots de blé, 1,888,000 minots de blé-d'1. de et 105,000 barils de farine. Les importations et les livraisons des fermiers forment un total de 3,366,000 minots pour les approvisionnements de la semaine, soit une diminution de 983,500 minots sur le visible dans la Grande-Bretagne.

La dernière dépêche reçue au *Board of Trade* cote ainsi les marchés des chargements en Angleterre: "Londres chargement à la côte: blé, faible, 6d. plus bas; maïs tranquille. Chargement en route: blé lourd 9d. plus bas; maïs terne. Marchés anglais de l'intérieur: blé en hausse. Liverpool, blé disponible, facile, maïs disponible, tranquille; farine premières à boulanger de Minneapolis 17s 3d; livraison futures: blé tranquille 5s $\frac{1}{2}$ d, juin juillet, août, septembre et octobre; maïs tranquille, 3s $\frac{1}{2}$ d, juin, 3s $\frac{1}{2}$ d, juillet; 3s $\frac{1}{2}$ août; 3s 1d septembre; 3s 1 $\frac{1}{2}$ d octobre. Paris, blé 19.90 juin, 19.70 juillet; farines 40 75 juin et 41.20 juillet, marchés français de l'intérieur forts.

Nous lisons dans le *Marché français*, du 30 mai:

"La sécheresse inexorable qui durait depuis près de deux mois a enfin pris fin et quelques ondées sont venues cette semaine donner satisfaction aux agriculteurs. Malheureusement la pluie est

arrivée trop tard pour les prairies naturelles et artificielles, et les fourrages de première coupe ne donneront que de bien mauvais résultats.

"Les blés d'hiver continuent à donner de la satisfaction, excepté dans les terres légères où ils ont souffert de la sécheresse. Les seigles arrivent rapidement à maturité et semblent devoir donner de bons résultats.

"Dans le Nord, la végétation de la betterave manque de vigueur et la plante, à peine sortie de terre, offre aux insectes, sylphes, vers blancs, etc., une proie facile. De nombreux réensemencements ont eu lieu jusqu'ici et d'autres seront encore nécessaires. Les démarriages sont commencés dans les premières pièces semées tandis que le semoir fonctionne dans les pièces voisines où la betterave a disparu sous les atteintes du froid et de ses petits ennemis. En raison de ces circonstances, il y a de grandes inégalités dans le degré de développement de la récolte.

"Les pluies tombées cette semaine n'ont pas été suffisamment abondantes pour améliorer sensiblement la situation des avoines en terre; les inquiétudes sont encore vives dans bien des régions, notamment pour les graines semées en terres légères; aussi est-ce encore la fermeté qui domine presque partout dans les cours.

"Dans le Midi, la température continue à être favorable aux vignes. On ne redoute plus les gelées printanières, mais la grêle a fait des dégâts sérieux sur quelques points.

"Au marché des farines douze mar-

Toujours uniforme....

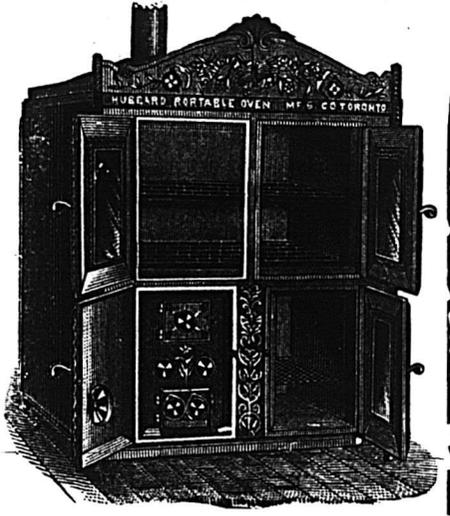
Complètement éprouvée sous toutes ses faces, la

Poudre à Pâte **Snow Drift**

Jamais une plainte si vous vendez cette Poudre à Pâte absolument pure.

The Snow Drift Co., --- Brantford, Ont.





FOUR DE BOULANGER Brevet "Hubbard"

PORTATIF EN ACIER

Manufacturé par

Pour Boulangers, Pâtisiers, Hoteliers, Etc.

The **TORONTO PORTABLE OVEN & MFG. CO., Ltd.**

90, rue York, TORONTO

Fournitures d'articles pour Boulangers et Pâtisiers
Fontaines à Soda, Etc., Etc.
Ecrivez pour CATALOGUES ET LISTE DE PRIX

RÉFÉRENCES:—Frédéric Bréard, Longueuil; J. B. Nolin, Québec, P. Q.; W. Lacombe, Québec, P. Q. et quantité d'autres.

ques, les séances ont été suspendues lundi et mardi en raison des fêtes de la Pentecôte et du couronnement du Tsar. Depuis la réouverture de la Bourse, la tendance est restée constamment très calme; les affaires sont limitées à la liquidation des engagements antérieurs. Les baissiers se contentent de maintenir leur position, sans chercher à l'augmenter, et la vente difficile en boulangerie continue à rendre les acheteurs très réservés."

D'autre part, le *Sémaphore* de Marseille dit :

"Par suite des fêtes, les transactions ont été presque nulles en blé. Depuis mercredi dernier, le temps a été bon; mais on aurait souhaité un peu plus d'eau, surtout pour les terres légères. Il ne faudrait pas de gros orages. Les blés sont tellement drus qu'ils verseraient. Jusqu'alors, le proverbe qui dit: "Année de sécheresse, année de richesse" se réalise pour les blés. Rarement on a vu une aussi belle abondance.

"Depuis mercredi dernier, il est tombé quelques ondées bienfaisantes; mais, il faudrait qu'elles aient plus de durée et qu'elles soient plus générales, surtout pour les terres légères. Jusqu'à présent, l'avoine a bien résisté à la sécheresse dans les bonnes terres. Comme nous le disions dans notre précédent bulletin la pluie amènerait de la baisse et, en effet, sur les marchés de province, vendredi et samedi derniers, on a constaté de la faiblesse parce qu'il pleuvait. Le commerce continue à acheter beaucoup d'avoines étrangères, notamment des provenances américaines qui sont

en baisse depuis 8 jours. On en débarque actuellement un vapeur. La qualité a dépassé l'espérance, surtout pour le poids vif qui est de 18 kilog. Il y avait aussi pas mal d'avoines de Suède à Rouen qui suivent maintenant le chemin de Paris"

Depuis, on a appris, à la date du 9 courant, par le câble que les espérances que faisaient concevoir les pluies ne sont pas pleinement réalisées en France et qu'il n'y a pas d'amélioration dans la situation générale du blé de printemps et dans les pâturages qui ont encore besoin d'eau.

Parlant de la récolte probable aux Etats Unis, le *Orange Judd Farmer* donne le chiffre de 500,000,000 minots pour l'ensemble du blé de printemps et d'hiver, il donne 25,043,000 acres comme moyenne ensemencée en blé d'hiver et 12,056,000 acres pour le blé de printemps. Le blé d'hiver serait représenté par 83.1 contre 88.4 le mois précédent et le blé de printemps par 95.9. Les pertes pour le mois de mai auraient été: Kentucky 12 points; Ohio 7; Michigan 11; Indiana 15; Illinois 3; Kansas 7; Missouri 3

D'après le *Price Current* de Cincinnati: "Le blé mûrit inégalement et hâtivement dans les régions du centre. Les estimations diminuent dans l'Ohio et l'Indiana avec l'approche de la récolte et là où il reste du vieux grain on est plus disposé à le garder. Un excès d'eau dans l'ouest, a considérablement endommagé le blé d'inde. L'apparence des avoines s'est bien maintenue.

Dans le Missouri, au 1er juin, on es-

time la condition du blé à 76, soit 5 points de moins que le mois précédent.

Dans le Duluth, la superficie ensemencée serait de 75 p. c. seulement de celle de l'année dernière et on évalue la récolte à 60 p. c. de 1895 et on regarde comme possible le prix de 70c avant l'hiver.

Enfin, les rapports réunis au Département de l'Agriculture à Washington, tendraient au contraire à faire croire à une amélioration dans l'ensemble des Etats Unis; la moyenne totale serait de 116-2, soit 1-3 pour cent d'augmentation sur l'état de mai.

A Chicago, le ton du marché est faible pour le blé; le marché a été très févrex pendant la semaine qui vient de s'écouler, un coup-d'œil sur le tableau ci-dessous en dira plus long que tous les commentaires que nous pourrions faire sur l'état actuel de la spéculation sur ce grain, qu'il faut toucher avec plus de prudence que jamais.

On a coté comme suit le blé de juillet depuis la semaine dernière :

	Ouver- ture	Plus haut	Plus bas	Clô- ture
Judi.....	57½	58½	58½	57½
Vendredi.....	58	59½	58½	59½
Samedi.....	60½	62½	60	61½
Lundi.....	62½	63½	60½	60½
Mardi.....	60½	60½	58½	58½
Mercredi.....	58½	58½	57½	57½

soit un écart de 7½ points entre le plus haut et le plus bas dans le cours d'une même semaine.

Nous donnons les prix du blé dispo-

NOUS PAYONS LE FRIEHT.....

Pour quelques semaines à venir, nous paierons le freight sur une ou cinq caisses de

"TAPIOCA INSTANTANÉ"

Expédiée à n'importe quelle adresse au Canada. Ce Tapioca est ABSOLUMENT PUR, cuit en quelques minutes. Envoyez votre ordre directement.

HOWE, McINTYRE GO.

MONTREAL

Une caisse contient 50 paquets de 1 lb. Prix \$5.50

NOUS RECEVONS ACTUELLEMENT...

Les nouvelles Conserves de

"GOLDEN FINNAN HADDIES"

Le poisson en conserve le plus délicat au goût. En avez-vous en stock? Si non, ordonnez-en de suite. Voyez à ce que le nom "Golden Finnan Haddies" soit sur chaque paquet. C'est là votre garantie pour de la bonne marchandise.

NORTHROP & CO.

ST. JOHN, N. B.

Agents Empaqueurs

HOWE, McINTYRE CO.

MONTREAL

Agents Vendeurs

MAISON DE GROS EN Epiceries, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

nible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps,	58½c
New-York, No 2, rouge.....	72½c
Duluth, No 1, dur.....	59½c
Détroit, No 1, blanc.....	66 c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Juillet	Sept.
Chicago,	57½	58½c
New-York	64	63½c
Duluth,.....	57½	57½c
Detroit,.....	60½	61 c

MARCHÉS CANADIENS

Les nouvelles de Winnipeg sont bonnes. La température au Manitoba et dans les Territoires est favorable à la récolte qui croit admirablement bien et on s'attend à ce que le retard dans la végétation causé par les pluies soit vivement rattrapé, l'humidité du sol et la chaleur solaire réunis, disent tous les rapports favorisent d'une façon exceptionnelle la plante en terre.

Dans l'Ontario, les nouvelles ne sont pas aussi bonnes, le blé d'hiver a souffert et il y a des vides un peu partout ; il est trop tard maintenant pour espérer combler ces vides par le tallage.

La dernière dépêche de Toronto cote comme suit le marché de l'Ontario.

Le marché est terne. Farine tranquille. Prix sans changement, straight rollers cotés de \$3.25 à \$3.35, fret Toronto. Son terne, coté au char de \$9.25 à \$9.50 ouest et gru de \$10.00 à \$11.00. Blé très terne ; pas de demande en vue ;

blé blanc plus faible de 68 à 69c et rouge de 65 à 67c au dehors ; blé dur Manitoba No 1 coté de 60 à 61c à Fort William et à 66c Midland. Orge, terne ; pas de demande, No 2 cotée de 31 à 32c, et No 3 extra, de 29 à 30c. Avoines tranquilles, prix sans changement ; blanche vendue à 20c au dehors et mélangée cotée de 19 à 19½c ouest, chars sur rails cotés à 23c pour blanche et 22c pour mélangée. Pois tranquilles, prix soutenus, ventes à 45½c nord et ouest. Sarrasin tranquille, pas de transactions connues et cotes aux environs de 32c au dehors. Farine d'avoine tranquille ; prix nominal à \$2.65 sur rail. Blé d'inde, terne, prix sans changement ; jaune coté de 28½ à 29c au dehors.

A Montréal, nous avons à constater pendant la semaine écoulée quelques demandes en blé pour l'exportation et on s'attend à ce que le départ de nos blés pour l'étranger s'accroisse encore à bref délai.

Il s'est exporté de l'avoine également et, pour la première fois depuis longtemps, nous avons à constater une diminution dans les stocks en magasins ; samedi dernier, cette diminution était de 81,402 minots. On cote actuellement l'avoine No 2 d'Ontario au char de 27 à 27½c par 34 lbs.

La demande en farine de blé a été un peu meilleure, ce ne sont pas encore de grosses affaires, mais les boulangers ont à peu près épuisé leurs approvisionnements et il leur faut combler les vides.

Le marché est démoralisé et les sauts brusques du blé à Chicago qui retentissent jusque sur notre marché ne sont

pas faits pour ramener la confiance. Les prix sont toujours faibles ; les farines fortes et les patentes du printemps sont encore en baisse sur nos prix de la semaine dernière ; nous devons dire en outre que pour enlever une affaire les meuniers seraient encore prêts actuellement à faire des concessions.

En issues de blé, il se fait peu de transactions et les prix sont nominaux, il en est exactement de même pour les farines d'avoine dont la tendance est faible.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 87
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 90
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 75 à 0 78
" No 2 dur...	0 68 à 0 72
" No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 73 à 0 74
Avoine blanche No 2.....	0 27 à 0 27½
Blé d'inde, en douane.....	0 37 à 0 37½
Blé d'inde, droits payés	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 70 à 0 72
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 56 à 0 56½
Orge, par minot.....	0 35 à 0 36
Sarrasin, par 48 lbs	0 00 à 0 37½
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 90 à 4 00
Patente du printemps	3 85 à 3 90
Straight roller.....	3 70 à 3 80
Extra.....	3 50 à 3 55
Superfine	0 00 à 0 00
Forté de boulanger (citée).....	3 55 à 3 60
Forté du Manitoba.....	3 55 à 3 60

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions.

Nos 333 et 335 rue Des Commissaires, MONTREAL

Attention spéciale donnée
aux consignations de
Beurre et de Fromage.

Avances libérales
sur consignations.

Beurre, Fromage et Œufs

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Tinettes en belle epinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromagerie. Specialite de Tinettes pour Beurreries.

BOITES CARRÉES DE 56 LBS POUR L'EXPEDITION DU BEURRE

Les Meilleurs Sels HIGGINS ASHTON et WINDSOR,....POUR BEURRERIES

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

EN SACS D'ONTARIO

Medium\$3 50 à 3 60
Superfine 0 00 à 0 50

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,
en barils.....\$3 00 à 3 10
Farine d'avoine granulée,
en barils..... 3 00 à 3 10
Avoine roulée, en barils..... 2 90 à 3 00

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écri-
vent de Liverpool, à la date du 29 mai :
" La lourdeur générale que nous
avons signalée dans notre dernier rap-
port est encore plus prononcée, par
suite des fêtes. Bien peu de ventes ont
été effectuées et les prix sont toujours
nominaux et ne donnent pas satisfac-
tion.

Nous cotons :

D'été, coloré, mûr et sain..... 32 à 35s
" blanc ou pâle, mûr et
sain 36 à 37s
Juin, Ontario, fin, coloré..... 37 à 38s
Juillet et août, doux, mœlleux
coloré, pâle ou blanc .. 39 à 40s
Sept et oct., canad. 1er choix
blanc 42 à 43s
Sept et oct., can. coloré, choix
blanc, Ontario blanc
strictement choix..... 43 à 45s
Importations : Canada et Etats-
Unis.....23963 paquets.

MM. Hodgson Bros., dans leur circu-
laire du 30 mai disent :
"La demande a été lente, les déten-

teurs sont prêts à rencontrer les ache-
teurs là où on pourrait augmenter les
affaires, mais les ventes de la semaine
sont décevantes. Nous cotons au-
jourd'hui: Vieux coloré, 1er choix de
38 à 40s le quintal; dito blanc de 41 à 43s.
Qualités inférieures à moyennes tran-
quilles de 10 à 30s suivant qualité. Les
arrivages de fromage nouveau de choix
sont offerts de 36 à 38s le quintal.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Utica, N. Y., 8 juin.—Vendu aujour-
d'hui: 120 boîtes larges blanc 5½c; 235
dito à 5½c; 550 dito à 6c, 22 boîtes lar-
ges coloré à 6½c, 4533 boîtes dito à 6½c et
1113 boîtes petites et grandes à 6½c; 363
boîtes petites à 6½c et 243 boîtes dito à
6½c.

Little Falls, N. Y., 8 juin.—Ventes :
40 boîtes à 5½c, 676 boîtes à 5½c; 1000 à
6c; 625 à 6½c; 2190 à 6½c; 90 à 6½c; 84
boîtes à commission.

MARCHÉS D'ONTARIO

Ingersoll, 9 juin.—1852 boîtes offertes.
Vente : 60 à 6 9/16c; 108 à 6 11/16c; 695
à 6 ½c; 299 à 6 13/16c; 117 à 6 ½c. Marché
animé, peu d'offres, par suite des ven-
tes opérées durant la semaine. L'an der-
nier, pendant la même semaine, 3,317
boîtes avaient été offertes et 200 ont été
vendues à 7 ½c.

Belleville, 9 juin.—40 fromageries ont
offert 2950 boîtes de blancs et 135 de col-
oré. Vendu, blanc : 75 à 6½c, 365 à 6½c,
575 à 6½c et 635 à 6 11/16c; coloré : 115 à
6 ½c et 30 à 6 11/16c La même semaine
l'année dernière le prix était de 7 ½ à
7 ¾c.

Woodstock, 10 juin.—769 boîtes of-
fertes. Ventes : 138 à 6 15/16c et 631 à 6 ½c.
L'an dernier le prix était de 7 5/16c.

Picton, 10 juin.—Offert 706 coloré 265
blanc. Vendu 850 à 7 1/16; l'an dernier
on avait payé 7 ½c.

Lindsay, 10 juin.—Premier marché de
la saison pour le comté de Victoria 1040
coloré; et 70 blanc offert; le tout a été
payé 6 ½c pour le coloré et 6 ½c pour le
blanc.

Napanee, 10 juin.—Offres : blanc 1195
coloré 80. Tout vendu à 6 ½c. L'an der-
nier on avait payé 7 5/16c.

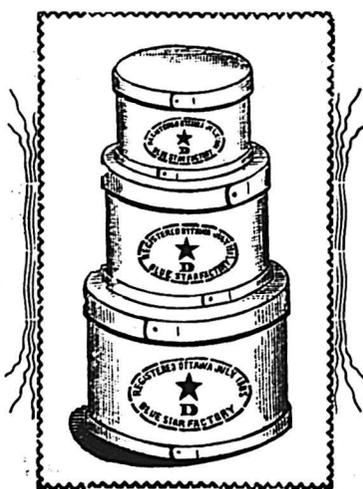
Tweed, 10 juin.—Offert 785 boîtes de
blanc. Ventes : 350 à 6 ½c, 60 à 6 15/16c,
150 à 7c et 225 à 7 1/16.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Si nous examinons ce qui se passe sur
les marchés du dehors de même que sur
notre marché, nous voyons qu'il n'est
pas offert d'aussi grandes quantités de
fromage que l'an dernier. Et quoique
le câble ait diminué à plusieurs reprises
dans ces derniers temps, nous consta-
tons une meilleure tenue des cours. Sur
les marchés canadiens. Il s'est évidem-
ment vendu du fromage à découvert et
maintenant qu'il faut effectuer les li-
vraisons, les exportateurs sont obligés
de passer par les prix des détenteurs
qui n'acceptent pas moins pour le beau
fromage d'herbes de la province de 6 ½
à 6 ¾.

Nous disions précédemment que la
situation s'améliorerait et que les prix
montreraient plus de fermeté dès que
le fodder cheese disparaîtrait, et nous

J. N. DUGUAY & CIE



Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir, à LABAIE
DU FEBVRE, une maison de commerce avec un capital souscrit de \$20,000.

ILS AURONT TOUJOURS EN VENTE :

d. s Marchandises sèches de toutes sortes, des
Epicerie, Quincailleries, Ferronneries, Huiles,
Peintures, Vaisselles, Chaussures, etc.

Cloture de Fil de
Fer Galvanisé

Ils s'occuperont de la vente à commission du fromage sur le marché de Montréal comme
par le passé. Ils donneront toute leur attention à cette dernière ligne et d'après les der-
nières démarches faites durant l'hiver ils se sont assurés les meilleurs marchés et du plus
haut prix pour la prochaine saison. Comptant sur l'encouragement de notre ancienne
clientèle elle recevra de nous toute l'attention possible.

J. N. DUGUAY & CIE

B. de Poste 845 **WILLIAM NIVIN** Téléphone 1152

EXPORTATEUR DE BEURRE ET FROMAGE ET MARCHAND A COMMISSION DE PROVISIONS

Entrepot de première classe
ave: Glacière.

No 61 rue William, MONTREAL

B. DE P. 2321.

TÉLÉPHONE 1263.

ALEX. W. GRANT

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

33, 35 et 37 rue William, MONTREAL et 2 à 6 Harrison St., NEW YORK.

Seul Agent pour la célèbre Présure "EUREKA" et le Sel de Beurrerie de Worcester.

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Bell 1038

sommes heureux de constater une fois de plus que nous étions dans le vrai.

Nous conseillons encore une fois aux fromagers de veiller à la qualité, un bon fromage ne coûte pas plus cher de fabrication qu'un mauvais et il rapporte toujours le plus haut prix du marché.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool :

" Pour les motifs indiqués plus haut en ce qui concerne le fromage, le beurre est également lourd.

" Nous cotons :

Crémèries argentine en boîtes... 70 à 75s

Crémèries canadiennes de choix,

en boîtes..... 78 à 80s

Crémèries des E.U., choix..... 50 à 70s

" bonne imitation..... 50 à 55s

" d'Irlande cork ordin... 1er 72s 6

" " " " 2nd 67s

" " " " 3me 62s 6

" " " " 4me 56s

" d'Irlande cork doux 1er choix 75s

" " " " superfin..... 74s

" " " " fin..... 72s

" " " " ordinaire. 62s 6

" d'Irlande 76 à 77s

" Danoises 80 à 85s

Importations du Canada et des E. U. ;

746 boîtes.

MM. Hodgson Bros, disent dans leur

circulaire du 30 mai.

" Le beurre est en réalité sans changement. La demande est limitée et les prix sont quelque peu irréguliers. Nous cotons aujourd'hui : beurre de crémèrie des Etats et du Canada 1er choix de 60 à 70s le quintal ; qualité au-dessous de 40 à 53s. Le beurre danois 1er choix est offert de 90 à 95s et le choix d'Australie de 80 à 85s. Nous cotons le beurre d'Irlande de Cork : 1er, 75s ; 2e 71s ; 3e 66s ; et 4e 58s.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Utica, N. Y., 8 juin. — 168 paquets de beurre de crémèrie ont été vendus de 15½ à 16½c. Marché soutenu.

Little Falls, N. Y., 8 juin. — 34 paquets de beurre de ferme ont été vendus de 15 à 15½c.

MARCHÉ DE MONTREAL

Il ne se fait plus guère de demande pour les beurres de qualités moyenne et et inférieure, ce qu'on achète doit être du beurre de crémèrie de premier choix. Nous avons d'ailleurs tout intérêt à donner à nos beurres la meilleure réputation sur les marchés où nous l'exportons, cette réputation acquise il est difficile de la détruire lorsqu'elle est méritée ; mais il est au contraire très lent d'acquiescer cette réputation quand les premiers envois n'ont pas donné satisfaction.

On paie actuellement de 15½ à 16c pour le beurre ci-dessus.

CEUFS.

La demande pour les œufs est toujours active avec prix sans changement de 9 à 9½c pour œufs frais pour quantités. Les œufs non choisis se vendent plus difficilement et ont un prix facile de 7½ à 8c.

LEGUMES

Les salades valent encore de 10 à 15c la douzaine de têtes. Les échalottes se vendaient hier à 25c les deux paquets de 12 bottellons, les radis étaient de 4 à 6c les 12 paquets, les asperges un peu plus rares valaient de 90c à \$1.

Les pommes de terre se vendent difficilement de 25 à 26c le sac en lots de chars et pour lots moindres changent de mains de 30 à 35c.

On offre au char les haricots à 70 et 75c, choisis à la main et en lots de détail de 85 à 90c.

FRUITS VERTS

La vente s'est un peu réveillée mais n'est pas encore ce qu'elle devrait être à cette époque de l'année, la température ne semble pas favoriser ce commerce qui restera un peu mort tant que les chaleurs n'auront pas un caractère de fixité

Les oranges comme nous l'avons prévu ont avancé, cette avance est d'environ 25c par caisse.

Il s'est vendu des fraises à l'encan de 7c à 13c la boîte, ce dernier prix était

HODGSON BROTHERS

EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE

FROMAGE ET BEURRE

65, 67 et 69 rue William, MONTREAL

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. :: Avances libérales sur consignations.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc.

Entrepot froid de première classe à prix réduits.

Prix Spéciaux sur demande.

SUCCURSALES EN CANADA :

LONDON, ONT.

NAPANEE, "

BELLEVILLE, "

BROCKVILLE, "

ST-HYACINTHE, QUE.

VERRET, STEWART & CIE

MONTREAL ET QUEBEC

Importateurs et Commerçants de SEL **EN GROS**

COWAN'S CACAOS ET CHOCOLATS EXQUIS
CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

pour un fruit de choix. Nous répèterons qu'en général les fraises qui nous arrivent de l'Ontario n'ont pas une belle apparence et laissent à désirer sous le rapport de l'arôme et de la maturité.

Les autres fruits sont sans changement sauf les noix de coco qui sont un peu plus faibles.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., de Boston, nous écrivent à la date du 4 mai :

"Les arrivages, la semaine dernière, ont été de 176 chars de foin et 15 chars de paille, correspondant à 302 chars de foin, 11 chars de paille et 12 chars de foin pour l'exportation, la même semaine de l'an dernier.

Nous actuellement un marché soutenu et, en réalité, la situation est la même que la semaine dernière. Le foin de choix No 1 est en bonne demande et le foin de fantaisie en grosses balles se vend jusqu'à \$20 la tonne. Les qualités ordinaires de foin sont lourdes.

La paille de seigle est soutenue et celle d'avoine est terne.

Nous cotons :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 14 00
Mêlé.....	12 00 à 13 00

Paille de seigle.....	23 00 à 24 00
" d'avoine.....	0 00 à 9 00
" de seigle mêlée.....	0 00 à 10 00

A Montréal, le foin No 1, montre toujours de la fermeté; le foin No 2 toujours abondant et sans changement.

Les exportateurs ont reçu des demandes de prix de courtiers de New-York en vue d'une exportation possible en Angleterre. La récolte du foin en France sera pauvre, la première coupe ne rendra guère par suite de la sécheresse qui a prévalu pendant toute la durée du Printemps; la France ne récoltera pas suffisamment pour ses besoins, à plus forte raison ne pourra-t-elle pas exporter, comme d'habitude, son surplus de production en Angleterre.

Les cultivateurs qui ont encore du foin No 1 en grange ne s'en désaisissent pas facilement, ils comptent sur une hausse dans les prix. L'absence des pluies et les temps froids qu'on constatait vers la fin du mois de mai et les tout premiers jours de juin, faisaient craindre, en plusieurs endroits une récolte pauvre ou médiocre. Maintenant que les pluies sont venues et que les probabilités sont que nous allons avoir des journées chaudes, l'herbe qui est assez drue va pouvoir grandir et nous faire espérer une bonne récolte. Si avec la quantité, nous conservons des prix rémunérateurs par suite des besoins à l'étranger, nos cultivateurs pourront se réjouir.

La paille d'avoine est en baisse aux prix ci-dessous.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 00 à 13 50
do do No 2, do.....	11 00 à 11 50
do do No 3, do.....	10 00 à 10 00
Paille d'avoine do.....	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 21 00
Gru blanc do.....	00 00 à 17 00
do No 2, do.....	00 00 à 16 00
do No 3, do.....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do.....	13 50 à 14 00
do do do.....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	00 00 à 13 00
do do No 2.....	10 00 à 10 50
do do No 3.....	9 00 à 10 00
Paille d'avoine.....	6 00 à 6 50

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez **E. DUROCHER.**
Tel. Bell 2664

Ventes de Fonds de Banqueroutes par les Curateurs

Chez Kent et Turcotte, le stock de L. R. Gingras magasin général de Eastman à E. J. Esty & Co du même endroit moyennant 61c dans la piastre et les dettes de livres à 20c.



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.
ET 93 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL

LIGNE DOMINION

LIGNE ROYALE DE PAQUEBOTS

SERVICE DE LIVERPOOL

STEAMER	DE MONTREAL	DE QUEBEC
Angloman, 23 mai, pointe du jour,	23 mai, 2 h. p.m.	
Scotsman, 30 " "	30 " "	
Vancouver, 6 juin " "	7 juin, 9 h. a.m.	
Ottoman, 13 " "	13 " 2 h. p.m.	
Labrador, 20 " "	21 " 9 h. a.m.	
Angloman, 27 " "	27 " 2 h. p.m.	

Le "CANADA" en construction.

PRIX DE PASSAGE.— Première classe, de Montréal ou Québec à Liverpool ou Londonderry, \$50 à \$80; aller et retour \$100 à \$150, selon le steamer et la cabine. Seconde classe \$30; aller et retour \$63; Entrepont à Liverpool, Londonderry, Queens-town, Belfast ou Glasgow, comprenant literie et ustensiles, \$24.50 et \$25.50.

Salons, lumière électrique, promenades spacieuses. Pour autres informations, s'adresser à tout agent de la Compagnie, ou à

DAVID TORRANCE & CO., AGENTS GENERAUX

No 17, rue St-Sacrement, - MONTREAL

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— GUBBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ; SAVEZ-VOUS QUE LE **Savon Eclipse**

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU' AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boite
dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires
454 RUE ST-PAUL MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Lévis		
Neault Octave	Canada Iron Furnace Co.	400
Montréal		
Berthiaume T.	V. Crompt	200
Banque du Peuple	Les Com. d'Écoles	
	Hochelega	153
Beauchamp F.	P. Hamel	500
Boucher V. et vir.	A. McLaurin et al	102
Bury G. et vir.	Dme E. Penton	2e cl.
Montréal.		
Coppa V.	H. Bolland	100
Canadian Pacific Ry Co.	O. Morin	249
Canadian Pacific Ry Co.	Dme M. A. McMullin	200
Daoust A.	R. Audette et al	3000
Dufort H.	P. R. Goyet	145
Desmarreau C. esqual.	H. Dubois	346
Duquette C. H.	Holmes Booth & Haydons	12.9
de Repentigny A. et al.	P. de Repentigny	1e cl.
Dagonais E.	J. Roy	4e cl.
Davis J.	P. Kennedy	126
Dupont A.	G. Dupont	442
Favreau, A.	R. H. Holland	166
Gundlack, W. A.	Sœurs de Charité de L'Hospice Gam.	260
Grand Trunk Ry Co.	R. A. Mainwaring	121
Hammill G.	Dme M. Gouly et vir	2e cl.
Hawes Dme E. et al.	Mme M. P. Byrnes	500
Jébin E. D.	J. Kyle et al	130
Jordan Dme H. et vir.	C. Reid et al	2e cl.
Larocque A.	A. Piché	155
Leclaire D.	Eme S. Thimons et al esql	137
Leclaire D.	L. J. A. Papineau esql et al	180
Lafond O.	P. Wright	286
Lancey C. D.	Dme A. Stewart	25 00
Lessard J.	J. C. Robert	117

Leclaire A.	J. Germain et al	128
Métivier M. P. et vir.	A. H. Hogue	192
Montreal St. Ry. Co.	G. B. Dugas	1e cl.
Moore J. et al.	Bank of Montreal	150
Morison J.	Dme J. Smith	2e cl.
Montreal St. Ry. Co.	J. B. Dupuis	1065
North American Phosphat Co.	J. Beattie	775
Nantel J.	C. Dauphin	2e cl.
Provost A.	Banque du Peuple	1e cl.
Pilon J.	J. H. Wilson	203
Plessis dit Béclair S. et al	J. B. Filiatrault dit St-Louis	1e cl.
Pontiac Pacific Junction Ry. Co.	S. Smith	621
Pontiac Pacific Junction Ry. Co.	S. Smith	270
Raymond J. A. P.	A. Chouinard	250
Richard P. T. et al.	Dlle St-Germain	134
Roach G. D. et al.	J. E. Roughan	535
Renaud A.	P. de Repentigny	1e cl.
Russell H. et al.	C. Lenoir	100
Rousseau S.	A. Brazeau	530
Smith J. H.	Dme P. A. Leaver	2e cl.
St-Pierre D.	J. J. Head	103
St-Marie M.	E. Marcell	40)
Séguin T.	A. McLaurin	100
Scanlan J. T.	W. McNally	181
Shaw W.	E. A. Small	1272
Stevenson A. A.	J. Baxter	2 2
Townshend G. E.	Dme A. M. Proctor	370
Turcot D.	Trust & Loan Co of Canada	1650
Viau H.	L. Destroismaisons dit Picard	2e cl.
Vinet J. B. et al.	A. Plamondon jr	200
Vautier P.	A. Rastroul	105
Vallée C.	Canadian Brew. and Malt. Co.	519
Wade C. H.	A. Campbell	3e cl.
Wallace Dme W.	J. F. Hanson	154
Québec		
Desjardins Louis G.	J. B. Laliberté	269
Forgues G. A. et al.	Canada Paper Co	117
O'Dell Loop S.	Marie J. S. Gregory	750
Vezina J. Olivier et al.	W. Paradis	463
Rimouski		
Lepage Jos.	Girard & Godin	10)
Stanbridge Station		
Fay Dme Nelly et vir.	G. C. Dessaulles	208
St Ferreol		
Boucher Philéas.	C. Bouchard	175

Ste Jeanne		
Dupont Louis.	N. S. Kirouac et al	220
Ste Prudentienne		
Goyet Augustin	A. Gaudreau	500
St Dunstan		
Charters John.	T. D. Hillard	100
Trois Rivières		
Girard J. P. et al.	The Royal Electric Co.	103
Hart Wm.	A. Baptist	205
Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Lévis		
Beaulieu Chs. G.	B. F. Campbell	129
Maskinongé		
Marchand J. T. F. & Cie.	H. Martin	129
Ste Marie		
Robert Alexis.	Dame A. Ste Marie	120
St Wenceslas		
Poirier Olivier fils de Frs	Dme G. Leduc	300
Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Chambly		
Courtemanche F.	Montreal Gas Co	17
Godin Jos, alias Félix	R. Arcand	30
Lac à la Tortue		
Beaudoin Noé	A. Dorais	6
Lachine.		
Léger Léopold.	N. St Denis	18
Leroux Louis.	J. McD. Hains es-qual.	14
Robidoux Ovila.	J. McU. Hains es-qual.	14
Longueuil		
Blain alias Blais	U. Lauzon	26

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50.000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulee, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....

Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

LES TABACS A PRISER===

Rose No 1 ... Rose Extra ... Rose & Fève ... Naturel No 2

-----DE LA MAISON **B. HOUDE & CIE, DE QUEBEC**

SONT SUPÉRIEURS A TOUT CE QU'IL Y A D'OFFERT SUR LE MARCHÉ.

Echantillons sur demande

VOUS AVEZ TOUT INTERET à les garder en stock et les offrir à vos pratiques.

Magog	
Vézina D Henri.....	Dme E. Benoit 11
Montréal	
Bernier Adèle.....	H. Provençal 13
Bourrassa A. C.....	J. A. Chaput 12
Bélanger Dme Adélaïde et vir.....	J. Lagacé 16
Crevier Albert.....	J. Gariepy 25
Cordier Dme Olivine.....	L. J. A. Lambert 69
Chartrand M.....	J. Burelle 23
Cie Imp. Commerciale.....	H. Cardinal 33
Cameron D.....	G. Parker 11
Daveluy Geo.....	Auer Incan. Light Mfg Co 22
Desgeorges Gabriel.....	C. E. Racicot 41
Devine Jno. et al.....	J. T. Thompson 21
Duford Auguste.....	J. U. Emdard 36
Dulude Eug. et al.....	J. W. Shaw et al 53
Ducharme Candide et al.....	J. Marshall 25
Emblem Ths C.....	T. B. Macott et al 28
Fox S. J.....	Dme R. Jacobs 49
Fox S. J.....	Dme R. Jacobs 27
Fullum Wm.....	K. Madore 19
Foot John R.....	J. M. Campbell et al 30
Furlong Pat.....	E. Donely 38
Gallagher Edward.....	J. Picard 13
Glass Dme Clara et al.....	A. Campbell 90
Hyman Chs B.....	S. Whitaker 17
Hurtubise Ant. L.....	H. Fétrault 33
Kelly Wm H.....	Dme A. Ménard et vir 15
Lefalvre Oct. alias Olivier.....	J. Porriro 31
Labelle Ovila.....	T. H. Lesage 36
Larus Solfrid et al.....	J. W. Shaw et al 70
Martel U. jr.....	S. J. Cartier et al 87
Monday Jos. O.....	J. W. Shaw et al 80
Murray Jno.....	F. Tremblay 12
McCarthy Dme M.....	A. C. Gray 10
Monotte Dme Clara R.....	J. de Sieres et al 10
Matthews Geo. H. et al.....	W. Bellingham 28
Norton Chs H.....	A. McLaurin 30
O'Brien Peter J.....	F. Cohen 18
O'Connell Dme Cath.....	H. C. St-Pierre et al 50
Paré J. Bte.....	J. McD. Hains, esqual 20
	L. Dépatie 37
	T. Larin 12

Robidoux Nap.....	J. McD. Hains esql 11
Shopira D. et al.....	Dme A. Legault et vir 22
St. Jean Chs.....	F. X. Dupuis et al 31
Tilton Fred. M.....	J. E. Bourque et al 23
Vineberg Marcus.....	A. C. Gray 10
Warguy Ferdinand.....	J. P. Martel 50
Wilson James.....	T. Ligget 91
Weir Robt.....	A. Girard 23
Outremont	
Généreux Alexandre.....	J. Jutras 39
Roxton Tp	
Dupras Jules.....	Sleeper Wright et al 9
Quintal Phillias.....	Sleeper Wright et al 17
St Bruno	
Jodoin Louis.....	F. X. N. Berthiaume 30
St Charles	
Robert Dme R. D.....	Blanchet & Cie 81
Moller Henri.....	A. Gadbois 15
St Constant	
Barbeau Jos.....	A. Lanctôt 23
St Guillaume	
Lamothe Dosithé.....	F. X. Bertrand 6
St Henri	
Hebert Israel.....	D. St Jean 30
Robidoux Jos.....	F. R. Beaulieu 34
St Lazare	
Gastonguay Octave.....	S. O. Turcotte 22
Sutton Tp	
Fuller Loven.....	E. Scott 11
Trois Rivières	
Collins Pierre.....	Z. Cloutier 16
St Hilaire Wilfrid.....	H. Boudriault 11
Westmount	
Hurtubise Flavien et al.....	J. L. Lafleur 95

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Chénier Wm, hôtel.

CESSIONS

Louiseville—Desrosiers & Co, fondeur ass. de créanciers le 9.

Montréal—Hurtubise & Co, quincaillier ass. de créanciers le 13.

Mercier & Villeneuve à Chs. Desmar-teau.

Bergeron J. N. & Co., nouv., à Chs. Desmar-teau.

La Cie de Pharmacie Nationale, Edouard Giroux et F. H. Langelier à G. W. Graham, ass. de créanciers le 16.

Turcotte & Co., tailleurs; à Lamarche & Benoit.

Nicolet—Traham & Co., mag. gén.; à Kent & Turcotte.

CONCORDATS.

Ste-Cunégonde—Malette Dme M. D., nouv.; offre 20 cents.

CURATEURS

Montréal—Kent & Turcotte à The Montreal Waterproof Clothing Co.

Lamarche & Benoit à J. A. Renaud peintre.

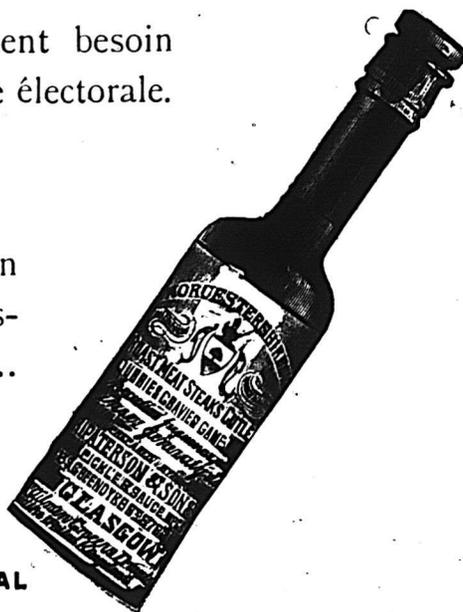
Kent & Turcotte à Shallow Thos, hôtel.

St-Albert—Auguste Quesnel à Rheault Delphis, mag. gén.

St-Henri—Roméo Provost à C Rivet, manuf. de chauss.

ROUGES ET BLEUS

En auront également besoin durant la campagne électorale.



Completez votre stock en en ordonnant de votre fournisseur de gros.....

ROSE & LAFLAMME, AGENT, MONTREAL

CHOUINARD & GERVAIS

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul 269 rue des Commissaires

SPECIALITÉS : MONTREAL

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS.

Avances libérales sur consignations. Correspondance sollicitée.....

STANDARD GLOVE Co.

MANUFACTURIERS DE GANTS et MITAINES DE TOUTES SORTES EN

JAIM, CHEVREAU FIN ET BUCK



BUREAU ET MANUFACTURE :

No 1623 rue Notre-Dame MONTREAL

P. S.—Nos voyageurs sont sur la route avec les échantillons; n'achetez pas sans les voir.

La Poudre à Pate



de McLAREN ✧

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: :

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

.....DANS CHAQUE BOITE DE.....

Gomme à Macher **BANNER DE ADAMS**

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 18 Jarvis St., TORONTO, Ont. ✧

Demandez-là à votre Marchand de Gros.

Thetford Mines — Auguste Quesnel à
Sinai Rousseau, mag. gén.

DÉCÈS

Montréal—Champeau Louis, contrac-
teur.

Québec—Roulaeu Frs, Charpentier.

Côté J. B.

Rimouski—Simard L. Z. meubles.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal—Lambert Eugène et Henri,
épïc.

Emblem (The) Candy Co, dissoute ;
Maria D. Fahey, épouse de T. C. Emblam,
prop

Montreal Fruits Exchange.

Maple E. & Whiteford, cartes et pa-
pier.

Québec—Vezina, Massé, entrep. pom-
pes funèbres.

EN DIFFICULTÉS

Carleton—Manger Geo. mag. gn.

Montréal—Lemire J. F. & Cie, nouv.
ass. de crédit le 11.

Ste-Marie Moïse, mercier ; ass. de cré-
anciers le 11.

Québec—Duquet Cyrille, bijoutier.

Paré H. A., épïcier.

FONDS À VENDRE

Eastman—Gingras S. R., mag. gén.,
par enean.

Montréal—Brossard et Brien, nouv. ;
par enean, le 12.

FONDS VENDUS

Beauharnois—Kelly John, hôtel.

Montréal—Lavigne Jos. T., épïcier.

Viger D. B. & Cie, tailleurs.

Compagnie (La) d'Imprimerie Désaul-
niers.

St George East—Poulin Ludger, for-
geron.

Valleyfield—Bloom N., mag. gén., à
52 cents.

INCENDIES

Montréal—Girard Jos, foin et grain.

Millen John & Son, quincailliers par-
tiellement endom., ass.

Cassidy J. L. & Co., poterie, ass.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Adamsville — Deaelles & Parker, for-
gerons et volturiers, Arthur Decelles et
J. Freeman Parker.

Beauharnois—McFarlane D., hôtel.

Beebe Plains — Hazelton Bros & Co,
marbres.

Chenneville—Duchesneau E., hôtel.

Peter Hay, succ.

Coaticooke — Odell A. B. & Co, bijou-
tiers, Hattie A. Fox, épouse de Alex. B.
Odell.

Lachine — The Lachine Collecting
Agency, Jos André Laplante.

Lévis—Paquet et Fils, Jean Paquet et
F. Paquet.

Maisonneuve — Lepine Dolp. & Co.,
bouchers, D. Lépine et Louise Lépine,
épse de J. B. Gibeau.

Montebello—Galipeau Paul, hôtel, Jos
Parent, succ.

Montréal—Gareault H. & Cie, pein-
tres, Henri et Alexandre Gareault.

Martin & Cie, boulangers, Joseph et
Edouard Martin.

Hébert Jos & Cie, rest. Jos. F. Hébert
et Thos Hamlet.

Morin C. D., remèdes patentés, Emile
Waldt et Arthur Morin.

Dominion (The) Collecting and Detec-
tive Agency.

Henrichon J. & Co., négociants ; Es-
ther Cousineau ép. de Frs. X. Valade et
Jos, Henrichon.

Monette M. & Co., épïc. ; Mary Rob-
son ép. de Maxime Monette.

Parent O. & A., imprimeur ; Ovilva &
Arthur Parent.

Renaud & Galarneau, rest.

Rivington (The) Outlery Co., Thomas
F. G. Foisy sr, et Gustave O. Snyder.

Gagnon Z. & Fils, bouchers ; Zacharie
Gagnon.

Laporte, Martin & Cie, épïciers ; Jos.
A. Martin nouvel associé.

La Société Mutuelle de Frais Funé-
raires, J. B. Pilon, Alphonse Victor Pi-
lon et Ovilva Chaput.

Montréal—(The) Locked Wire Fence,
James L. Rankin.

Préfontaine, H., épïcier.

Superior Hand Laundry, Wm A. Last.
Rivet J. U., chaussures.

St-Germain Wilfrid, épïcier.

Sullivan J. & Cie, peintres ; Joséphine
Sullivan, D. Delage et Jos. Delage.

Butler & Burgess, confiseurs ; Wm
Butler et Wm D. Burgess.

Robillard et Gendron, restaurant.

Chamberlain J. C. & Co., agents ma-
nufacturiers ; John Clarke Chamberlain.

La Ligure Brasiliana, agents de stea-
mers, Gustave Gavotti.

Montreal Fruit Exchange, James
Francis McLean et John Bell.

National (The) Engraving Co, Dieu-
donné Lapointe.

Riendeau & Co, fonderie, N. Commire,
succ.

White & Co, fleuristes, Christiuna A.
White.

Brownrigg & Duquenne, liqueurs,
Robert Brownrigg et Henri Duquenne,
prop.

Golden, Thos, drogues.

Lasalle F. X & Fils, chauss., François-
Xavier Lasalle et Romulus Lasalle.

Marcel E., tabac et cigares, Leontine
Patenau, épouse de E. Marcel.

Plante W. Frère, boulangers.

Ronson J. A., mercerie.

Royal Printing Co.

Doil W. F. [The] Co.

Québec—Jobin & Vaillancourt, épï-
ciers, Omer Jobin et Alfred Vaillan-
court.

Poitras & Co, foin, grains etc., O. T.
Poitras et H. Robitaille.

Légaré & Brochu, fruits, Alexandre
Légaré et Octave Brochu.

Vezina et Hardy, entrepreneurs de
pompes funèbres, J. O. Vézina et Léon
Hardy.

Sawyerville—Canadian (The) Tele-
phone Co., demande incorp.

St-Vincent de Paul—Gosselin Joseph,
boulangier.

Stoneham—Paquet C. A.

St-Charles—Marchand Jules, mag.
gén.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Belleville—Lockhart Ida, modes.

■ *Guelph*—Fenwick, W. A., bijoutier.

CESSIONS

Forester's Falls—Brougham Robt. E.,
plombier ; à J. H. Reeves.

Hamilton—Dodman F. J., épicerie,
liqueurs ; à C. S. Scott, ass. de créan-
ciers le 12.

Kirkton—Muir & Manning, mag. gén. ;
à A. J. Rollins.

Napanee—Allen Sarah E., modes ; à
T. R. Ferguson.

Ottawa—Craig J. & R., tailleurs ; à P.
Larmouth ass. de créanciers le 13.

Toronto—Osborne & Flower, tailleurs ;
ass. de créanciers le 9.

Inwood W. B. A., plombier ; à T. E.
Rawson ass. de créanciers le 16.

Woodlawn—Mills C. O. & Co., mag.
gén. ; à W. A. Cole ass. de créanciers le
13.

Commandez-en une Caisse

de votre

Marchand de Gros

EXCELLENT CAFÉ



en canistres à lait d'une pinte

PURE GOLD M'F'G. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

CONCORDATS

Bracebridge et Burn's Falls—Daniels D., mag. gén.; offre 60c.

DÉCÈS

Hyde Park Corner—Prince Wm, forgeron.

Morrisburg—Sherman W. H. hôtel.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Penetanguishene—Sweath & Thompson, mag. gén., C. A. Thompson, continue seul.

Port Hope—Smith & Patterson, bois, Smith & Co, succ.

Port Dover—Innes Andrew jr, cordonnier, John Yeo, succ.

Toronto—Armstrong & Wyndow, tailleur, Wyndow & Sons, succ.

FONDS À VENDRE

Beachville—Reeves A. boulanger.

Hamilton—Arland Henry, chauss. par encan le 17.

Toronto—Bond Thomas (décédé) quincaillier.

Woodstock—Walmsley Jos. machiniste.

FONDS VENDUS

Avonmore—Fraser James R. bijoutier.

Fenelon Falls—Hamilton Catherine, nouv. à Burgoyne & Co.

Galt—Walker James, phot., à S. Taylor.

Hamilton—McAuliffe J., rest. T. M. Power

Canada Grocery Co [Wm. McClay], à M. C. Cherry.

Taylor Jane, ép. liq., à J. G. Smith.

Harriston—Aalliday, Jacob, ép. à H. Stuckey.

Mattawa—Filteau L, hôtel.

Morrisburg—Earle Z. W., plombier.

Ottawa—Ottawa Brass Foundry.

O'Hara James F., Ottawa Brass Foundry, par encan le 8.

Freeman & Co, hardes.

Paisley—McLeod Flora, fruits à G. R. Wileford.

St. Thomas—Slade E. K, ép., à Epps & Hankinson.

Uxbridge—Watt, John & Co, nouv.

INCENDIES

Aylmer—Burgess Nelson, chauss.; assuré.

Hanover—Mitchell J., imprimeur.

Lucan—Paynter Robert, export. d'œufs.

Thamesford—Yong & Kester, mag. gén.

Toronto—Wringley Bros.

McKendry & Co, nouv.; assurances \$142,000.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Hamilton—Williamson T. M., ép.; Arthur Williamson succ.

Mattawa—Jeaks H. E., hôtel.

Morrisburg—Holmes J. & Sons, plombier.

Paisley—Munn Geo., boulanger et ép.; Andrew Watt succ.

Pictou—Fralick O. B., tailleur; J. A. Fralick succ.

Stratford—Becker, John & Sons, man. de meubles.

Stratford (The) Shoe Co. (Ltd.) obtient charte.

Toronto—Francis Frost (The) Co. demande charte.

Toronto (The) Brass Co., demande charte

Manitou (The) Wood Mfg Co. (Ltd) obtient charte.

Windsor—Kerby Bros., nouv. T. Kerby, succ.

Yarker—Carroll Thos. A, hôtel; E. H. McCarthy, succ.

NOUVELLE ECOSSE

CESSIONS.

Amherst—Brownell Harvey, provisions.

Digby—Mason Chs R S., chaussures.

Halifax—Knowles, E. C. W., papetier.

DÉCÈS.

Halifax—Hood Wm. ép., liqueurs.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St. Jean—Hawker Wm & Son.

FONDS A VENDRE

Five Islands—Meigs & Corbitt, mag. gn, par shérif.

FONDS VENDUS

Truro—Jack W. J.

Windsor—Pattison George.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Canning—Eaton & Co, E. M. Beckwith et Nathan W. Eaton.

Halifax—Hawes Patrick, Mary Hawes ép. succ.

COLOMBIE ANGLAISE**CESSIONS.**

Victoria—Pearson T. B. & Co, hardes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Nelson—Houston John & Co., éditeurs; John Houston se retire.
Victoria—Braund C. & Co., papeterie; T. N. Hibben & Co.
Brynildson & Christenson, épiciers, P. B. Christenson continue seul.
Langley & Co., pharmaciens; Langley & Henderson Bros.

FONDS A VENDRE.

Victoria—Letcher T. W., pianos.

MANITOBA ET TERRITOIRES**INCENDIES.**

Rapid City—Burland James, billards.
Tedder James, Queen's Hotel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Gretna—Frieson A. J., fruits.
Hamilton—Jackson James, harnais.
Portage LaPrairie—Whitman, Burley & Co, mag. gnl. ouvrent succ. à Emerson.

TERRENEUVE.**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

St-Jean—Strange & House, liq., J. C. Strange continue seul.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT
REFRIGÉRATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PÉRISSABLES
EN DOUANE OÙ LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTREAL

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules: one gives relief.

Laporte. Martin & Cie ont récemment reçu leur importation de mélasses de Barbades et en ont expédié 200 tonnes pendant la semaine écoulée.

M. H. H. Livingstone, voyageur pour la Pure Gold Mfg Co., était à Montréal lundi, il considère que les affaires s'améliorent.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.
Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

Laporte, Martin & Cie, informe leur clientèle qu'ils fermeront à 1 h. p. m. les samedis après-midi pendant les mois de juillet et d'août.

CONGRÈS DE LA MEUNERIE — La 9me session du Congrès de la Meunerie se tiendra à Paris, le 7, 8 et 9 juillet prochain, au *Champs-de-Mars, Dôme Central et Galerie de Trente Mètres*. L'exposition générale de Matériel de Meunerie, Boulangerie et Agriculture, organisée à l'occasion du Congrès aura lieu du SUNDI 6 juillet au Jeudi soir 16 dudit Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Association nationale de la Meunerie, place du Louvre, 6, à Paris, où sont délivrées gratuitement les cartes d'entrée au Congrès et à l'exposition.

BEAURIVAGE...

Tel. Bell 1494



Sans contredit le plus beau site pour residences dans le voisinage de la ville.
A quelques arpents de l'Eglise et du Couvent de la Longue-Pointe.

.. ENDROIT .. DE .. PECHE .. UNIQUE ..

1,000 LOTS A VENDRE

...CONDITIONS FACILES...

PAIEMENTS MENSUELS.

Un aqueduc sera construit immédiatement.

Les Tramways Electriques se rendront à BEAURIVAGE cet été.

CANAC-MARQUIS & MONGEAU

No 97 rue Saint-Jacques, EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE MONTREAL

ON DEMANDE DES AGENTS ACTIFS

La semaine dernière a été la plus mouvementée de la saison du printemps chez Laporte Martin & Cie. C'est le département des épiceries qui a eu la plus grosse part d'affaires.

Le Café Réception en canistres à lait d'une pinte se vend rapidement à Montréal. Aucun autre article se vend si facilement.

La maison B. Houde & Cie de Québec, nous informe que la vente de ses tabacs et principalement les tabacs à priser, augmente de jour en jour. Ses marchands qui ne tiennent pas les marques Rose No 1, Rose extra, Rose et Fève, et naturel No 2 devraient en demander des échantillons et se convaincre de leur excellence.

M. W. H. Dunn, 394 rue St-Paul, est de retour à ses anciennes amours et s'occupe de la vente des produits Pure Gold à Montréal.

M. C. H. Branchaud, comptable, a ouvert un bureau dans la bâtisse de la Banque du Peuple: Il s'occupera de règlement de comptes, de liquidation de maisons de commerce et de faillites. M. Branchaud qui a été employé à la banque du Peuple et chez MM. Gault Bros est bien qualifié par ses connaissances en comptabilité pour remplir à la satisfaction de ses clients la nouvelle carrière qu'il a embrassée.

On n'apprendra pas sans intérêt que M. G. S. Page, ci-devant associé de la maison B. Levin & Co, qui vient de se retirer des affaires, est depuis le printemps allié à la Manufacture Canadienne de Fourrures de Québec, dont M. Z Pâquet est le propriétaire. Cette maison

ajoute cette année à son département de fourrures en gros la ligne de chapeaux et calottes pour hommes. C'est pour cette raison que M. Pâquet s'est assuré le concours de M. Page, qui est un homme de goût et un connaisseur renommé, ayant pendant quinze ans consécutives fait la traversée de l'Atlantique pour les achats de chapeaux pour sa propre maison.

M. Page est parti de New-York le 20 du mois de mai à bord du "Teutonic" pour visiter le marché européen et faire les achats de chapeaux pour la Manufacture Canadienne de Fourrure.

M. J. D. Roberts, Gérant de la Pure Gold Mfg Co., de Toronto, est à Montréal depuis quelques jours.

L'augmentation rapide des transactions chez Laporte, Martin & Cie les oblige à agrandir leurs bureaux. On est en train en ce moment de faire les réparations nécessaires.

LE VERRE MALLEABLE

On annonce qu'un jeune ingénieur vient de découvrir un procédé permettant d'obtenir du verre malléable.

Il s'agit, paraît-il, d'une substance vitreuse, transparente ayant toute l'apparence du verre fragile que nous connaissons, mais présentant de plus la faculté de se pétrir, de se modeler comme la terre glaise. Sous la seule pression des doigts, elle prend toutes les formes que l'on veut lui donner.

Une telle substance est naturellement incassable. Si un objet en verre malléable tombe sur le sol, il ne se brise pas, il se gondole, mais avec un peu d'habileté, il est facile de réparer l'accident. Une plaque de ce verre peut-être fixée à la

muraille au moyen de clous traversant sa substance.

On prévoit tous les usages auxquels le verre malléable peut être employé; toute une série d'objets domestiques incassables, des cafés, des verres à boire, de la vaisselle pouvant tomber sans se briser. On voit de plus, pour l'avenir, le verre malléable employé à la décoration intérieure et extérieure des maisons, à la fabrication d'une foule d'objets auxquels la transparence et le chatonnement de verre donnent plus de beauté et plus de richesse.

Ce qui retient actuellement l'usage du verre, c'est, en effet, surtout sa fragilité.

Quelle est la composition de ce verre malléable?

C'est encore le secret de l'inventeur.

Mais est-ce bien du verre? On sait quels sont les travaux considérables faits par M. de la Bastie pour rendre le verre, non pas malléable, ce qui paraît bien improbable, mais incassable, tout au moins relativement. Le procédé, après avoir joui un instant d'une grande vogue, est à peu près oublié aujourd'hui.

On a fait il y a quelques années, un fin tissu métallique enduit d'une matière gélatineuse, souple, transparente. Ce produit a été arrêté dans son développement industriel, sans doute parce que, entre autres inconvénients, il offrait, comme le celluloïd, celui de la combustibilité.

On obtient aujourd'hui, au moyen de certains produits chimiques, notamment au moyen du formaldéhyde, le durcissement de feuilles de gélatine, lesquelles offrent la transparence du verre, et qui sont d'une grande souplesse et ténacité.

Le verre malléable que l'on annonce est sans doute une composition de cette nature.



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.
SAUCES " "
CONFITURES " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Curry, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... **NABOB**

AGENTS AU CANADA...

J. Alex. Gordon & Co.
MONTREAL

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 111



(N recevra à ce bureau jusqu'à vendredi le 10 juillet, des soumissions cachetées, adressées au sous-signe avec la suscription "Soumission pour Appareil de Chauffage, Bureau de Poste, Victoria," pour la construction d'un appareil de chauffage à l'eau chaude, au bureau de poste de Victoria, Colombie-Anglaise.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire au bureau de F. C. Gamble, Ingénieur résidant à Victoria, et à ce bureau le et après mercredi le 10 juin prochain.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce cheque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement, il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire,

Département des Travaux Publics, Ottawa, 27 mai 1896,

Le Commerce des Bois en Norvège

Voici d'après le consul de France à Christiania, quelques renseignements intéressants sur le commerce des bois en Norvège pendant l'année 1895.

L'exportation des bois de Norvège s'est élevée en 1895 à 1.674.574 mètres cubes.

Elle a été moins importante que les années précédentes, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

Année 1891.....	mètres cubes	1,931.561
— 1892.....	—	1,894.506
— 1893.....	—	1,686,505
— 1894.....	—	1,716,311
— 1894.....	—	1,674.574

La diminution a surtout porté sur les bois qui ont le moins de valeur, les bois ronds et les bois taillés. On a constaté, par contre, un relèvement dans la vente des bois rabotés et des bois sciés, qui tiennent la première place dans le commerce norvégien, ainsi que dans celle des douves et des bois en fente.

Les principaux clients de la Norvège ont été, en 1895 : La Grande-Bretagne et l'Irlande, qui ont acheté 1,033,865 mètres cubes ; la Belgique, 120,864 ; les Pays-Bas, 107,515 ; la France, 103,757 ; l'Allemagne, 76,354 ; l'Australie, 61,517 ; l'Afrique du Sud, 55,905 ; la Suède, 46,791 ; le Danemark, 30,389.

L'exportation en France a beaucoup diminué depuis la mise en vigueur de notre nouveau tarif douanier, surtout celle des bois sciés et celle des bois rabotés, qui est nulle maintenant. Nos achats à la Norvège en 1895 ont été de 103,757 mètres cubes.

Quant aux prix, le relèvement qui s'est produit en 1894 s'est accentué en 1895. Pour les bois sciés et rabotés notamment, ils ont été assez élevés sur toutes les principales places de commerce du monde, celles des Pays-Bas exceptées. Au début de cette année ils avaient encore une tendance à la hausse

et on pouvait former de bonnes conjectures pour 1895. Les stocks de Londres, qui est le principal marché norvégien, étaient peu considérables et d'autre part les prix des bois suédois, qui font une grande concurrence à ceux de Norvège, étaient fermes. On se demandait cependant si les négociants sauraient rester unis pour les maintenir et on craignait d'autre part que de grandes coupes de bois ne fussent faites sur les fonds de la Baltique, ce qui amènerait fatalement une baisse.

PETITES NOTES

Voici un moyen qu'on recommande pour obtenir des plantes et des fleurs desséchées tout en conservant leur couleur.

Pour le pratiquer, il suffit de se procurer du sable siliceux bien fin et pur et de disposer d'un four, ou même tout uniment d'une bonne exposition au soleil. On commence par bien faire sécher ce sable, puis on prend une boîte de carton ou de fer-blanc suffisamment grande, et l'on y place debout la fleur à conserver. On remplit cette boîte de sable, jusqu'à enterrer complètement le sommet de la fleur dans une couche sablonneuse qui la dépassera de plusieurs centimètres ; il faut verser le sable doucement et en poudre sur la fleur. Pour qu'aucune partie n'en soit cassée. On couvre la boîte soit d'un papier soit d'un carton percé de trous, et on la met au soleil ou plutôt dans un four, une étuve, une chaleur continue étant désirable pour la réussite. Au bout de trois ou quatre jour on retire les fleurs, et l'on s'aperçoit qu'elles sont bien desséchées et qu'elles ont gardé presque tout leur éclat naturel.

Il y a certains oiseaux qui ne couvent point leurs œufs, mais qui recourent à des procédés fort ingénieux pour assurer à leur progéniture la chaleur néces-

saire à l'incubation : de ce nombre est le Mégapode d'Australie, ou, comme on le nomme dans les livres de science, le *Megapodius tumulus*. Son nom lui vient de ce qu'il fabrique des tertres très larges et très hauts, que les premiers explorateurs avaient pris pour quelques-uns de ces monuments funéraires primitifs qu'on désigne sous la qualification de *tumuli*. C'est un nid ou plutôt une couveuse artificielle que le mégapode édifie, parfois sur quatre mètres et demi de haut et dix-huit de circonférence, avec des feuilles et des matières végétales en décomposition. Il y enterre ses œufs, et la fermentation de ces feuilles détermine une élévation de température très suffisante pour l'incubation.

Du mégapode il faut rapprocher le faisan indigène d'Australie ou *Leipoa*, qui surveille très attentivement la température de son tertre, couvrant et découvrant ses œufs plusieurs fois par jour pour les rafraîchir ou les réchauffer, suivant qu'il le juge utile.

Vous êtes sans doute loin de vous douter qu'en montant chaque jour votre escalier vous accomplissez un véritable tour de force et d'adresse. Rien n'est cependant plus exact, si nous nous en rapportons à ce que dit M. Emile Gautier, dans la *Science Française*, sur cette opération si banale, l'ascension d'un escalier.

« Je dis, écrit-il, qu'il n'est pas au monde un travail qui exige une plus grande dépense de forces, et la preuve c'est qu'il n'en est point qui vous essouffle plus rapidement.

« Supposons qu'on monte, à une allure modérée, deux étages par minute, de façon à employer deux minutes pour gravir quatre étages, dont la hauteur totale peut être évaluée à 20 mètres.

« Une personne pesant 75 kilogrammes aura ainsi, en 120 secondes, élevé son corps à 20 mètres, et fourni par conséquent, un travail de 75 x 20, soit 1500 kilogrammètres — le kilogrammètre

Manufacture ...de... PINCEAUX

DE LONDON....

Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. Demandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions....

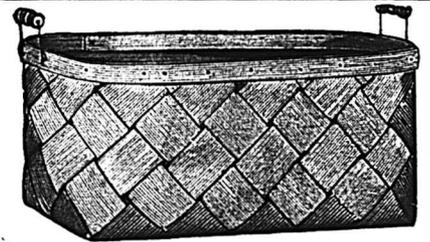
THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Echantillons : Batisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé.

Brevetée en Angleterre, en Allemagne et en France.



Paniers THE OAKVILLE BASKET CO.

La principale manufacture au Canada, de toute sorte de paniers en copeaux de bois (splint) depuis la plus petite boîte à fraises jusqu'au plus grand panier pour le linge.

Nous fabriquons également toutes sortes d'emballages pour les fruits, paniers pour le marché, boîtes de plantes pour jardiniers, boîtes pour cerises, mûres, etc., paniers de la contenance d'un minot, paniers à viande, en un mot, tous les genres de paniers en copeaux de bois (splint).....

The Oakville Basket Co. OAKVILLE, ONT.

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES..... TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier : No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES



EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

étant la force nécessaire pour élever un kilogramme à 1 mètre de hauteur.—soit 12,5 kilogrammètres par seconde, le 1/6 d'un cheval-vapeur.

“ S'il s'agissait de soulever des poids, il faudrait, pour avoir l'équivalent, prendre par terre successivement 30 masses pesant 100 livres chacune et les placer successivement sur une table haute d'un mètre, et cela, dans l'espace de deux minutes ”.

Ventes par le Shérif

F. F.—No 1877—The Trust and Loan Company of Canada vs Joseph Robert et al *es-qualité*, Rose Délima Roy, *es-qualité*, Henri A. Robert, Marie A. Robert, Marie E. Labelle et al.

Saisis comme appartenant à la défenderesse personnellement Dame Marie Eudoxie Evéline Labelle, les immeubles suivants, savoir :

Quatre lots de terre situés dans la cité de Montréal, connus aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, comté d'Hochelega, sous les numéros soixante-seize, cent-cinquante-huit, cent soixante-dix et cent soixante-seize, de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; tous les dits lots bornés en front par la rue Moreau—sans bâtisse.

Saisis 1o Comme appartenant par un tiers indivis à Dame Marie Eudoxie Evéline Labelle, en sa qualité de tutrice de son enfant mineure Anita Robert; 2o Comme appartenant pour un tiers indivis à chacun des défendeurs Henri Auguste Robert et Dame Marie Augustine Robert; 3o Comme appartenant aussi aux défendeurs Joseph Robert, Joseph Onésime Labrecque et Joseph Moïse Dufresne, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et administrateurs de la succession de feu Augustin Robert, les immeubles ci-après mentionnés, savoir :

Quinze lots de terre situés en la cité de Montréal, connus aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, comté d'Hochelega, sous les numéros quarante, cinquante-deux, cinquante-cinq, quatre-vingt-un, quatre-vingt-quatre, cent quarante-trois, cent quarante-neuf, cent cinquante-deux, cent cinquante-cinq, cent soixante-un, cent soixante-quatre, cent soixante-sept, cent soixante-treize, cent soixante-dix-neuf et cent quatre-vingt-deux, de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; tous les dits lots bornés en front par la rue Moreau—sans bâtisse.

1o Saisis comme appartenant pour trois neuvièmes indivis à Dame Marie Eudoxie Evéline Labelle, personnellement; 2o Comme appartenant pour

deux neuvièmes indivis à la dite défenderesse Dame Marie Eudoxie Evéline Labelle, en sa dite qualité de tutrice à son enfant mineure Anita Robert; 3o Comme appartenant pour deux neuvièmes indivis à chacun des défendeurs Henri Auguste Robert et Dame Marie Augustine Robert; 4o Comme appartenant aussi aux défendeurs Joseph Onésime Labrecque, Joseph Robert et Joseph Moïse Dufresne, en leur dite qualité d'exécuteurs testamentaires et administrateurs de la succession de feu Augustin Robert, les immeubles des dits défendeurs ci-après mentionnés, savoir :

1o Trois lots de terre situés en la cité de Montréal, connus aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, comté d'Hochelega, sous les numéros trois, seize, vingt-neuf de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; tous les dits lots bornés en front par la rue Moreau—avec les bâtisses dessus construites; à distraire des lots numéros trois et seize, le terrain pris pour ruelle; 2o La moitié sud-ouest d'un autre lot de terre situé en la cité de Montréal, connu aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, comté d'Hochelega, sous le numéro un, de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; le dit lot faisant l'encoignure des rues Notre-Dame et Moreau—avec les bâtisses dessus construites; à distraire du dit lot le terrain pris pour ruelle; 3o Trois autres lots de terre situés en la cité de Montréal, connus aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, comté d'Hochelega, sous les numéros dix-sept, dix-neuf, et quarante-trois, de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; tous les dits lots bornés en front par la rue Moreau—sans bâtisses; à distraire du lot numéro dix-sept le terrain pris pour ruelle.

Saisis comme appartenant au défendeur Olivier Robert :

1o Cinq lots de terre situés en la cité de Montréal, connus aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, sous les numéros quatre, cinq six, quatorze et quinze de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; tous les dits lots bornés en front par la rue Moreau—avec les bâtisses dessus construites; à distraire les dits lots de terrain pris pour ruelle; 2o Vingt-trois lots de terre situés en la cité de Montréal, connus aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, comté d'Hochelega, sous les numéros quarante-et-un, quarante-neuf, cinquante-trois, cinquante-six, soixante-dix-sept, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-huit, cent quarante-et-un, cent quarante-quatre, cent quarante-sept, cent cinquante, cent cinquante-trois, cent cinquante-six, cent cinquante-neuf, cent soixante-deux, cent soixante-cinq, cent soixante-huit,

cent soixante-onze, cent soixante-quatorze, cent soixante-dix-sept, cent quatre-vingt et cent quatre-vingt-trois, de la subdivision officielle du lot de terre originaire numéro quatre-vingt; tous les dits lots bornés en front par la rue Moreau—sans bâtisses; à distraire du lot numéro soixante-dix-sept le terrain pris pour ruelle.

Pour être vendus en mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-DEUXIEME jour de JUIN courant, à DIX heures de l'avant-midi.

A. F. F. No 1399.—The Montreal Loan and Mortgage Company vs. Alfred Benn, *es-qualité*.

Un morceau de terre situé dans le village de Saint-Jean-Baptiste, maintenant dans la cité de Montréal, et formant partie du lot de terre connu sous le numéro vingt (20), des plans et livres de renvoi officiels du dit village, et mesurant quatre-vingt-quinze pieds et quarante et un centièmes de largeur en front sur quatre-vingt-quinze pieds et dix-sept centièmes de largeur, en arrière sur soixante-et-douze pieds et vingt centièmes de profondeur sur la ligne de côté sud-est et soixante et douze pieds et vingt centièmes sur la ligne du côté nord-ouest, le tout mesure anglaise, plus ou moins; bornés en front par la rue Pantaléon, en arrière par une ruelle de 16 pds de largeur, étant une autre partie du lot numéro vingt, d'un côté au nord-ouest par une ruelle de huit pieds de largeur, communiquant avec la dite rue Pantaléon, et étant une autre partie du dit lot officiel numéro vingt, de l'autre côté au nord-est par le lot officiel numéro vingt et un, avec le droit de passage en commun dans les dites ruelles avec les propriétaires de cette partie du dit lot numéro vingt (20) immédiatement en arrière du dit morceau de terre—avec les bâtisses et dépendances sus-érigées.

Pour être vendu dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIX-NEUVIEME jour de JUIN COURANT, à ONZE heures de l'avant-midi.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député-Shérif.

Bureau du Shérif
Montréal, 10 Juin 1896. }

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières
Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le " PRIX COURANT."

LE TELEPHONE

L'invention du téléphone est sans contredit l'une des plus merveilleuses de notre époque, et son utilité a été reconnue et appréciée dès le début, tellement que son emploi est devenu général en peu de temps. Transmettre des ordres d'un appartement à un autre, d'un étage supérieur ou inférieur au moyen d'un tube muni aux deux extrémités d'un entonnoir, était un moyen trop élémentaire pour n'avoir pas été employé depuis longtemps dans les bureaux, dans les grandes maisons ; mais, autre chose était de transmettre à des distances p'us ou moins considérables, non seulement la hauteur des sons, jusqu'au timbre de la voix humaine, de manière à pouvoir faire reconnaître la voix de la personne qui parle de si loin par la personne qui écoute.

L'invention du téléphone est due à un savant écossais, M. Alexander Graham Bell, fils du professeur Bell, d'Edimbourg, avec lequel il s'est longtemps consacré à l'enseignement des sourds-muets. Dans cet ordre de travaux, M. Bell était parvenu à faire parler une sourde-muette, sa pupille, devenue depuis sa femme, et c'est précisément par les expériences auxquelles le conduisit cette tentative audacieuse, couronnée d'un plein succès, que l'idée du téléphone lui fut inspirée.

Aujourd'hui le téléphone est en usage partout, dans tous les pays, dans toutes les villes, et la somme d'avantages qui en résulte est incalculable. De son bureau, l'homme d'affaires communique avec ses correspondants avec autant de facilité que s'il les tenait à côté de lui. S'il a une visite à faire, il peut éviter toute démarche, toute perte de temps inutile, en demandant par téléphone s'il peut rencontrer la personne à qui il a affaire.

Honneur à l'inventeur.

PROFONDEUR DES MERS

Savez-vous que les navires flottent en maints endroits à des hauteurs tout aussi vertigineuses au-dessus du fond des mers que le ferait un ballon dirigeable évoluant dans notre atmosphère et dédaignant les bas-fonds dans lesquels gisent la plupart de nos grandes villes pour n'atterrir qu'aux sommets neigeux des plus hautes montagnes ?

Pour en être convaincu, il suffit de consulter le petit tableau suivant des profondeurs que de récents sondages ont assignées à différentes mers :

	Mètres.	Pieds.
Pacifique Nord.....	8 516	28,000
Pacifique Sud.....	8,281	27,230
Mer des Antilles.....	6,261	20,552
Océan Glacial Arctique.....	4,846	15,895
Méditerranée.....	4,400	14,432
Mer Noire.....	2,618	8,587
Mer du Nord.....	898	2,940
Atlantique Nord.....	8,341	27,108
Atlantique Sud.....	7,370	23,950
Océan Indien.....	6,295	20,460
Océan Glacial Antarctique.....	2,621	8,518
Mer de Chine.....	4,293	13,952
Mer du Japon.....	3,000	9,833
Mer Baltique.....	427	1,400

Dans ces eaux limpides et au grand soleil, un scaphandrier voit parfaitement à 20 ou 25 mètres de profondeur, et pourrait probablement lire son journal et écrire ses impressions s'il

avait emporté du papier parchemin, et que le journal ait été imprimé sur ce même papier.

A trente mètres, on distingue à peine ; et au delà, c'est la nuit noire perpétuelle où jamais rayons solaires n'ont pénétré, même à l'état diffus.

A dix mètres de profondeur les objets prennent des tons azurés, et à 70-100 pieds, ils deviennent tellement bleus qu'ils en sont noirs. Aussi les poissons particuliers que l'expédition du *Travailleur* et d'autres ont extraits des grandes profondeurs des mers ont-ils perdu avec le temps et les générations successives, non seulement la coutume de se servir de leurs organes visuels mais ces organes eux-mêmes.

PETITES NOTES

Un débat existe depuis longtemps sur la manière de compter le commencement des siècles.

La question s'est posée à la dernière séance de l'Académie des sciences.

L'académie a décidé que le vingtième siècle commençait en 1901 et non en 1900. Voici comment :

Un correspondant avait posé la question à la docte assemblée. Il mentionnait des documents d'après lesquels Goethe, Louis XIV, Victor Hugo, etc., ont exprimé l'avis que le dix neuvième siècle commençait en 1900.

Malgré ces autorités variées et très respectables, il n'est pas douteux qu'on ait fait erreur. Il n'y a pas eu d'année zéro, a fait remarquer M. Bertrand ; on a débuté par l'année 1.

Donc le prochain siècle commencera en 1901, le 1er janvier.

C'est bien l'avis de tous les astronomes, et de M. Faye en particulier ? a ajouté M. Bertrand en regardant M. Faye. M. Faye a fait un signe d'assentiment très affirmatif.

La question est donc résolue, par voie d'autorité.

Parmi les matières textiles extraordinaires dont il a été question dans ces derniers temps, on peut citer, comme possédant un véritable intérêt, tout au moins d'actualité, la soie d'araignée de Madagascar. C'est le Père Camboué, missionnaire à Tananarive, qui s'en est fait le protagoniste.

Il a étudié avec soin les divers tentatives qui ont été faites depuis le commencement du siècle dernier, pour utiliser la soie de nos araignées indigènes et particulièrement de l'épéire diadème, ainsi que d'une grande araignée américaine, la *nephila plumipes*. Des essais ont été tentés à Madagascar, avec des espèces indigènes, du genre *halabe*. Le Père Camboué est parvenu, au moyen d'un petit appareil ingénieux à dévider le fil sortant directement du corps de l'araignée et à en obtenir une quantité considérable. Les fils réunis de quelques araignées captives ont donné une soie très résistante.

Voilà certainement une concurrence à laquelle les vers à soie ne s'attendaient pas. Prendra-t-elle des proportions pratiques ? On peut faire quelques réserves, bienveillantes, d'ailleurs, à ce sujet. Quoi qu'il en soit, le jour où l'on verra, sur nos marchés, des étoffes tissées avec cette matière première, il est probable que le seul fait d'être habillées réellement en toiles d'araignées aurait, auprès des dames, un certain succès.

La Czarine vient, paraît-il, d'interdire aux dames de son entourage de fumer désormais en public. On ignore en général qu'en Russie les femmes fument tout autant que les hommes. Et qu'on n'imagine pas que les dames russes se bornent à griller de temps en temps, une mignonne "senorita."

Plusieurs grandes maisons de la Havane expédient en Russie de grandes quantités de leurs meilleurs produits, et ce ne sont pas les messieurs seuls qui font honneur aux cigares importés. C'est ainsi que la princesse Nellia a la réputation de fumer les meilleurs régalias qu'on puisse trouver en Russie, et que la comtesse Dimitri Waronzoff ne fume que des cigares fabriqués exprès pour elle. Et la fumerie n'est pas une prérogative des dames de l'aristocratie. La femme de l'iswoschtschik, la femme du commerçant, du fonctionnaire, l'épouse du médecin, de l'avocat, toutes s'adonnent au cigare.

On conçoit que la czarine, qui vient à peine de quitter la cour allemande où elle a été élevée, ait été fort choquée de voir jusqu'à ses dames d'honneur s'envelopper de nuages de fumée, et qu'elle ait pris cette sorte d'ukase qui doit paraître terriblement rigoureux aux dames russes.

On sait que la reine Victoria et son défunt mari, le prince Albert, avaient donné à leurs enfants une éducation remarquablement sévère. Les journaux rapportent à ce propos deux nouvelles anecdotes.

Un jour, la petite princesse royale "firtrait" avec quelques officiers de sa suite. C'est en vain que la reine lui lançait des regards foudroyants ; la princesse persévérait dans ses coquetteries et finit par laisser tomber intentionnellement son mouchoir hors de la voiture, naturellement tous les officiers de la suite se précipitèrent comme un seul homme pour le ramasser ! Mais à ce moment, la reine Victoria intervint.

Elle s'empara du mouchoir de sa fille et le lança à la place où elle l'avait laissé tomber ; puis se tournant vers la princesse : "Maintenant, dit-elle, descends de voiture et va ramasser ton mouchoir." La jeune fille essaya bien de protester ; mais la reine demeura inflexible ; rouge de honte et les yeux brillants de colère, la "conpable" s'exécuta.

Une autre fois, ce fut le jeune prince de Galles, "Princle", qui reçut une leçon salutaire ; il se promenait à cheval avec son père ; il négligea de rendre son salut à un pauvre diable qui passait. Le prince Albert remarqua aussitôt cette impolitesse ; il arrêta court son cheval et dit à son fils : "Mon enfant fait volte-face et court saluer ce brave homme."

On rencontre parfois dans la vie des gens qui ont une singulière façon de vivre et qui, malgré une hygiène déplorable qui tuerait tout autre, vivent tout de même, et, ce qui nous étonne le plus, vivent très longtemps et sans incommodité ou infirmité apparente.

Tel est, si l'on en croit la *Médecine moderne*, le cas d'une population de 1000 individus environ, hommes, femmes et enfants, tous mineurs, qui passent leur existence au fin fond des mines de sel gemme de Wieliczka, en Galicie, à plusieurs centaines de mètres de profondeur ;

Les galeries s'étendent sous terre, sur une longueur de 82 kilomètres, et les mineurs ont construit, à même le sol des maisons, un hôtel de ville, des salles de réunion et même un théâtre ! Ils vivent et meurent dans ce village souterrain où les rues bien nivelées, les places spacieuses, sont éclairées à la lumière électrique.

On cite des familles qui, depuis plusieurs générations, ne sont jamais montées à la surface du sol (?).

La petite église de Wieliczka avec ses statues sculptées dans les blocs de sel est une des plus merveilleuses constructions architecturales de l'Europe.

Ainsi conservés pour ainsi dire dans le sel, les habitants de cette cité souterraine voient couler leurs jours dans le bonheur le plus parfait. La plupart d'entre eux arrivent aux limites de l'extrême vieillesse.

Voilà, à n'en pas douter, un genre de vie qui va quelque peu à l'encontre des notions d'hygiène reçues et généralement enseignées chez nous !

D'après l'*Electrical World*, le record de grandeur des courroies qui gémissent dans les usines sous le coup de collier des chevaux-vapeur est détenu par deux énormes courroies américaines. L'une ne pèse pas moins de 2,500 kilogrammes ; elle a une largeur de 2 m. 50 et une longueur de 60 mètres ; à triple épaisseur, elle a demandé 659 peaux de bœuf pour sa construction.

Une autre courroie, articulée celle-là, la plus large qu'on ait faite, a 1 m. 50 de largeur, 2 centimètres d'épaisseur et 60 mètres de longueur ; il n'y entre pas moins de 400,000 chaînons et son poids dépasse 2 tonnes.

On a célébré beaucoup d'anniversaires et de centenaires en l'an de grâce 1895, mais il y en a un qu'on a oublié : celui de l'introduction de la fourchette en Europe occidentale ! La fourchette aurait vu fêter son neuvième centenaire !

C'est en effet en 995 qu'une princesse byzantine a introduit, à Venise, la première fourchette, à l'occasion de son mariage avec le fils du doge Pietro Orseolo.

Les familles principales de Venise imitèrent la mode nouvelle. La fourchette mit trois siècles—oui, trois cents ans—pour gagner Florence.

En 1373, elle fit son entrée en France, et ne pénétra qu'en 1608 en Angleterre.

Depuis plusieurs années, on s'est mis à fouiller les ruines de l'ancienne ville de Babylone.

On y a trouvé des briques ou carreaux portant certains signes caractéristiques. Les savants archéologues sont parvenus à déchiffrer ces caractères cunéiformes et ont trouvé que ces carreaux en terre cuite constituaient des documents manuscrits très curieux et fort importants au point de vue de l'histoire.

Le musée britannique de Londres a acheté ; il y a quelques mois, plusieurs de ces documents babyloniens qui datent de l'année 2300-2150 av. J.-C., c'est-à-dire du temps d'Abraham, et qui ont trait à plusieurs maisons de commerce de Babylone.

Il est difficile de savoir de quelle manière le Chaldéen, en ce temps-là, payait son verre de bière ; mais, ce qui est certain, c'est qu'on connaissait cette boisson à Babylone, qu'il existait des débits de bière et qu'on la conservait dans des caves très fraîches. Le

document en question contient la copie du contrat de vente d'un terrain à bâtir touchant au cabaret Bit Sickari, tenu par les frères Sin-Abu-Su. La pièce de terrain est décrite comme suit : " Une pièce de terre sur laquelle on peut construire une maison, dont une excavation sous le sol et une partie du mur appartiennent au cabaret qui est situé à côté." Cette clause indique clairement que la cave du cabaret se trouvait sous le terrain en question. Ce contrat a été écrit sous le règne de Khammuri, roi de Babylone environ 2300 ans av. J.-C. Le contenu en est parfaitement clair. La maison dont il s'agit était située dans la ville de Sippara.

Il est hors de doute que le cabaret ou débit de bière était une institution ordinaire à Babylone. En Chaldée, on faisait des offrandes de bière dans les cérémonies religieuses ; et, d'après une description qu'on a découverte, on en distribuait de grandes quantités à l'occasion des fêtes publiques.

Les statisticiens ont parfois d'originales idées. C'est ainsi qu'un savant (?) allemand s'est amusé à faire des calculs sur la place qu'occuperaient dans l'espace les quatorze cent quatre-vingts millions d'être humains qui peuplent la terre, si on les plaçait les uns à côté des autres.

Voici quelques-uns des résultats auxquels il est arrivé.

L'humanité entière pourrait aisément se tenir debout dans un espace superficiel de cinq lieues carrées, c'est-à-dire que la plus peite province d'Allemagne celle de Schaumbourg-Lippe serait encore trop grande (elle a six lieues carrées), pour contenir tous les êtres humains. Un vélocipédiste un peu habile pourrait en quelques heures faire le tour du genre humain ainsi groupé.

Si l'on voulait enfermer le genre humain dans une boîte, où chaque individu serait placé dans la position assise, il suffirait de donner à cette boîte 1,042 mètres de longueur sur autant de largeur et de profondeur, c'est-à-dire environ 3 fois les dimensions, dans tous les sens, de la tour Eiffel.

Un pareil édifice, avec ses quatorze cent quatre-vingt millions d'habitants, ne pèserait pas moins de cent millions de kilogrammes.

Un savant Espagnol, le Dr Mendès, qui s'occupe exclusivement de statistique, vient de publier des chiffres plus éloquents que tous les discours possibles sur les armées permanentes.

Ainsi, l'Allemagne qui a un revenu annuel de \$300,000,000, en dépense 118,000,000 pour son armée et sa marine.

L'Angleterre dépense annuellement pour les mêmes fins \$180,000,000, sur ses \$488,000,000 de revenus.

En France, où les revenus annuels s'élèvent à \$670,000,000, l'armée et la marine émarginent au budget pour la somme de \$174,000,000.

L'armée et la marine américaines coûtent \$80,000,000 par année, bien que l'armée ne se compose que d'environ 25,000 hommes. Mais il faut ajouter que ce sont des colonels, pour la plupart, ce qui expliquerait bien des choses !

D'après les travaux du Dr Mendès, c'est donc la France qui supporterait le plus facilement les dépenses qu'entraînent ses armées de terre et de mer, puisque ses revenus sont considérablement plus élevés que ceux des autres pays.

On Demande une Idée Si vous avez... pensé à quelque chose valant la peine d'être breveté, protégez vos idées ; elles peuvent vous rapporter une fortune. Ecrivez à JOHN W. EDDERBURN & CO., Solliciteurs de Brevets, à Washington, D. C. pour leur offre d'un prix de \$1,800.00 et une liste de deux cents inventions demandées.

Division St - Laurent

Les élections parlementaires seront faites d'après les listes des voteurs de 1894. Plusieurs voteurs sur ces listes sont déménagés depuis, mais ils sont quand même qualifiés pour cette élection.

Les personnes favorables à l'élection du

MAIRE

R. WILSON SMITH

Faciliteront grandement la besogne, en même temps qu'elles obligeront beaucoup en envoyant de suite leur adresse postale en même temps que leur place d'affaires à

A. G. DOUGHTY

AU COMITE CENTRAL

56 rue St-Laurent, Tel. 1647

COMITÉS DE QUARTIERS :

1851, rue Ste-Catherine,	Téléphone 6950
98, rue Bleury,	1630
211, " "	3805
14, rue Prince Arthur	6023
901, rue St-Laurent,	6050
673, rue Dorchester,	

TOUS SONT LES BIENVENUS

Division St - Antoine

VOTEZ POUR

LE

Dr THOS. RODDICK

CANDIDAT CONSERVATEUR

**LES COMITÉS SUIVANTS
SONT MAINTENANT OUVERTS**

No 357 rue Saint-Jacques,	
No 1082 " "	
No 2161 " Notre-Dame,	
No 2445 " "	
No 2206 " Sainte-Catherine,	
No 2708 " "	
No 175 " Saint-Antoine	
No 289 " "	
No 83 " Fulford,	

STERILISATION DU LAIT

Etudes de MM. Pellerin et Lezé

On sait combien la stérilisation du lait est chose difficile. Ce liquide est si altérable, d'un équilibre si compliqué et si fragile, que le moindre changement détruit, ou tout au moins modifie ses propriétés essentielles.

Les organismes trouvent dans le lait un milieu des mieux appropriés, ils s'y développent avec une très grande rapidité en transformant la caséine et le sucre de lait en produits d'une valeur nutritive beaucoup moindre : les modifications sont définitives ; le liquide primitif ne peut plus être ramené à son état primitif, ni recouvrer les précieuses qualités qu'il possédait.

La stérilisation a pour but de s'opposer à ce développement des germes, de détruire ces organismes malfaisants par l'application d'une température élevée. On parvient sans grande peine au résultat et l'on trouve dans le commerce de nombreux et excellents appareils pour atteindre le but poursuivi. Dans la grande majorité des méthodes diverses, on fait bouillir le lait sous

pression, on ferme ou du moins on fait se fermer les ouvertures des vases lorsque le lait est encore en ébullition.

On s'oppose donc à toute nouvelle rentrée d'air, le lait stérilisé par la chaleur et maintenu ensuite dans le vide, se conserve indéfiniment.

S'il est quelquefois peu modifié par l'application trop prolongée de la chaleur, la chose n'importe guère : des expériences poursuivies dans les hôpitaux ont démontré que les laits stérilisés étaient très bons dans l'alimentation et que leur emploi abaissait très notablement la mortalité infantile.

Pour les usages courants du commerce, cette stérilisation entraînerait peut-être trop de frais ; on la remplace d'ordinaire par une simple pasteurisation qui ne donne au lait qu'un prolongement éphémère de conservabilité, car à des températures voisines de 168°, les organismes adultes sont seuls tués ; les spores résistent et se développent par la suite, de sorte qu'au bout de deux ou trois jours, à la température ordinaire, le lait est redevenu aussi malade qu'il l'était à l'origine.

En général, cette guérison momentanée a cependant été utile ; c'est grâce à elle que l'on a été à même d'expédier lait dans les lieux de consommation et d'offrir au public un lait sain et possédant toutes ses propriétés nutritives intactes.

Dans la plupart des cas, comme la consommation se fait dans l'espace de deux ou trois jours, la pasteurisation suffit pour assurer la conservation, mais il faut bien se rappeler qu'il ne correspond pas du tout à une stérilisation : un lait pasteurisé et bien pasteurisé contient encore les germes de maladie ; un lait pasteurisé serait très bien le véhicule de la fièvre typhoïde ou de la tuberculose, car les organismes y subsistent à l'état de spores et n'attendent que des circonstances favorables pour se développer.

Nous avons cherché un moyen terme entre les deux méthodes. Nous nous sommes proposé de stériliser le lait à température inférieure à celle de l'ébullition, pour ne pas modifier les propriétés du liquide, mais cependant, toutefois, en faisant mieux que par la pasteurisation : en tuant les spores. Nous

CHARLES E. ROY

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPÉCIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.
CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

GRAINS DE SEMENCE

Blé fife, rouge et blanc du Manitoba, Blé blanc de Russie, Blé à barbe d'Ecosse, Avoine Pois, Sarrasin, Lentille, Graine Mil canadien et américain, Graine Trèfle rouge, Alsike, blanc, Vermont, etc.

PLATRE A TERRE

—AUSSI—

FLEUR, LARD, JAMBON, SAINDOUX, BARLEY, ETC., ETC.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

ATTENDU PROCHAINEMENT PAR BINE "PEERLESS" UNE CARGAISON DE

MELASSES BARBADES

NAZAIRE TURGOTTE & CIE, - - QUEBEC

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS**DÉMÉNAGÉS****Au No 13 Rue St-Antoine, QUEBEC**

ANCIEN POSTE DE JOHN ROSS & Co.

VERMICELLE ET MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU QUEBEC.**LOUIS DESCHENES**

Encanteur de Commerce

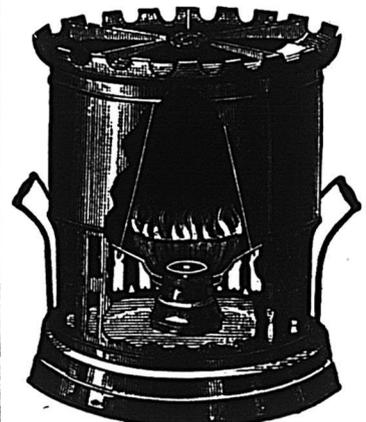
— ET —

Marchand à Commission

Avances faites sur consignations...
Emprunts négociés sur hypothèques

**33, rue Sault-au-Matlot
Basse-Ville. QUEBEC.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE des FOURNEAUX-VITESSE
DE L'INGÉNIEUR ROUZÉE, PARIS

**\$2.50**

Brûlant
tous les
Pétroles

Sans odeur
ni
fumée.

A bec rond intensif à courant d'air. Vente en Gros.

ROYER & ROUGIER FRERES

55 rue St-Sulpice, MONTREAL

Escompte spécial pour le commerce.

y sommes parvenus par l'application prolongée de la chaleur.

1o Température convenable.

Nos premiers essais ont été faits à des températures variant de 158 à 167, mais nous avons reconnu que le résultat n'était pas parfait; la température de 167° est insuffisante; celle de 185° convient bien, il est inutile de la dépasser.

2o Temps de l'opération.

Il est évident que cette température doit être longtemps appliquée pour que les spores soient atteintes, et si nous avons eu quelques succès en conservant le lait à 185°, pendant 20 minutes ou une demi-heure, nous regardons cependant ce temps comme insuffisant. Il faut appliquer la chaleur pendant une heure pour avoir toute certitude.

3o Mode opératoire.

On verse le lait dans des bouteilles ou dans des vases, que l'on emplit aux quatre cinquièmes ou aux cinq sixièmes seulement: le vide étant destiné à ménager au liquide une dilatation libre lors du chauffage.

On ferme hermétiquement; si l'on a employé des bouteilles, on ferme avec de bons bouchons que l'on assujettit par des ficelles ou de légers fils de fer.

Vases ou bouteilles sont mis au bain-marie et l'on élève doucement la température jusqu'à 185°, on la maintient à ce degré pendant une

heure. Il est évident qu'il faut que les vases soient submergés dans l'eau chaude et qu'il est à recommander de les remuer légèrement, de les retourner de temps à autre; on laisse refroidir dans l'eau du bain-marie, on retire les bouteilles, on les essuie et c'est tout.

Le lait se conserve ensuite sans autre précaution et dans des circonstances quelconques.

Nous avons des laits qui datent de plus de trois semaines et que l'on a gardés huit à dix jours dans des étuves; le lait ne subit aucune modification apparente; toute la crème monte comme à l'ordinaire, mais on la réincorpore au liquide par une simple agitation.

A la dégustation, le lait ainsi conservé est aussi doux, aussi frais que du lait naturel; l'acidité ne subit aucune augmentation.

Essayés à la présure, ces laits donnent un coagulum porcelanique et homogène comme du lait frais naturel, tandis que le lait bouilli se coagule en grumeaux indépendants et non en masse.

En résumé, c'est du lait.

Ce lait ainsi stérilisé à 185° a été conservé à la chaleur sous pression et les gaz qui auraient pu se dégager du liquide à cette température se redissolvent partiellement lors du refroidissement. On n'a plus, comme dans le lait stérilisé, un liquide dépourvu de ses gaz natu-

rels, mais bien le lait lui-même tel qu'il était à l'origine.

Déjà, dans le procédé Popp et Becker, on avait songé à réintroduire de l'air stérilisé dans le lait stérilisé et MM. Popp et Becker faisaient remarquer que leur lait semblait d'un goût plus agréable que les laits conservés dans le vide.

Nous avons reconnu enfin, et cela était à prévoir, que notre procédé de conservation n'était pas un moyen de guérison: du lait déjà trop altéré ne peut pas se régénérer et il est presque inutile de dire que la limite de l'application de la méthode se trouve au point d'apparition du coagulum par la chaleur.

Si le lait se coagule tout seul quand on chauffe, on ne peut pas le chauffer sans le dénaturer, sans le détruire; la méthode nouvelle est aussi inapplicable que toutes les autres, du reste.

Nous avons trouvé que cette limite correspondait à peu près à 2 gr. d'acide lactique par litre. On ne peut et on ne doit traiter que des laits frais; marquant dans les environs de 18 a au plus; 20 a serait déjà trop.

R. LEZÉ.

LE PLÂTRE EN AGRICULTURE.

Le plâtre cru ou cuit, dit M. Garola, influence généralement d'une manière très favorable le développement des plantes fourragères de la famille des

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

**DE QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS, ETC.**

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

The MERCHANTS & BANKERS INTERNATIONAL GUARANTEE Co. OF BRITISH NORTH AMERICA

Qui a fait application pour obtenir son incorporation sous l'Acte de la Puissance du Canada, est considérée comme devant être une entreprise dont les actions seront un des meilleurs placements pour toutes les classes, principalement pour les petits capitalistes. Le système adopté par cette compagnie et son genre d'affaires feront de ses actions des valeurs payantes, rapportant des dividendes égaux à ceux des meilleures valeurs existant actuellement. C'est le moment de souscrire. Nous vous donnerons par la maille ou à notre bureau des informations complètes qui vous convaincront...

S'ADRESSER :

13, 15 et 17, Cote St-Lambert

M. & B. I. G. Co. of B. N. A.

MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE

Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait.

T. BLOUIN & Cie, EPICIER EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

ASSORTIMENT CHAUSSURES

Si vous désirez assortir votre stock de Chaussures, écrivez-moi. J'ai tous les genres, toutes les qualités et tous les points constamment en main.

Chaussures Fines, Légères, Formes Nouvelles

Chaussures Fortes, Solides, Durables

Aussi toujours en main : **Claques, Vernis, Lacets.**

NOTRE STOCK DE CHAUSSURES EST LE PLUS GRAND DE LA PROVINCE

Chaussures en Gros

J. H. BEGIN, St-Roch, Québec.

légumineuses, comme le trèfle, la luzerne, le sainfoin, quelle que soit la nature apparente du sol où elles végètent. Il y a toutefois des terrains où le plâtre est sans effet. Dans les sols, même calcaires, qui manquent d'acide sulfurique, il est évident que le plâtre sera d'un emploi avantageux. Si d'un autre côté, le sous-sol est plus pauvre en potasse que le sol superficiel, l'emploi du plâtre se montrera aussi avantageux, car cet amendement a pour effet de faciliter la descente de la potasse des couches supérieures dans les couches profondes du terrain, où les légumineuses développent la majeure partie leurs radicelles absorbantes.

La quantité de plâtre à répandre par hectare sur les légumineuses est de 660 à 880 lbs. On fait le premier plâtrage aussitôt la récolte de la céréale dans laquelle on avait semé la plante fourragère et on peut obtenir ainsi souvent un bon regain à l'automne. Les années suivantes on plâtre pour chaque coupe que l'on peut obtenir à raison de 200 kilogrammes par hectare. On répand cet amendement sur les plantes en végétation au printemps et sur les repousses pour les coupes suivantes. On choisit, pour faire l'opération du semis, un temps calme et humide ou qui promette une forte rosée nocturne.

Les expériences faites sur l'emploi du plâtre à la dose de 3,300 à 4,400 lbs à l'hectare (2½ arpents) dans les vignes ont donné des résultats satisfaisants chaque fois que le sol superficiel avait été enrichi par des fumures antérieures abondantes de fumier de ferme. Il est probable qu'ici, comme pour les légumineuses, le plâtre agit comme mobilisateur des éléments fertilisants et favorise ainsi la nutrition des racines profondes. On doit donc toujours employer le plâtre en même temps que le fumier.

Le plâtre *cuit* n'a, au point de vue qui

nous occupe, d'autre supériorité sur le plâtre *cru* que de renfermer environ 10 p.c. d'eau en moins; mais, d'autre part, il est plus cher et la différence de prix fait généralement disparaître l'avantage qu'il y aurait à l'employer.

UN NOUVEAU SYSTEME DE GRAVURE

Le professeur Herkomer, de la Royale Académie de Londres, vient d'imaginer un nouveau procédé permettant de transformer directement en cliché d'imprimerie une peinture faite par un artiste. Disons, sans pouvoir entrer dans les détails, que le peintre emploie comme matière colorante une substance noire ressemblant à de l'encre d'imprimerie qu'il applique sur une plaque de cuivre polie et argentée. La substance colorante en question a la propriété de demeurer pratiquement toujours humide, ce qui est nécessaire pour le traitement à suivre. C'est de l'épaisseur même de l'encre sur les divers points de la plaque dont tire partie M. Herkomer.

On recouvre le tout d'une épaisse couche d'une poudre particulière, et on fait ensuite tomber, au moyen d'une brosse douce, tout ce qui n'est pas retenu par l'encre; la poudre contient, du reste, des particules grossières et d'autres très fines, si bien que celles-ci sont collées là où l'encre était en faible épaisseur et celles-là, au contraire, là où elle formait épaisseur. La plaque ainsi recouverte constitue ce que l'inventeur appelle une surface granulée dont il prend un électrotype (un cliché galvanoplastique, grâce à la conductibilité tout exceptionnelle de la poudre et de l'encre employées).

Le professeur Herkomer a présenté son invention à la "Fine Arts Society" de Londres.

PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celle de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-ci sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois malodorantes et toujours dangereuses; celles-là sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

Les engrais, en raison de leurs propriétés constitutives même, dévorent leurs sacs d'emballage, lesquels représentent parfois 10 pour 100 de la valeur de leur contenu. La *Revue de chimie industrielle* indique, en conséquence, à nos agriculteurs, un moyen de conserver les sacs, au point même de pouvoir les utiliser ensuite pour l'emballage des denrées agricoles. D'après M. Crispo, qui préconise le procédé de conservation dont il est l'inventeur, ce n'est pas la légère acidité des superphosphates qui peut causer la destruction. La vraie cause est l'acide fluorhydrique dégagé par l'action de l'acide sulfurique sur le fluorure de calcium contenu dans le phosphate. Cet acide produit un véritable épauillage chimique.

Comme remède, M. Crispo conseille d'imprégner les sacs de carbonate de chaux ou de craie délayée dans une solution légère de colle. Chaque sac doit absorber 50 grammes (près de 2 oz) de craie environ. C'est un remède très aisé à appliquer et, s'il conduit à l'économie, il sera le bien accueilli.

POUR LE PRINTEMPS

Un choix considérable de..... **GRAINES DE SEMENCE**

Demandez nos prix et échantillons et vous serez certains d'avoir satisfaction chez

J. A. PLAMONDON, Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, **QUEBEC**

ALFRED ROBITAILLE DIT



Qu'il ne vend pas de *compound vinegar*, ni aucun autre des articles malsains introduits dans le commerce sous le nom de vinaigres, mais, au contraire, qu'il offre à sa clientèle le vinaigre le plus pure et manufacturé avec le plus grand soin.

SA CELEBRE MARQUE..... **“EUREKA”**

Est connue dans tout le Dominion,

QUI ETES-VOUS DES DEUX ?

L'Acheteur Imprévoyant DIT :

Pourquoi perdre mon temps en lisant cette annonce. Je fais assez bien comme cela.

QUE FAIT-IL ?

Il passe l'annonce sans la lire.

L'Acheteur Sage DIT :

Un bon vinaigre est exactement ce que mon commerce a besoin.

QUE FAIT-IL ?

Il nous envoie immédiatement Vinaigre Eureka
..... un ordre pour du

RESULTAT : L'acheteur imprévoyant perd sa clientèle en vendant des mauvais vinaigres.
L'acheteur sage augmente son commerce en vendant l'**EUREKA**.

Etes-vous un acheteur imprévoyant ou un acheteur sage ?

ALFRED ROBITAILLE, QUEBEC.

SEMENCE---

GRAINS ET GRAINES
DE TOUTES ESPECES

PAR.....

GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 34 et 86 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul, **QUEBEC.**

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

DIVIDENDE No 61

Avis est par le présent donné qu'un **Dividende de trois pour cent** (3 p.c.) pour les 6 mois courants, égal au taux de six et demi pour cent par an a été déclaré sur le capital payé de cette institution et sera payable au bureau de la banque à Montréal, le et après lundi, le premier juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du dix-sept au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque à Montréal, mercredi, le dix-sept juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction.

TANCREDE BIENVENU, Gérant.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un **dividende de huit dollars par parts** du Capital Action de cette institution, a été déclaré et que ce dividende sera payable à son bureau, à Montréal, le et après **Jeudi, le 2 Juillet prochain**

Les livres de transferts seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction.

HY. BARBEAU, Gérant.

Montréal, 30 mai 1896.
juin 5-12-19-26.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 JUIN 1886.

Allumettes.

Télégraph, la caisse.....	\$3 50
Tiger " " " " " " " "	3 00
Telephone " " " " " " " "	3 30
Parlor " " " " " " " "	1 75

Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.

BRYANT & MAY.

Robert Greig & Co., agents

Safety No 9 grosse	2 00
" " 10 " " "	1 10
Tiger " 2 " " "	5 00
" " 4 " " "	2 00

Articles divers.

Briques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37½
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien.....	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.....	0 09	1 00
No 2, " " " " " "	0 00	0 75
No 3, " " " " " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 11	0 11½
" London Sperm.....	0 10	0 10½
Cable coton ½ pce., lb.....	0 13	0 14
" Manilla, lb.....	0 12	0 14
" Sisal, lb.....	0 07	0 08½
" Jute, lb.....	0 08	0 09
Chandelles suif, lb.....	0 00	0 09
Cartes à jouer, doz.....	0 25	3 50
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 00	0 60

Ficelles..... 30 pieds.....	0 40	0 70
" " " " " " " "	40	0 50
" " " " " " " "	48	0 60
" " " " " " " "	60	0 75
" " " " " " " "	72	0 90
" " " " " " " "	100	1 25
Graine de canari, lb.....	0 03	0 04
" canari, paq., lb.....	0 06	0 08
" chanvre, lb.....	0 33	0 04
" Rapée, lb.....	0 06	0 07
Lessis concentré, com.....	0 30	0 40
" pur.....	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1.....	0 16	0 20
" " " " " " " " " "	No. 2.....	0 13
" " " " " " " " " "	No. 3.....	0 12
Pipes, en boîtes.....	0 65	0 90

Cafés.

Cafés rôtis.

Standard Java.....	36c
Old Gov. " " " " " "	34½c
Imperial " " " " " "	31½c
Arabian Mocha.....	36c
Pure " " " " " "	33c
Standard Java et Mocha.....	36c
Old Gov. Java et Mocha.....	35½c
Java Siftings.....	31c
Jamaïque.....	28c
Maraibo.....	30c
Rio.....	21½ à 27c

Chocolats et Cacaos.

Cacaos Cowan.

Hygiénique, en tins de ½ lb dz.	3 75	
" " " " " " " "	½ lb " " " " " "	3 25
" " " " " " " "	½ lb lb " " " " " "	0 55
Essence cacao, non sucré, p. dz	1 40	
" " " " " " " "	sucré, tins ½ lb dz	2 25

Chocolats Cowan :

Queen's dessert, ½ et ¼ la lb.....	0 40	
" " " " " " " "	6 div. " " " " " "	0 42
Mexican Vanilla, ½ et ¼ la lb.....	0 35	
Parisien, morc. à 5c la lb.....	0 30	
Royal Navy, ½ et ¼ la lb.....	0 30	
Chocolate icing paq., 1 lb. la dz.	2 25	
" " " " " " " "	" " " " " " " "	1 25
Pearl Pink Icing " " " " " "	" " " " " " " "	1 75
White Icing " " " " " " " "	" " " " " " " "	1 75

Cacao Rowntree's Fleet.

Robert Greig & Co., agents.

Petites boîtes,..... doz.	1 65	
½ lbs..... doz.	2 40	
¼ lbs..... doz.	1 60	
Chocolat " Diamond " " " " "	lb " " " " " "	0 24
" " " " " " " " " "	Queen " " " " " "	0 40

Felix Potin :

Chocolat, qualité No 1, lb.....	0 27½	
" " " " " " " " " "	3, lb.....	0 35
Cacao, boîte ½ lb.....	0 27½	

Chocolat Fry.

Caracas ½ boîte de 6 lbs.....	la lb " " " " " "	0 42
Vanille " " " " " " " "	" " " " " " " "	0 42
Gold Medal (sucré) " " " " " "	" " " " " " " "	0 29
Pur non sucré ½ " " " " " "	" " " " " " " "	0 42
Diamond ½ et ¼ " " " " " "	" " " " " " " "	0 24
Monogram ½, 6 div. " " " " " "	" " " " " " " "	0 24

Cacao Fry.

Concentré ½ ½ 1 lb boîte de 1 doz	2 40	
Homéopathique ½ bte 14 lbs la lb	0 33	
" " " " " " " " " "	½ bte 12 lbs la lb	0 33

Confitures et Gelées

Confitures :

Crosse et Blackwell, doz..... 1.90 à 2.50

De Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs.....	la lb. " " " " " "	0 13
do " " " " " " " "	3, 4 et 5 lbs. " " " " " "	0 12
do " " " " " " " "	6, 7 et 10 lbs. " " " " " "	0 11
Seaux de 7 lbs.....	la lb. " " " " " "	0 12
do " " " " " " " "	14 " " " " " "	0 11½
do " " " " " " " "	28 " " " " " "	0 11
Tumblers de 8 onces.....	la douz. \$1 25	
do " " " " " " " "	de 1 lb.....	2 25

De A. C. Dionne :

Canistres de 1 lb.....	douz 1 50	
do " " " " " " " "	de 2 lb.....	douz 2 60

Gelées

Michel Lefebvre & Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs.....	la lb. " " " " " "	0 11
do " " " " " " " "	3, 4 et 5 lbs. " " " " " "	0 10
do " " " " " " " "	6, 7 et 10 lbs. " " " " " "	0 09½
Seaux de 7 lbs.....	la lb. " " " " " "	0 10
do " " " " " " " "	14 " " " " " "	0 09½
do " " " " " " " "	28 " " " " " "	0 09
Tumblers de 8 onces.....	la douz. \$1 25	
do " " " " " " " "	de 1 lb.....	2 25

Lazenby.

Tablettes de Gel., 13 variétés. pts 1 20

Conserves alimentaires.

Légumes.

Blé d'Inde.....	doz. 0 75	0 90
" Yarmouth 2 lbs.....	" 0 00	1 50
" Windsor " " " " " "	" 0 80	0 85
Hoegg Baked Beans.....	1 20	1 25
Windsor " " " " " "	1 20	1 25
Haricots de Boston.....	2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	1 05	1 10
Petits pois français.....	boîte 0 10	0 11
" " " " " " " "	flns.....	boîte 0 13
" " " " " " " "	extra fins.....	boîte 0 15
" " " " " " " "	extra surfins.....	0 17
Tomates.....	doz. 0 75	0 90
Haricots verts.....	" 0 80	0 90
Champignons la boîte.....	" 0 14	0 24
Truffes.....	" 4 80	5 00
Olives Pints.....	" 4 50	5 50
" " " " " " " "	¾ Pints.....	2 50
Citrouilles, 3 lbs.....	" 0 90	0 95
Asperges.....	" 4 00	4 50

Fruits :

Ananas, 2 et 3 lbs.....	doz. 2 25	3 00
Bleuets, 2 lbs.....	" 0 00	0 80
" " " " " " " "	3 lbs.....	0 00
Fraises, 2 lbs.....	" 2 00	2 10
Framboises, 2 lbs.....	" 1 75	1 90
Pêches, 2 lbs.....	" 2 00	2 10
" " " " " " " "	3 lbs.....	2 75
Poires, 2 lbs.....	" 1 75	2 00
" " " " " " " "	3 lbs.....	2 30
Pommes, gal.....	" 1 80	1 90
" " " " " " " "	3 lbs.....	0 85
" " " " " " " "	2 lbs.....	0 00
Prunes, 2 lbs.....	" 1 75	2 00

Poissons :

Clams, 1 lb.....	doz. 1 50	2 00
Homards boîte ronde.....	" 1 90	2 10
" " " " " " " "	boîte plate.....	2 50
Huitres, 1 lb.....	dz 1 30	1 40
" " " " " " " "	2 " " " " " " "	2 20
Maquereau.....	" 1 30	1 40
Sardines ½ françaises.....	boîte 0 08	0 25
" " " " " " " "	françaises.....	0 16
Smelts (Eperlans).....	doz. 0 50	0 00
Saumon boîte ronde.....	" 1 20	1 40
" " " " " " " "	plate.....	1 50
Harengs marines.....	1 60	1 65
Anchis.....	3 25	0 00
Harengs aux Tomates.....	1 55	1 69
Anchis à l'huile.....	3 25	4 50
Sardines Royan à la Vatel.....	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....	0 00	0 15
Thon à la Vatel, jarre.....	0 00	0 27½

- Union Sardinière.

Sardines à l'huile ½ caisse	0 00	9 50
" " " " " " " "	" " " " " " " "	0 00
" salée, quarts 3 min.	0 00	8 00
" " " " " " " "	" " " " " " " "	0 00

Viandes en conserve :

Corned Beef, 1 lb.....	doz. 1 20	1 25
" 2 lbs.....	" 0 00	2 25
" 4 lbs.....	" 0 00	4 40
" 6 lbs.....	" 0 00	7 10
" 14 lbs.....	" 0 00	16 30
Langue de porc, 1 lb.....	" 0 07	2 90
" " " " " " " "	2 lbs.....	0 00
Langue de bœuf, ¼ lb.....	" 7 00	7 10
" " " " " " " "	2 lb.....	8 40
" " " " " " " "	3 lbs.....	12 50
English Brawn.....	" 0 00	1 30
Bœuf (chipped dried).....	" 0 00	2 25
Dinde, 1 lb.....	" 2 20	2 25
Pâtés de foie gras.....	" 5 25	8 00
Pieds de cochon, ¼ lb.....	" 0 00	2 30
Poulets, 1 lb.....	" 2 20	2 25

Lazenby's.

Soupes Real Turtle.....	doz 0 00	9
" assorties.....	" 3 00	3 75
" " " " " " " "	boîtes carrées	3 00

Johnston's.

Fluid Beef No 1, bts 2 onces	doz 3 00	
" " " " " " " "	No 2 " " " " " "	5 00
" " " " " " " "	No 3 " " " " " "	8 75
" " " " " " " "	No 4 " " 1 livre	14 25
" " " " " " " "	No 5 " " 2 "	27 00
Staminal, bouteille 2 onces	" 3 60	
" " " " " " " "	" " " " " " " "	6 00
" " " " " " " "	" " " " " " " "	9 00
" " " " " " " "	" " " " " " " "	15 00
Fluid Beef Cordial, bt. 20 on.	" 15 00	
Milk granules, caisse de 4 doz	" 6 00	
" " " " " " " "	avec céréales	5 00

Société "La Tilia."

Poudre de viande, le flacon	1 25
Chocolat à la viande, lb	1 50
Cacao à la viande, la boîte	1 25

Sauces et Marinades.

Marinades Morton.....	doz. 2 30	2 70
" Crosse & Blackwell, " " " " " " " "	doz. 0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz.....	doz. 3 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00	1 80
Essence d'anchois, dz.....	0 00	3 25
Catsup de champignons dz	0 00	2 15
Sauce Worcester, ¼ chop.	3 50	3 75
" " " " " " " "	chop. 6 25	6 50
" Harvey, ¼ chop.	3 25	3 50
Catsup de tomates.....	1 00	4 00
" de champignons.....	1 90	3 40
Sauce aux anchois.....	3 25	3 50
Sauce Chili.....	3 75	4 00

Catsup de Robert Greig & Co.

B. B. bouteille grosse	7 20	
" " " " " " " "	" " " " " " " "	10 20
En flûte " " " " " "	" " " " " " " "	12 00
Couvercle vissé " " " " " "	" " " " " " " "	21 00

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. **FRY**

CACAO

AGENTS, **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Froize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 JUIN 1896

St L. high grade doz.	3 20
Pepper sauce grosse	15 00
<i>Marinades de L.A. Dansereau & Cie</i>	
Horse Head Brand No. 1	20 oz doz 1 60
" " " " "	" " " 1 40
Gladstone " " "	" " " 1 05
Ketchup " " No 2	20 oz doz 93
A. C. Dionne.	
Corrillons arom.doz.	0 00 1 50
Cirages, Mines et Vernis.	
Cirages français doz.	0 25 0 70
canadiens	0 20 0 60
Mine Royal Dome g.	1 70 0 03
" James g.	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 00 0 70
" small doz.	0 00 0 40
" Sunbeam large doz.	0 00 0 70
" small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 00 0 75
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	00 00 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz	0 00 1 25

Drogues et Produits Chimiques	
Acide carbonique.	0 30 0 40
" citrique.	0 60 0 55
" oxalique.	0 10 0 12
" tartrique. la lb.	0 33 0 35
Alcôis du Cap.	0 14 0 15
Alun. lb.	0 01 0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 35 2 75
Bichrom. de Potasse.lb.	0 10 0 12
Bleu (carré).	0 10 0 16
Borax raffiné.	0 06 0 08
Bromure de Potass.	0 55 0 60
Campbre américain.	0 80 0 90
Campbre anglais.lb.	0 85 0 95
Cendres de soude.	0 01 0 02
Chlorure de chaux.	0 02 0 05
Chlor. de Potasse.	0 23 0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75 1 00
Crème de tartre.	0 27 0 32
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Glycérine. lb.	0 20 0 25
Gomme arabique.lb.	0 50 1 25
Gomme épinette.lb.	0 00 0 25
Indigo Bengali.lb.	1 50 1 75
Indigo Madras.lb.	0 60 0 80
Iodure de potasse.lb.	4 00 4 25
Opium. lb.	4 50 4 75
Phosphore. lb.	0 60 0 75
Résine. lb.	0 05 0 01
Salpêtre. lb.	0 06 0 75
Sels d'Epsom.100 lbs	1 50 3 00
Soda caustique 60° 100 lbs	1 75 2 00
Soda caustique 70° 100 lbs	2 00 2 25
Soda à laver par 100 lbs.	0 70 0 75
Soda à pâte par baril.	0 00 2 50
Soufre poudre lb.	0 01 0 03
Soufre bâtons " " " " "	0 01 0 03
Soufre en sac (rock) par	100 lbs. 1 50 2 00
Strychnine.oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre.lb.	0 04 0 61
Sulfate de morphine.lb.	1 94 2 00
Sulfate de quinine.oz.	0 40 0 45
Sumac. la tonne	60 70 00
Vert de Paris. lb.	0 14 0 15
Vitriol. " " "	0 04 0 61

Empois et Féoules.
 EMPOIS
 De la Brantford Starch Co. Ltd.
 Empois de buanderie :
 Canada Laundry, btes de 40 lbs. 0 04
 White Laundry, qualité extra :
 Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs. 0 05

Barils, 175 lbs.	0 04
Quarts, 100 " " " " "	0 04
Lily White Gloss :	
Quarts, cristaux extra grands.	0 06
Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses	36 lbs. 0 07
Boîtes à couvercle mobile, 8 à	la boîte de 48 lbs. 0 07
Canistres de fer blanc émaillé, 8	à la caisse de 48 livres. 0 07
Cartons de fantaisie, 6 livres	caisses 36 livres. 0 07
Brantford Gloss :	
Boîtes fantaisie, 1 lb, cais. 36 lbs.	0 07
Erantford Cold Water Rice	Starch :
Boîtes fantaisie, 1 lb, cais. 36 lbs.	0 09
Canadian Electric Starch, bot-	tes de 40 paq. font. 3 00

FECULES (pour la cuisine)
 Challenge Preparer Corn Starch
 paq. 1 lb., boîtes 40 lbs. 0 05
 No. 1 Pure Prepared Corn, paq.
 1 lbs, boîtes 40 lbs. 0 06
 Fret payé en lot de 10 boîtes pour
 toute localité de Québec, d'Ontario
 à l'est de North Bay.

Epices pures.	
Poivre blanc, rond. lb.	0 12 0 15
" moulu.	0 15 0 18
" noir, rond.	0 07 0 09
" moulu.	0 10 0 12
" rouge(Cay.)moul.	0 22 0 30
Cannelle, moulue.	0 13 0 15
" en nattes.	0 10 0 12
Clous de girofle.	0 15 0 20
" ronds.	0 10 0 13
Cassia en nattes.	0 10 0 12
Gingembre Jam, moulu	0 20 0 25
" racines	0 15 0 20
Muscade blanche.	0 40 0 60
" non blanche.	0 60 0 75
Macis moulu.	0 00 0 91
Piment (clous ronds).	0 10 0 00
Allspice moulu	0 13 0 15
Mixed Spice moulu Tin	1 oz. 0 42 0 45
Whole Pickle Spice	0 15 0 20

Essences et Extraits.	
<i>Crown Brand</i>	
<i>Robert Greig & Co.</i>	
1 once London grosse	6 00
2 " Anchor	12 00
4 " " "	20 00
1 " plate crown	10 80
2 " " "	18 00
2 " carré	21 00
2 1/2 " ronde	24 00
4 " bouchée doz.	3 00
4 " bouchon verre	3 50
4 " bouchée	6 00
8 " bouchon verre	7 00

Fruits Sees.	
Abricots Calif. la lb.	0 13 0 15
Amandes molles.	0 09 0 10
" molles.	0 10 0 12
" écalées.	0 20 0 22
" amères écalées.	0 40 0 45
Dattes, en boîtes.	0 04 0 05
" en sacs et paillons	0 03 0 04
Figues, sèches en bts.	0 07 0 15
" en sacs	0 04 0 05
Nectarines Californie.	0 10 0 11
Noisettes (Avelines).	0 08 0 09
Noix Marbot.	0 09 0 11
" Grenoble.	0 11 0 13
" écalées	0 16 0 20

Noix du Brésil.	0 69 0 10
" Pecan.	0 08 0 10
" do polles.	0 10 0 12
Peanuts rôtis (arachid.)	0 07 0 08
Pêches Californie.	0 69 0 10
Poires	0 10 0 11
" Pommés séchées.	0 04 0 35
Pommes évaporées.	0 06 0 07
Pruneaux Bordeaux.	0 00 0 00
" Bosnie.	0 06 0 07
" Californie.	0 07 0 08
Raisins Calif. 3 cour.	0 05 0 05
" " " " " " "	0 06 0 07
Corinthe Provinciais.	0 03 0 04
" Filiatras.	0 04 0 05
" Patras.	0 05 0 05
" Vostizzas.	0 06 0 07
Malaga Loose Muscat bte	1 35 1 40
" London Layers.	1 65 1 80
Malaga Black Baskets	2 15 2 25
Connoisseurs	0 00 2 00
Clusters.	0 00 0 00
" Buckingham do	0 00 0 00
Malaga Royal Cluster, bte	0 00 0 00
Sultana. lb.	0 06 0 07
Valence off stalk.	0 00 0 04
" fine off stalk.	0 04 0 05
" selected.	0 05 0 06

Fruits Verts	
Ananas, pièce.	0 06 0 10
Attocas, baril.	0 03 0 00
Bananes régime.	1 00 1 60
Pommes Greenings, brl.	0 00 0 00
Oranges Messine et Palerme :	
Boîtes 160.	0 00 2 75
" 200.	3 00 3 25
" 350.	0 00 3 50
" 80.	0 00 1 50
" 100.	0 00 1 75
Sanguines, boîte.	0 00 4 00
" " " " " " "	80 1 75 2 00
" " " " " " "	100 2 00 2 25
Valence 420.	0 00 0 00
" sanguines.	0 00 0 00
Citrons Messine.bte	2 00 2 50
" Palerme.	2 00 2 50
Oignons rouges, baril.	0 00 0 00
" jaunes, baril.	0 00 0 00
" ord.	0 00 0 00
" d'Egypte, 100 lbs.	0 00 2 00
Noix de coco, par 100.	0 00 4 00

Gomme et Mâcher.		
<i>Adams Sons & Co.</i>		
Tutti Frutti, 36 more. de 5c bte	1 20	
Pepsin Tutti Frutti 23 m. de 5 "	0 75	
" " " " " " "	boîte vitrée	
" " " " " " "	de 5c bte	
Horehound Tutti Frutti, boîte	vitrée 36 more de 5c bte	1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pq.	15 00	
Vitrine Tutti Frutti, 180 more.	" " " " " " "	à 5c et paq. 6 50
Jarre en verre Pepsin Tutti	Frutti, 115 paq. à 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti	Frutti, 160 more. et paq. à 5c	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160	more. et paq. à 5c	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150	more. à 1c	1 00
Fleur d'Oranger, 150 more. à 1c	1 00	
Gomme Flirtation, 150 more. à 1c	0 05	
Monte Christo, 180 more. à 1c	1 30	
Mexican Fruit, 36 more. à 5c.	1 20	
Sappota, 150 more. à 1c.	0 90	
Sappota Orange, 160 more. à 1c.	0 75	
Bloek Jack, 115 more. à 1c.	0 75	
Rose Rouge, 115 more. à 1c.	0 75	

Magie Trick, 115 more. à 1c.	0 75	
Red Spruce Chico, 200 more. à 1c	1 00	
Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 87	
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 00 0 90	
Blé du printemps " " "	0 00 0 00	
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 75 0 78	
" " " " " " " " "	No 2 " " " " " " " " "	0 68 0 73
Blé du Nord No 1.	0 74 0 74	
Avoine blanche No 2.	0 27 0 27	
Blé d'inde, en douane.	0 37 0 37	
Blé d'inde, droits payés.	0 44 0 45	
Pois, No 1.	0 70 0 72	
Pois No 2, ordinaire p.60 lb.	0 56 0 56	
Orge à moulée, par 48 lbs.	0 35 0 36	
Sarrasin, par 48 lbs.	0 00 0 37	
Seigle, par 56 lbs.	0 00 0 00	

FARINES	
Patente d'hiver.	3 90 4 00
Patente du printemps.	3 85 3 90
Straight roller.	3 70 3 80
Extra.	3 50 3 51
Superfine.	0 00 0 05
Forté de boulanger, cité.	3 55 3 60
Forté du Manitoba.	3 55 3 60

EN SACS D'ONTARIO	
Medium.	3 50 3 60
Superfine.	0 00 0 00

FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard,	en barils. 2 90 3 00
do en sacs.	1 35 1 40
do granulée en barils	3 00 3 10
do en sacs.	1 45 1 47
Avoine roulée en barils.	2 90 3 00
do do en sacs.	1 35 1 40

ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char. t.	13 50 14 00
" de Manitoba.	12 50 13 00
Gru de Manitoba char.	13 50 14 00
Gru d'Ontario char.	14 00 15 50
Moulée " " " " " " "	18 00 19 00

Farines préparées.		
Farine préparée, Brodie	XXX, 6 lbs. 2 60	
" " " " " " "	3 " " " " " " " " " " "	1 35
" " " " " " "	superb 6 " " " " " " " " "	2 40
" " " " " " "	3 " " " " " " " " " " "	1 25
Orge mondée (pot).	1 75 2 00	
perlée.	3 75 4 00	

Ireland's National Foods :	
Par paq. No de dz	
No de lbs à la cse	
Dessicated Rolled oats.	2 2 \$1 20
" " " " " " "	3 2 1 45
" " " " " " "	wheat 2 2 1 20
" " " " " " "	3 2 1 46
" " " " " " "	wheat (granul) 3 2 1 45
" " " " " " "	rolled barley 2 2 1 20
Breakfast Hominy.	3 2 1 45
Buckwheat flr (self rsg.)	2 2 1 20
" " " " " " "	5 1 2 20
Farina.	1 2 1 00
" " " " " " "	1 1 1 25
Gluten Flour sac.	50 lb. 0 05
" " " " " " "	paquets 4 1 -3 00
" " " " " " "	biscuits. 25 lb. 0 12
Fleur de pois préparée.	2 1 1 45
Orge perlée XXX.	2 1 1 20
Baravena Milk Food.	1 1 2 25
Patent Prepared barley.	1 1 1 45
" " " " " " "	groats. 1 1 1 45



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages.
 Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
 Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.
 La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels

Le Baume Rhumal

LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE
 Le Rhume, La Toux, La Bronchite. 25c le flacon de 16 doses
 En vente chez tous les Pharmaciens
 et Epiciers de première classe.
 L. R. BARIDON, Agent Général
 1703, Ste-Catherine, MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
 rons, telles que Fer en barres, Acier,
 Charbon de forge, Peintures,
 Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

PRIX COURANTS.—MONTREAL 11 JUIN 1896.

Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal. \$0 37 1/2 à \$0 10	
" loup-marin raffi. " 0 42 1/2 0 45	
" paille " 0 37 1/2 0 40	
Huile de lard, extra gal 0 60 0 70	
" " No. 1 " 0 65 0 70	
" d'olive p. macn. " 0 80 1 00	
" à salade, " 0 70 0 90	
" d'olive à lampion " 1 20 2 60	
" de spermaceti " 1 25 1 50	
" de marsouin " 0 50 0 60	
Huile de pétrole, par char. 0 15 1/2	
" " p. 20 qrt. 0 16	
" " de 1 à 19 qrt 0 16 1/2	
" Américaine, par char 19 à 22 1/2	
" " par qrt. 20 à 23 1/2	
" olive Barton et Guestier, caisse qrts 8 50	
" " " pints 9 50	
Huile de foie de m. Nor. g. 2 75 3 25	
" " Ter. g. 2 00 2 25	
Huile à salade Lazenby.	
" 1/2 pt. doz. 0 00 1 40	
" 1/2 pt. doz. 0 00 2 15	
Huile à salade pints dz. 0 00 3 75	
" quarts dz. 0 00 6 50	
Crème à sal. petits. dz. 0 00 2 00	
" grands. dz. 0 00 3 75	
Robert Greig & Co., agents.	
Huile olive 1/2 pints. caisse 2 dz 1 25	
Huile " pints. 2 50	
Union Sardinière.	
Huile d'olive extra No 1	
1/2 bouteille, douzaine. \$2 00	
" " " " 3 25	
" " " " 6 00	
Canistre 1/2 gallon. 1 60	
" " " " 3 00	
" " " " 5 25	
Liqueurs et spiritueux.	
Brandies. (droits payés.)	
(Prix à la caisse.)	
Hennessy *	12 75
" * par 10 caisses.	12 50
" * X X.	14 00
" * X X X.	15 50
" V.O.	16 75
" S.O.	23 00
" V.S.O.	25 00
Martel *	12 50
" par 10 caisses.	12 25
" V.O.	16 50
" V.S.O.P.	18 00
" V.V.S.O.P.	36 00
Jockey Club ***	7 50
" V.O.	8 75
" V.S.O.	10 00
" V.S.O.P.	12 30
" W.V.S.O.P.	17 30
Boutelleau & Co., F.P.	8 50
" O.B.	12 00
" V.O.B.	14 00
" X.V.O.B.	16 00
" 1821.	21 00

P. Richard carte b anche 12 qrt. 8 50	
" " " 24 pts 9 50	
" " " 48 1/2 pts 10 50	
" " " 48 1/2 pts 12 00	
" " " 24 pts 13 00	
" " " 48 1/2 pts 14 00	
" " " Imp. flasks 16 à la c. 10 00	
Rivière-Gardrat, caisse. 00 00 10 00	
Optima, caisse. 17 00	
Derby, caisse. 6 00	
Bisquit Dubouché. 9 00	
Renault & Cie. 12 25	
Laurier fils. 7 00	
J. Aubeville et Cie. 6 00	
Brunier fils & Cie. 5 51	
National. 5 00	
(Prix au gallon.)	
Hennessy. 6 75	
Martel. 6 60	
Rivière-Gardrat. 4 15	
Derby. 3 25	
Bisquit-Dubouché. 4 15 à 4 10	
Renault & Cie. 4 10 à 4 50	
Rhums.	
(Prix à la caisse.)	
St. Georges, 12 lit. 12 25	
" 24 1/2 pts imp. 14 25	
Diamant 12 bout. 7 50	
White Ball, gal. 12 bout. 7 50	
Des Lys. 12 " 11 50	
" 12 lit. 13 75	
St. John. 7 75	
St Jos-ph, Jamaïque 11 50	
St Félix, Martinique 10 50	
St. Marc. 9 00	
(Prix au gallon.)	
Jamaïque. 4 25 à 6 15	
Gins	
Caisse verte. rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24. 5 85 11 25	
Jno. De Kuyper 25 à 49 c. 5 89 11 20	
" 50 c. et plus 5 75 11 15	
Melchers et Eagle 1 c. à 24. 5 05 10 20	
" 25 à 49 c. 5 00 10 10	
" 50c et plus 4 95 10 00	
Viisor. 1 à 24c. 5 60 10 75	
" 25c et plus 5 20 10 35	
Bull's Head. 4 50 8 50	
Star. 4 25 8 00	
Key Brand. 5 00 10 00	
" poney. 2 49	
Jno. De Kuyper caisse blanche 3 60	
Melchers 1 60	
" Honey Suckle, small 7 75	
" " large 14 50	
Vynand Focking. 10 00	
Booth's Old Tom. 7 75	
" lot 5 caisses. 7 50	
Bernard Old Tom. 7 10	
Burnett's London Dry. 7 90	
Booth's London Dry. 7 75	
Coate's Plymouth. 9 50	
Gins en fûts.	
DeKuyper, barriques, le gall. 2 80	
" quarts 2 85	
" octaves et 1/2 " 2 93	
" au gallon 2 95	

Booth's Old Tom, quart, gall. 3 45	
" " " Octave " 3 50	
" " " au gallon " 3 75	
Tous autres gins : 5c. de moins.	
Whiskeys Importés. (Prix à la caisse.)	
H. Fairman & Co. 7 50 8 50	
Royal Eagle. 9 25 9 50	
Sheriff's. 9 50 18 00	
Mackie's It. O' spee. Scotch. 10 25	
" Islay. 8 25 8 50	
Glontalloch. 8 75 8 80	
Glenlivet. 9 00 9 25	
" " " 10 00 10 25	
Watson old Scotch, qts. 8 50	
" " " pts. 9 50	
J Jameson & Son. Irish. 9 50	
" " " 11 50	
Geo Roe & Co. " " 9 00	
" " " 9 75 10 50	
Banagher " " 9 75 10 25	
Thom & Cambron " " 7 00	
" " " Scotch. 6 75	
Bernard's Encore. 7 50	
Bulloch, Lade & Co. spec. blend 9 25	
" " " ext. special 11 10	
" " " L. Katrine 7 25	
Usher's O. V. G. " " 8 50	
" " " special reserve. 9 50	
" " " G. O. H. 12 00	
Gaelic Old Smuggler. 9 25	
Greer's O. V. H. 9 25	
Glenrosa. 9 50	
Glenmarah. 9 50	
Stewart's Royal. 9 75	
Dewar's Special Liqueur. 12 00	
Kilmarnock. 9 75	
Claymore. 9 00	
Burke's " " qts. 7 50	
" " " 12 imp. qt. flasks 11 25	
Dunville. 7 75	
Wm. Jameson & Co. 8 75	
Bushmil s. 9 75	
(Prix au gallon.)	
H. Fairman & Co. 3 90 4 00	
Sheriff's. 4 50 4 75	
Glenfalloch. 3 55 3 70	
Glenlivet (old). 4 15 6 15	
Banagher Irish. 3 90 4 15	
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P. 4 25 4 40	
" 50 O. P. 3 76 3 85	
Rye 25 U. P. 2 05 2 15	
Rye Imperial gall. 2 75 2 90	
" Club. 3 45 3 65	
Toddy. 1 95 2 10	
Malt. 2 00 2 10	
Vieux Rye, 4 ans. 2 20 2 35	
" 5 ans. 2 10 2 65	
" 6 ans. 2 50 2 75	
" 7 ans. 2 60 2 80	
Seagram's Rye 1891. 6 50	
" 1883. 8 75	
Corby I. X. L. caisse 8 50	
" X. T. C. 6 50	
Imperial 1890 qts. 7 65	
" " flasks. 8 15	
" " 1/2 flasks. 8 65	

Club 1890 qts., caisse 9 15	
" " " flasks " 9 65	
" " " " " 10 15	
Gododham & Worts 1891 6 75	
" " " " 1881 9 00	
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye, caisse. 6 85	
Columbian. 6 25	
Rock & Rye. 5 75	
Empire Rye. 6 75 7 00	
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz. 00 00 15 00	
Orange Bernard, caisse. 6 75 0 00	
Vermouth Noilly Prat, c. 0 00 6 50	
Vermouth Italien, caisse. 6 35 6 75	
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Monthe glaciale	
verte. " " " " 10 75 11 00	
Curaçao blanc. " " " " 00 00 10 75	
Cherry Brandy. " " " " 00 00 11 25	
Curaçao Orange. " " " " 00 00 10 75	
Prunelle. " " " " 13 00 13 50	
Kummel doux. " " " " 00 00 12 25	
Crème de Cacao. " " " " 00 00 14 75	
Anisette. " " " " 00 00 10 75	
Marasquin. " " " " 00 00 12 25	
Kirsch. " " " " 00 00 10 25	
Kirsch fin. " " " " 00 00 11 25	
Kirsch rassis. " " " " 00 00 13 25	
Absinthe, 12 bout. " " " " 00 00 12 00	
Absinthe, 12 litres. " " " " 00 00 13 50	
Amer Cusenier. " " " " 00 00 11 00	
Bitter. " " " " 00 00 11 00	
Sirops de Gomme, d'Orgeat,	
de Groscilles, de Limon,	
de Grenadine. " " " " 00 00 8 50	
Produits de la grande Chartreuse.	
12 lit. 24 1/2 lit.	
Chartreuse Blanche, c'se 17 00 18 25	
" " " Jaune. " " " " 22 00 23 25	
" " " Verte. " " " " 26 50 27 75	
Elixir Végétal, flacon de 7 onces 1 50	
" " " " " 5.1 " 1 20	
" " " " " 4.2 " 0 90	
" " " " " 2.8 " 0 60	
Spécifique dentifrice 4.2 " 0 90	
" " " " " 2.1 " 0 45	
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24. 15 50	
" " " verte. " " " " 24. 18 50	
Liqueurs A. Marspoil.	
Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit. 12 50	
Autres liqueurs, caisse. 11 50	
Sirops divers, caisse. 8 50	
Liqueurs Simon Aine.	
Kola-Koff, caisse. 10 00	
Prunelle. " " " " 13 50	
Kirsch. " " " " 13 00	
Maraschino. " " " " 14 00	
Crème Cacao. " " " " 14 00	
Anisette. " " " " 13 50	
Kummel. " " " " 12 75	
Suc Jaune. " " " " 15 75	
Suc Vert. " " " " 17 75	

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXVILLE
 SOURCE DU PAVILLON
 Rue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.
 Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
 MARCHANDS DE METAUX,
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
 Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Metallic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies a moulins, Godendards et autres scies.
 Bureaux : 144 rue William,
 Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

VIN ROUGE
 Depuis 50 Cts le Gallon

VIN BLANC
 Depuis 60 Cts le Gallon

Demandez les Vins de
A. SAUTET & CIE
 TOUS GARANTIS PUR RAISIN.
 FABRICATION ET MAISON DE VENTE :
 89 rue St-Paul, - QUEBEC

Stover's	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
" " qts 1 "	4 20
Double refined lime juice 1 "	3 95
Lime syrup bout. can. 1 "	4 20
Mélasses.	
No 2	
Barbades tonne gal.	0 31
" tierce et quart.	0 31
" au char, tonne.	0 30
" au char, tierce.	0 33
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne.	0 31
" au char	0 30
" tierce et quart	0 31
" au char	0 33
Moutardes.	
Boites.	
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boites 1/2 lb. la lb.	0 27 1/2
" " " " 0 25	0 42
" " " " 0 23	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" " " " 0 75	0 75
Durham	0 63
Robert Greig & Co. manuf.	
Moutardes Françaises Crown Brand	
Pony " la grosse	9 00
Petite moyenne " la grosse	7 80
Moyenne " " "	10 80
Grande " " "	12 00
Spoon " " "	8 00
Mug " " "	20
Tumbler " " "	12 00
Cream Jug " " "	21 00
Au gallon	75
A. C. Dionne	
Moutarde Superfine,	
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
" " 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle " "	0 09 0 10
Maison S. Gosselin & Cie, Québec.	
Macaroni " "	0 00 0 04
Vermicelle " "	0 00 0 04
" " " " 0 00 0 25	
" " " " 10 lbs	0 00 0 50
Lait concentré, doz.	0 00 1 90
Pois fondus, qt. 198 lbs.	3 19 3 50
Poudre à pâte	
Snow Drift.	
Boites 1/2 lb., 4 doz. p. doz.	\$0 75
Boites 1/2 lb. 3 doz.	1 20
" " " " 2 00	
" " " " 1 60	
" " " " 10 00	
Boites de 10 lbs. la lb.	18
Soaux de 30 "	18
Poudre à pâte Cook's Friend.	
No. 1, 4 doz. paq. & 4 caisses.	\$2 40
" " " " 0 80	
" " " " 0 40	
" " " " 2 10	
" " " " 0 70	
" " " " 3 10	
" " " " 1 75	
" " " " 1 10	

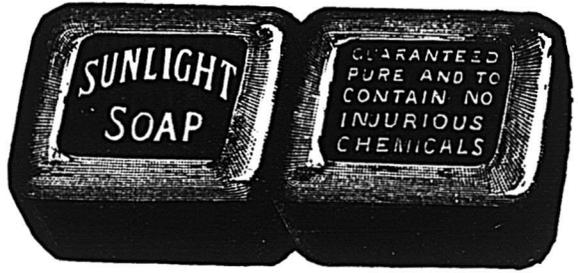
Poissons.	
Harongs Shore	bri. 0 00 3 75
" " " "	bri. 0 00 2 25
" " " "	bri. 4 00 4 25
" " " "	b. 2 43 2 50
Harongs Cap Broton.	bri. 4 00 0 03
" " " "	bri. 2 25 2 50
Morue sèche	cwt. 0 00 4 75
" verte No 1 en quart.	lb. 0 00 0 24
" No 1 large quart.	lb. 0 00 0 24
" No 1 Draft lb.	0 00 0 03
Morue désossée	lb. 0 00 0 06
Poisson blanc lac Sup.	bri. 0 00 0 00
Traite des lacs	bri. 0 00 4 00
Maquereau No 1.	bri. 0 00 0 00
Saumon Colombie A.	bri. 0 00 6 25
do do	baril 1 50 12 00
Saumon Labrador	" 0 00 7 50
" " "	" 0 00 14 00
Anguille	lb. 0 00 0 00
Produits de la ferme.	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
Beurre.	
Townships frais	" 0 14 0 15
De l'Ouest d'automne	" 0 09 0 00
Rouleaux	" 0 00 0 00
Crémère nouveau	" 0 16 0 17
Fromage.	
De l'Ouest	la lb. 0 00 0 49
De Québec	" 0 07 0 08
Petites meules	" 0 08 0 08
Œufs.	
Chaux, Montréal, caisse	0 00 0 00
" " " " Ouest,	0 00 0 00
Frais	0 00 0 10
Sirup et sucre d'érable.	
Sirup d'érable en qt. 1/2 lb.	0 05 0 06
" " " " en canistre.	0 05 0 75
Sucre " pts pains la lb.	0 07 0 10
Miel et cire.	
Miel rouge coulé	la lb. 0 05 0 06
Miel blanc	" 0 09 0 10
Miel en gâteaux	" 0 09 0 00
Cire vierge	" 0 25 0 26
Produits Pharmaceutiques.	
Doz. Gros.	
Graine de lin, lb.	0 03
Graine de lin moulu, lb.	0 04
Sirup du Dr Coderre, grosse.	0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse.	0 00
<i>Spécialités de Robert Greig & Co.</i>	
Glycerine, bout. 1 once, grosse.	5 00
" " " " 2 "	8 00
Huile de ricin (Castor)	
1 once	4 20
" " " " la grosse	5 40
" " " " "	6 00
" " " " "	7 80
" " " " "	8 40
" " " " "	10 00
" " " " " 1/2 pint.	12 00
" " " " " pint.	21 00
Spécialités de Picault & Contant.	
Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00

Poudre de condition	
1 lb. \$) 80	7 20
" " " " 1 lb.	1 25 13 00
" " " " 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz	18 00
" " " " 6 oz	15 00
Emulsion " "	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80
A. C. Dionne.	
Sirup de merisier composé doz.	\$1 20
Régliasse.	
<i>Young & Smylie.</i>	
Y. & S. en bâtons (sticks):	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 10
" " fantaisie (36 ou 50 bâtons)	
la boîte	1 25
" " Ringed," boîte de 5 lbs, la lb.	0 40
" " Acme" Pellets, boîte de 5 lbs., la boîte (can.)	2 00
" " Acme" Pellets, boîte fantaisie (30m. à la boîte)	1 50
" " Acme" Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.)	1 25
Régliasse au goudron et gaulfres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can.)	2 00
Pastilles de réglisse, jarre en verre, 5 lbs.	1 75
Pastilles de réglisse, boîte de 5 lbs (can.)	1 50
" " Purity" réglisse, 200 bâtons. 100	1 45 72
Riz.	
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.	
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 65 3 80
5 9	3 40 3 45 3 50 3 65
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus.	3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 24	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
" " " " 50 "	" 2 60
" " " " 250 "	" 4 50
" " " " 250 lbs.	" 5 50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs.	lb. 0 44
Salaisons, Saïndoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	
" " le quart.	13 00
" " le 1/2 quart.	6 75
" " S. C. le qt	13 00
" " le 1/2 "	6 75
Lard S.C. de l'Ouest le qt	13 00
Lard Mess de l'Ouest,	12 50 13 51
Jambons, la lb.	0 08 0 10
Lard fumé, la lb.	0 00 0 09
Saïndoux:	
Pur de panne en seaux	1 60 2 10
Canistres de 10 lbs.	0 08 0 10
" " " " 5 "	8 10
" " " " 0 08 10	
Composé, en seau	1 12 1 15
Canistre de 10 lbs.	50c
" " " " 5 "	50c
" " " " 3 "	06c

Fairbank, en seau	1 22 1 25
Globe,	1 12 1 15
Cotolene en seau	0 07 1 00
Sapallo.	
En caisses de 1/2 à 1/4 grosse, la gr. 11 30	
Savons.	
Eclipse, 100 barres, caisse	4 15
do do par 5 caisses	4 65
Diamond " do	3 30
Savon de Marseille (Cassille) lb.	0 07 1 00
"SUNLIGHT"	
1 caisse, 100 barres	4 85
5 "	4 75
<i>Francs de port pour 5c. et au dessus</i>	
Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 75 à \$2 80
" " " " 5 lbs.	2 65 2 70
" " " " 7 lbs.	2 45 2 50
" " " " 1/2 sac 56 lbs.	0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwt.	0 90 1 00
Sel gros livré, sac	0 45 0 48
Sirups.	
Amber	1/2 qts 0 00 0 00
Diamond	0 00 0 40
Perfection	0 42 0 45
Sirup Redpath tins 2 lbs.	0 00 0 09
" " " " 8 lbs	0 34 0 36
Perfection, seau 25 lbs. seau	0 00 1 00
Honey " " 28 "	0 00 0 90
Sucres.	
Brut boucauts et quarts.	0 03 1 00
Jaunes raffinés	0 03 1 30
Extra grand.	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
Cut loaf	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
" " " "	" 0 05 0 00
" " " "	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
Powdered	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
Extra granulé	qts 0 04 0 00
" " " "	qts 0 04 0 00
" " " " No 2	qts 0 04 0 00
Tabacs.	
<i>J. M. Fortier.</i>	
Coupé.	
Comfort 1/2 boîtes 5 lbs.	la lb 22
Champion 1/10 "	" 38
J. O. F. 1/10 "	" 28
Sohmer 1/10 "	" 32
Quesnel 1/2 et boîtes	" 60
Crown Cut Plug boîtes 1/2 lb	50
" " " " 1 lb	47
En palettes.	
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb	" 35
" " 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark	" 33
" " en boîtes de 3 livres	" 35
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb	" 43
Cigarettes.	
Sonadora par mille	paq 10 00
Royal Turkish Egypt	" 10 00
Crème de la Crème	" 7 20
La Fayette	" 3 80
Marquise, Virginia	" 6 00
Imperial	" 3 30

L'ÉPICIER AVISÉ.....

S'efforcera de convaincre ses clients d'acheter le meilleur savon sur le marché. En agissant ainsi, il vendra un article qui donne satisfaction. C'est le client bien servi et satisfait qui fait prospérer les affaires de l'épicier.



Le SAVON SUNLIGHT est la meilleure valeur en fait de Savons. Pour le prouver il est un argument sans réplique. Les ventes sont une preuve évidente et les ventes du SUNLIGHT sont plus de quatre fois supérieures à celles de tout autre savon du monde.

Listes de Prix et Informations a l'Agence de la Province de Quebec :

Prière de noter : Il paie l'épicier qui le vend / Il paie le client qui l'achète

Frank Magor & Co., rue St-Jean, Montréal.

DUCKET, HODGE & CIE
 Importateurs de
BEURRE et FROMAGE
 Et Marchands de Provisions en General.
 104 Rue des Soeurs Grises
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

JOS. FABIEN
ORNEMENTS ET OUVRAGES EN PLATRE
 Marbres artificiels et Dadoes.....
 Enduits en Ciment une spécialité.
ATELIERS ET COURS: 488 A 492 RUE CHARLEVOIX.
RESIDENCE 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.



A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
 222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

PRIX COURANTS.—MONTREAL. 11 JUIN 1896

Cigares.	
La Sonadora Reino Vict.	1 20 85 00
" Bouquet.....	1 10 55 00
Crème d. l. Crème R. V. ext	1 20 55 00
special.....	1 20 50 00
Honeymoon Regalia.....	1 10 55 00
El Caza C. uebras.....	1 40 55 00
La Fayette R. V.....	1 20 32 50
Noisy Boys Blue line.....	1 21 25 00
Princess of Wales.....	1 10 25 00
Low Grades.....	13 50 à 27 00
American Tobacco Co. of Canada.	
Old Chum 19.....	la lb 0 68
Seal of N. Carol. & 110	" 0 78
1s blagues.....	0 88
Old Gold, 1/8 & 1/10.....	0 78
Old Virginia, 1/12 & 1/16.....	0 53
lb. boîtes.....	0 56
1/2 lb.....	0 56
Puritan Cut Plug 1/10.....	0 71
1/2 lb. boîtes.....	0 71
1 lb.....	0 69
Miranda, 19.....	0 65
Rit. Smok'g Mix. 19.....	0 65
1/2 lb boîtes.....	0 80
Navy cut.....	0 80
Unique 112.....	0 52
lb. paquets.....	0 46
1/2 lb.....	0 47
O. K. 112.....	0 48
Hd cut Virginia, 1/2 lb bott.	0 80
Lord Stanley.....	0 85
Perique Mix. 1/2 & 1/4	0 95
Athlete Sm. Mix 1/2 & 1/4	1 10
Pure Perique 1/2 & 1/4	1 50
St. Leger, 1/2 & 1/4 lb	1 00
P. XXX.....	0 81
lb.....	0 78
Old Fashioned, 1/10.....	0 80
Rex P. riq.ue Mix. 1/2 lb.....	0 80
Handy Cut Plug, 1/2 blagues	0 74
1/2 lb. jarres.....	0 80
Beau Ideal, 19.....	0 68
Athlete Cigaret Tob. 1/10	1 03
Sweet Caporal, 1/12.....	0 98
Southern Cigaret Tob. 1/12	0 95
Old Judge.....	1 20
B. C.....	0 83
Puritan.....	0 63
F. n. e Cut Chewing 1/16	0 90
Derby Plug 3, 7 & 1/12.....	8 50
O'd Virginia, 3, torquette	0 58
O'd Chum Chew'g. palte,	9 58
Thés	
Noirs.	
Congous 1/2 caisses, la lb...	0 12 0 60
caddies.....	0 18 0 50
De l'Inde.	
Darjeeling.....	la lb. 0 35 0 42
Assam Pekoe.....	0 20 0 40
Pekoe Souchong.....	0 17 0 35
Verts de Chine.	
Gunpow. er, extra, calss-	
la lb.....	0 42 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2	
caisse, la lb.....	0 22 0 38
Young Hyson, extra, cais.	
la lb.....	0 42 0 50
Young Hy-on, 1ere qualité	
caisse, la lb.....	0 35 0 40
Young Hyson, ordina., 1/2	
caisse, la lb.....	0 22 0 28
Young Hyson, 2eme qual.	
1/2 caisse, la lb.....	0 17 0 19
Young Hyson, 3eme qual.	
1/2 caisse, la lb.....	0 15 0 17
Japon.	
1/2 caisses, Finest May, la lb	0 38 0 40
caisses fin à choix la lb.	0 25 0 35
Moyen a bon.....	0 19 0 24
Commun.....	0 13 0 18

" Nagasaki Pekoc "	0 16 0 22
" Oolong "	0 11 0 15
" P. à can. "	0 16 0 19
" Poussière "	0 07 0 11
Vinaigres.	
De M. M. Lefebvre & Cie.	
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux gal. imp.	0 24
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX "	0 20
" X "	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" doub.	0 35
Spécial X,	0 15
Vins.	
Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse.....	2 60 3 50
gallon.....	0 90 1 19
Bordeaux Médoc caisse.	4 65 5 65
" St. Julien, "	5 65 6 65
" Château, "	4 25 21 00
Bourgogne, caisse.....	7 00 20 00
ordinaire gall.	0 90 1 10
Sicile, gallon.....	1 35 1 60
Sherry, caisse.....	4 50 11 00
gallon.....	00 95 04 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" Gordon & Cie	3 75 00 00
Porto gallon.....	2 10 4 00
Moselle, caisse.....	15 00 21 00
Sauternes, caisse.....	5 65 6 65
Graves, caisse.....	5 50 6 50
Malaga, Gprdon & Cie cse	1 00 0 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.....	12 50 18 50
Hock Mousseux, caisse.	12 50 14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00 14 50
" Nera Raphaël c	13 00 14 50
Champagnes.	
qrts. pas.	
J. Mumm, caisse.....	\$23 00 25 00
G. H. Mumm, caisse.....	28 00 30 00
Arthur Röederer, caisse.	22 00 24 00
Vve Cliquot, caisse.....	28 00 34 00
Eug. Cliquot, caisse.....	21 00 00 00
Pommery, caisse.....	28 00 30 00
Fréminet, caisse.....	23 00 24 00
Morizet, caisse.....	23 00 24 00
Louis Röederer, caisse.....	28 00 30 00
Gold Lack Sec, caisse.....	27 00 29 00
Piper Heidsieck, caisse.....	27 00 29 00
Perrier-Jouët, caisse.....	28 00 30 00
E. Mercier & Cie., carte	
d'or, caisse.....	28 00 30 00
Gd vin des Ambassades, c	12 50 13 75
Vin des Princes, caisse.....	22 00 23 00
Vin d'été, caisse.....	16 00 17 00
E. Cazanove.....	22 00 00 00
Tessier, caisse.....	14 00 15 50
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.	12 50 13 00
Stimulant au vin de Ran-	
cto, la douz.....	0 00 9 00
Spécialités	
Rose & Lafamme.	
THÉS PURS DE L'INDE	
RAM LAËS	
Etiquette d'or.	
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 1/2 lbs " assortis	0 36
60 1/2 lbs.....	0 37
Etiquette Lavende.	
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 42
30 lbs ou 60 1/2 lbs " assortis	0 44
60 1/2 lbs.....	0 45

Etiquette verte.	
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 52
30 lbs ou 60 1/2 lbs " assortis	0 54
60 1/2 lbs.....	0 55
R. Paterson & Sons, Glasglow.	
Sauce Worcester, petite.....dz.	0 90
grande.....	1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on.	2 00
" 10 on.....	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 40
Vinaigre doré de grain.....	1 75
Lemon squash.....	3 00
Snider's.	
Soupe tomates, tins de 3 lbs.	dz 3 10
Catsup de tomates, quarts.....	4 25
" pints.....	3 10
" pint.....	1 85
Sauce Chili.....	4 25
Petitjohn's Breakfast food.	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse.	cse 4 10
Gruau Quaker.....	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse	" 3 80
Foul's wheat germ meal.	
p. de 2 lbs, 2 doz à la cse.	cse 2 65
Fromage Imperial de McLaren.	
Grands pots, 1 dz à la caisse.	dz 9 00
Moyens " 1 dz " " "	4 50
Petits " 1 dz " " "	2 40
Individual.....	1 00
Fruit Pudding.	
variétés, p. 1/2 lb. 2 dz à la cse	dz 1 00
Fruit salin de Dum.....	4 50
Savon de toilet. au lait de beur "	1 00
Empois de blanderie Rubber.	
32 cartons à la caisse.....	caisse 2 75
Butler & Co.	
Gelées solidifiées, nonpareil.	
13 variétés 1 doz. cartons, qts dz	2 20
" 1 " " " pints	1 20
" 1 " " " 1/2 p.	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet	2 25
" grands " "	3 50
Gelee de gadelles, 1/2 lb verre	1 90
" cassis 1/2 lb " "	1 90
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 50
" 7 lb le tin	0 70
" d'or. Université 1 lb v dz	2 00
" 2 " " "	3 75
Gelee de fraises, 1 lb verre.....	2 15
" de framboises 1 lb verr	2 15
" d'abricots 1 lb " "	1 90
" de cassis 1 lb " "	1 90
" de gadelles 1 lb " "	1 90
" de prunes 1 lb " "	1 75
Cuir et peaux.	
Cuir à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 21 0 23
" 25 " et au-des. 0 20	0 22
Spanish No. 1 léger.....	0 21 0 23
" No 2.....	0 21 0 22
" 18 lbs en moy.....	0 21 0 22
Zanzibar.....	0 18 0 19
Slaughter sole No 1 steers.	0 23 0 24
" p. ord. 0 21	0 23
" No 2 " " "	0 20 0 22
" union crop No 1.0	26 0 28
" No 2.0	24 0 26
Cuir à harnais.	
Harnais fins à la main p. lb.	0 25 0 27
" No. 2.....	0 23 0 25
" fins à la roue p. lb.	0 24 0 26
" taureau.....	0 22 0 24
Cuir à empeignes.	
Vache cirée mince.....	p. lb. 0 30 0 35
" forte No. 1 p. lb.	0 24 0 33
Vache grain. pesante p. lb.	0 30 0 35
" écossaise.....	0 30 0 35
Taure française.....	0 75 0 85
" anglaise.....	0 80 0 90
" canadienne Lion.....	0 60 0 70
" Veau can. 25 à 30 lbs p.	lb. 0 65 0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 50 0 60

Veau can. 45 et plus p. lb.	0 50 0 55
Vache fendue Ont H.....	0 20 0 22
" " " Hm.....	0 18 0 20
" " " Med.....	0 18 0 20
" " " junior.....	0 17 0 19
" " " Qué. sen. h. m	0 16 0 18
" " " jun. m. a. light	0 15 0 18
Cuir vernis.	
Vache vernie.....	le pied. 0 14 0 16
" d'Ontario.....	0 14 0 16
Cuir verni "Enamel" "	0 14 0 16
Cuir fins.	
Mouton mince.....	ladoz. 3 00 6 00
" épais.....	10 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 25
Kid Chevette.....	0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08 0 16
Kangourou.....	0 40 0 60
Dongola dull.....	0 15 0 22
Buff d'Ontario H.....	0 12 0 13
" H. M.....	0 11 0 12
" M.....	0 10 0 11
" L. M.....	0 10 0 11
Buff d'Ontario No 2.....	0 10 0 11
Buff de Québec H.....	0 11 0 12
" H. M.....	0 10 0 11
" M.....	0 10 0 11
" L. M.....	0 10 0 11
Buff de Québec No 2.....	0 10 0 11
Glove Grain Ontario.....	0 10 0 11
Pebble " Ontario.....	0 10 0 11
" Québec.....	0 10 0 11
Cuir à bourru.	
Cuir à bourru No 1. 0 20	No 2 0 18
" fini français.....	0 20
" russe.....	20 0 25
Peaux. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$6 00 0 00
" do No. 2	5 00 0 00
" do No. 3	4 00 0 00
" do No. 4	0 06 0 00
" do No. 5	0 00 0 00
" do No. 6	0 00 0 00
" do No. 7	0 00 0 00
" do No. 8	0 00 0 00
" do No. 9	0 00 0 00
" do No. 10	0 00 0 00
" do No. 11	0 00 0 00
" do No. 12	0 00 0 00
" do No. 13	0 00 0 00
" do No. 14	0 00 0 00
" do No. 15	0 00 0 00
" do No. 16	0 00 0 00
" do No. 17	0 00 0 00
" do No. 18	0 00 0 00
" do No. 19	0 00 0 00
" do No. 20	0 00 0 00
" do No. 21	0 00 0 00
" do No. 22	0 00 0 00
" do No. 23	0 00 0 00
" do No. 24	0 00 0 00
" do No. 25	0 00 0 00
" do No. 26	0 00 0 00
" do No. 27	0 00 0 00
" do No. 28	0 00 0 00
" do No. 29	0 00 0 00
" do No. 30	0 00 0 00
" do No. 31	0 00 0 00
" do No. 32	0 00 0 00
" do No. 33	0 00 0 00
" do No. 34	0 00 0 00
" do No. 35	0 00 0 00
" do No. 36	0 00 0 00
" do No. 37	0 00 0 00
" do No. 38	0 00 0 00
" do No. 39	0 00 0 00
" do No. 40	0 00 0 00
" do No. 41	0 00 0 00
" do No. 42	0 00 0 00
" do No. 43	0 00 0 00
" do No. 44	0 00 0 00
" do No. 45	0 00 0 00
" do No. 46	0 00 0 00
" do No. 47	0 00 0 00
" do No. 48	0 00 0 00
" do No. 49	0 00 0 00
" do No. 50	0 00 0 00
" do No. 51	0 00 0 00
" do No. 52	0 00 0 00
" do No. 53	0 00 0 00
" do No. 54	0 00 0 00
" do No. 55	0 00 0 00
" do No. 56	0 00 0 00
" do No. 57	0 00 0 00
" do No. 58	0 00 0 00
" do No. 59	0 00 0 00
" do No. 60	0 00 0 00
" do No. 61	0 00 0 00
" do No. 62	0 00 0 00
" do No. 63	0 00 0 00
" do No. 64	0 00 0 00
" do No. 65	0 00 0 00
" do No. 66	0 00 0 00
" do No. 67	0 00 0 00
" do No. 68	0 00 0 00
" do No. 69	0 00 0 00
" do No. 70	0 00 0 00
" do No. 71	0 00 0 00
" do No. 72	0 00 0 00
" do No. 73	0 00 0 00
" do No. 74	0 00 0 00
" do No. 75	0 00 0 00
" do No. 76	0 00 0 00
" do No. 77	0 00 0 00
" do No. 78	0 00 0 00
" do No. 79	0 00 0 00
" do No. 80	0 00 0 00
" do No. 81	0 00 0 00
" do No. 82	0 00 0 00
"	

TELEPHONE BELL 1151

Lagasse & Lafleur

MARCHANDS DE GROS

COMMISSIONNAIRES-ENTREPOTS

Provisions, Produits de la Ferme, Volailles,
Fruits, Sucre, Sirop d'Erable, Miel, Tabac, Etc.
Spécialité: Poisson frais et salé en tout genre.
Huîtres, Homards, Etc., Etc., Etc.

191, Des Commissaires, MONTREAL

Correspondance sollicitée.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

LES JAMBONS, LE BACON, ET LE SAINDOUX

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité.
Ecrivez ou téléphonez pour les prix à.....

JAMES HARPER

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTREPOT D'EMPAQUETAGE:

18, rue St-Philippe, MONTREAL

PRIX COURANTS.— MONTREAL, 11 JUIN 1886

Fil de fer :	
Poli, de No 0 & No 8, par 100 lbs	2 60 0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00 3 25
Huillé et brûlé Nos 10 à 12.	2 60 2 75
Brûlé No 14	0 00 3 00
Esc. 20 p.c.	
Brûlé pour tuyau, la lb.	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures	0 00 0 03
Crampes	0 00 0 03
Fil de laiton, à collets	
par lb	0 35 0 40
Fontes Malléables	
Enclumes	0 09 0 10
Charnières :	0 11 0 12
T et "Strap" par lb	0 05 0 05
Strap et Gonds filetés	0 03 0 03
CLOUS, ETC.	
Clous coupés à chaud :	
Au char, 10c de moins	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100	\$2 75
4 à 4 1/2	2 80
3 1/2 à 4	2 90
3 pcs.	2 95
2 1/2 à 2 1/2	3 00
2 à 2 1/2	3 15
1 1/2 à 1 1/2	3 35
1 1/2	3 75
Clous coupés à froid :	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	3 25
1 1/2	3 65
Clous à finir par 100 lbs :	
1 pouce	5 00
1 1/2	4 50
1 à 1 1/2	4 10
2 et 2 1/2	3 90
2 1/2 à 2 1/2	3 75
3 à 6	3 60
Clous à quarts par 100 lbs	
1 pouce	4 35
1 1/2	4 10
1 1/2	3 85
Clous à river par 100 lbs :	
1 pouces	5 25
1 1/2	4 75
1 1/2 à 1 1/2	4 10
2 à 2 1/2	3 90
2 1/2 à 2 1/2	3 75
3 à 6	3 60
Clous d'acier 10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs.	\$9 40
Clous à ardoise	4 10

Clous à cheval :	
No 7 par 100 lbs	6 00
No 8	5 75
Nos 9 et 10	5 40
Escompte 50	
Bottes de 1 lb. 1/2 net extra.	
Clous de broche	
1 pouce, No 16	not \$5 10
1 1/2 " No 15	4 80
1 1/2 " No 14	4 51
1 1/2 " No 13	4 51
2 " No 12	4 05
2 1/2 " No 11	3 78
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10.	3 51
5 à 6 " No 3 à 5.	3 24
Limes, râpes et tiers-point :	
1ère qualité, escompte	50 p.c.
2me qualité,	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc. 60 et 10 p.c.	
Tarières escompte	45 p.c.
Vit, à bois, escompte	80 p.c.
Boulons à voiture, esc.	60 p.c.
Boulons à bandage	60 p.c.
Boulons à lisses	70 p.c.
Métaux.	
Cuivre.	
Lingots par lb	\$ c. 13 1/2
En feuille	0 15 0 20
Etain.	
Lingots	0 17 0 17
Barres	0 17 0 18
Plomb.	
Saumons par lb	0 03 1/2 0 03 1/2
Barres	0 04 1/2 0 04 1/2
Feuilles	0 04 1/2 0 04 1/2
De chasse	0 06 0 06 1/2
Tuyau par 100 lbs	5 00 5 25
Zinc.	
Lingots, Spelter par lb	0 4 1/2 0 04 1/2
Feuilles, No. 8.	0 4 1/2 0 05
Acier.	
A ressort par 100 lbs	2 50 3 00
A lisse	1 90 2 00
Américain	5 00 6 00
A bandage	2 00 2 10
A pince	2 50 2 55
Fondu par lb	0 10 0 11
Poule, ordinaire.	0 00 0 07
De mécanicien.	0 02 1/2 0 03
Fontes.	
Siemens par tonne	17 50 18 00
Coltness	00 00 00 00
Calder	00 00 00 00
Langloan	00 00 00 00
Summerlee	20 50 21 50

Eglinton	18 00 19 00
Glengarnock	00 00 00 00
Carnbroe	19 00 19 50
Ferrona No 1	17 50 18 00
Des Trois-Rivier.	
au charb. de bois	26 50 28 00
Fer en barres.	
Canadien par 100 lbs	1 05 1 75
Anglais	2 10 2 25
Affiné	2 25 2 50
De Suède	3 10 3 00
De Norvège	3 25 3 25
Lowmoor	5 00 5 50
Fer en verge	0 09 0 10
Feuillard.	
A cercler par 100 lbs	2 15 2 25
Double	2 10 0 00
Tôles.	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00 2 25
22 à 24,	0 00 2 30
26 par 100 lbs	0 00 2 40
28 par 100 lbs	0 00 2 50
Galvanisée Morewood	0 05 1 06
Queen's head	0 04 1 05
Etamée, No. 24, 72x30	0 07 0 06
No. 23,	0 07 0 07
No. 23, 84x36 p. 100 lbs.	0 07 0 10 1/2
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb	0 10 1/2
Canada, par boîte	2 10 2 15
Fer blanc.	
Coke I C par boîte	2 85
Charbon de bois I C par boîte	3 25
" IX	4 50
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.	5 50 5 75
" I C Bradley	5 50 5 75
Fer blanc terne	5 75 6 50
Tuyaux de poêles.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75
6,	5 50
Coudes ronds pat., la douz.	1 00
Connections, T et Y	2 40
Matériaux de Construction	
CIMENTES	
Ciment de Portland	1 90 2 25
Plâtre calciné	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac	0 50 0 55
BRIQUEES	
De Montréal	7 50 8 00
De Yamaska	0 00 3 50
De St-J. des Chaillons	4 00 4 25
Réfractaires	18 00 22 00
Brique pressée	25 00 35 00

PEINTURES	
Blanc de plomb pur, 100 lbs	4 75 5 00
No 1	4 50 4 75
"	4 00 4 25
"	3 75 4 00
" sec	5 00 5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune	1 50 3 00
Ocre rouge	1 50 2 50
Blanc de Céruse	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin crue	0 51 0 52
" bouillie	0 54 0 55
Ess. de Térébenthine	0 40 0 43
Mastic par 100 lbs	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01 1/2 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50 0 60
Papier goud., le rouleau	0 60 0 70
VERRES A VITRES	
United 14 à 25	1 25 à 1 30 50 pds.
26	40 1 35 1 40
41	50 2 85 3 00 100 pds.
51	60 3 30 3 50
61	70 3 55 3 75
71	80 4 10 4 25
81	85 4 60 4 75
86	90 6 10 6 25
91	95
TUYAUX ET CONDUITS.	
Tuyaux en fer—liste :	
1/2 pouce de diamètre	0 08
3/4	0 12
1	0 17
1 1/2	0 24
2	0 30
2 1/2	0 43
3	0 50
4	0 62
5	0 74
6	0 88
8	1 06
10	1 16
Escompte 65 à 70 p.c.	
Gros tuyau pour égout, eau, etc., la tonné net. ... \$33 00 \$34 00	
Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.	
4 pcs. par longueur de 3pd.	\$0 45
6	0 60
9	0 90
12	1 26
15	2 10
18	2 70

BOISSON RAFRAICHISSANTE ET TONIQUE

Lemon... Phosphate

Cette préparation est composée d'acide naturel de Citron et de Phosphate Acide de Chaud, recommandée grandement comme tonique.

MIS EN BOUTEILLES D'UNE CHOPINE

UNE GUILLEREE A THE DANS UN VERRE D'EAU SUCREE AU GOUT, DONNE UN BREUVAGE DELICIEUX ET RAFRAICHISSANT

LE PUBLIC LE DEMANDE

Préparé par..... KN AVEZ-VOUS EN MAGASIN ?

THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., MONTREAL

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL



Bicycles Artistiques "WOLFF AMERICAN."
 Bicycles "McCUNE," de la plus haute renommée,
 et grande valeur
 Bicycles "COMMERCIAL," bonnes machines.
 Aussi en mains bicyclettes pour enfants.
 Bicycles "ADLER," et bicyclettes "BOKER I.X.L."
 pour l'importation.

DORKEN BROS & CO.
 140, RUE MCGILL MONTREAL.

A. DEMERS. T&L 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal
FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage
 Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de
 cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,
 Brackets, Globes, etc., à des
 prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture,
 en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée,
 et toutes espèces de réparations à des prix très
 modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Four-
 naises à eau chaude, à vapeur, haute et basse
 pression, et Fournaies à l'air chaud.

Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route
 dans quelques jours pour prendre vos
Ordres du Printemps, avec le plus
 beau choix d'Echantillons que vous
 ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

CHAUSSURES
ST-HYACINTHE, P.Q

PRIX COURANTS.— MONTREAL, 11 JUIN 1896

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " "	1 00
9 " " "	1 75
12 " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " "	1 90
2 x 9 " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

simple doub.	
4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " " "	1 50 1 90
6 x 6 " " "	1 50 1 90
9 x 6 " " "	2 10 2 75
9 x 8 " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " "	3 00 4 00
12 x 12 " " "	3 00 0 00

Syphon :

simple. double.	
4 pouces	1 40 2 00
6 " "	1 90 2 75
9 " "	2 75 3 30
12 " "	4 00 6 00

Tuyaux à cheminées :

92pouces, par pied	0 25
" " "	0 40

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00
Plaquage (veneers):		
Uni	par 100 pieds	60 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 50
Furnace do	5 50
Egg do	5 50
Stove do	5 75
Chestnut do	5 75
Peanut do	1 50
Screenings do 2240 lbs	1 80
do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	3 00 5 25
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsch Anthracite do 2000 "	4 15 7 00
Pictou do 2240 "	4 60
Cape Breton do " "	4 60
Glace Bay do " "	4 60
Sydney do " "	5 00
Reserve do " "	5 00
Charbon de forge do 2000 "	0 00 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 20
" concassé	4 00

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars
 gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	4 25 à 4 35
Bouleau, &c. do	0 00 à 3 75
Epinette do	0 00 à 3 75
Slabs par chars	26 00 à 28 00
Rognures, le voyage	2 00 à 2 25

Bois durs.

Acajou de 1 à 3pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Américain

Erable piqué	do	25 à 50
Noyer noir ondé	le pied	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	04 à 05
	do	8

Pin.

1 pouce strip shipping cull,	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2pouces do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	10 00 12 00
do do. No 2	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	10 00 11 00
3pouces mill cull	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3pouces	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	1 60 1 75
2ème do	do	1 35 1 50

Bardeaux pin XXX

16pouces	do	2 90 3 00
do	do	2 40 2 50
do	do	1 50
do 1ère qualité	do	3 00
do 2ème do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 00
do X	do	do 1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do 1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24pieds—de 5 à 11pouces carrés	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14pouces carrés	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30pieds jusqu'à 12pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00 18 00
do en épinette rouge	do	20 00 30 00

TABAC A "Sweet Navy" MACHER

J. M. FORTIER

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

MANUFACTURIER
 MONTREAL

LOUIS GILBERT, ST-FERDINAND D'HALIFAX, MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

Offre tous les avantages pour la vente du Fromage: Commission fixe de 5 cts par boîte. Les plus hauts prix du marché et le minimum de commission. Toutes les fournitures pour fromageries, les meilleures et aux plus bas prix.

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

O. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX
AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

... PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286.....

A. DUHAMEL & Cie

... AGENTS ...

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS



FOURNITURES D'ÉCOLES.
CLASSIQUES FRANÇAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers
pour les écoles. Échantillons envoyés sur
demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

CLOS,

Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8303.

Tél. Bell 8374

Tel. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON, (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux
cotes. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis
par longueurs et largeurs en grande quantité.

BANQUE VILLE-MARIE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende
de **trois pour cent** (3 p. c.) pour les six mois
courants, égal au taux de **six pour cent** (6 p. c.)
par an, a été déclaré sur le **Capital payé** de cette
institution, et qu'il sera payable au **Bureau Chef**
ou à ses **Succursales**, le ou après lundi, le pre-
mier jour de juin prochain. Les livres de transfert
seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires
aura lieu au Bureau principal, mardi, le 16 juin
prochain à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR, Président.

Montréal, 24 avril 1896.

9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au **Bois de Plaisance**, situé sur les bords
de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20
minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux
sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures
pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste
tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

...PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ
DE SUITE AU...

BOULEVARD ST-LAMBERT

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57
arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour ;
5 cts par passage ; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25
comptant, Balance \$25 par année. **N'OUBLIEZ PAS CEI** : Avant deux ans nous aurons
un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 6 juin 1896

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Montcalm, No 165 et 165½. Lot ½ N. 640 avec maison en bois, terrain 42 4 x 83. sup. 3517. Rachel Roy dit Desjardins, épouse de Aug. Meunier et al à Auguste Meunier; \$2,000 [41638].

Rue Berri, Nos 625 à 635. Lot 1203-185 et 186 avec maison en brique, terrain 25 x 109 chacun, sup. 5450. Ed. Désy à Zoé Higgins, veuve de F. C. Grece; \$7,000 [41639].

Rue St-Christophe, No 212 Lot 849 64, avec maison en brique, terrain 23 8 x 50, sup. 1183 Amanda Letang, épouse de Arthur Toupin à Alfred Desève; \$2,000 [41681].

Rue Berri, No 499 et 501 et Cherrier 93 Lot pt. S. O. 1203-136, avec maison en pierre, terrain 22 x 120, sup. 2640. A. V. Brazeau à Michel Lefebvre; \$5,250 [41678].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Lagauchetière, No 574 et 574A. Lot 641A, avec maison en pierre, terrain irr. sup. 2376. F. X. F. Langelet à T. Legault dit Deslauriers; \$4000 [41658] à réméré).

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St-Dominique, No 359. Lot 859E, avec maison en brique, terrain 20 x 67.6, sup. 1350 S. W. Rennicks épouse de Thos. S. Gardiner à Alexander Seeds; \$2250 [41632].

Rue Drolet, No 154 Lot 903-150 avec maison en brique, terrain 20 x 72, sup. 1440. Lamarche & Benoit, curateurs de B. L. et J. Vipond à L. D. Parsons épouse de Benj. L. Vipond; \$1,700 [41617].

Rue Cadieux, No 721. Lot 918-30, avec maison en brique, terrain 20 x 90 6 sup 1820. George Churchill Graham et ux à Wm Wright; \$2,500 [41655].

Rue Ontario, No 1570 à 1576. Lot 652 1 et 2, avec maison en brique, terrain irr sup 4167. Kent & Turcotte, curateurs de Geo. Bourgouin & Cie, failli à Hermine Bourgouin épouse de Z. Duchesneau; \$7,800 [41662].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Allard, No 17. Lot 724 avec maison en bois, terrain 16.6 x 40, sup 660. Rachel Roy dit Desjardins, épouse og feu Augustin Meunier et al à Abraham Courtemanche; \$510 [41639].

Rue Ste Catherine, Nos 913 à 921. Lot 1499-5, 6, 7 et 8 avec maison en construction, terrain 2) 6 x 113, sup. pour le 1er et 20.6 x 105 pour les autres. Héloïse Lapointe, épouse de Hubert Provost à A. Duperreault; \$7,17.60 [41664].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Barré. Lot ½ ind. 1209, terrain une lisière de 19 pieds x la profondeur. Ferdinand Boudreau à Henry Joseph; \$100 [128348].

Rue Barré. Lot ½ ind. 1209, terrain une lisière de 19 pieds par la profondeur. Ulderic Boudreau à H. J. Joseph; \$300 [128349].

Rue Barré. Lot 1209, terrain une lisière de 19 pieds x la profondeur. Henry Joseph à The Montreal Street Ry Co.; \$400 [128350].

Rue Barré, No 86 à 90, 139, 141-100½ à 104. Lot 1212, 1214, 1215, 1216, avec maison en bois, terrain irr. sup. 9662. Robert Meldrum à The Montreal Street Ry Co; \$10494 75 [128353].

Rue Magdalen. No 340. Lot pt. 187, avec maison en brique, terrain 23 x 87. John Marshall à The Protestant Board of School Commissioners; \$3,000 [128365].

Rue Anne, No 27 et 29. Lot 1491 avec maison en brique, terrain irr. sup. 9145. The Sun Life Assurance Co, à The Dominion Transport Co Ltd; \$6000 [128376].

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Aylmer No 30. Lot pt. 1224, avec maison en brique, terrain 20 6 d'un côté et 19,4 de l'autre x 73 4, sup. 1112. John Fallon à Philip Armstrong Elliott \$4,250. [128360].

Rue Mackay, No 56 Lot 1585-3 avec maison en pierre, terrain 22 10 x 108.7, sup. 2481. Dame Julia Schiller, veuve de C. A. L. F. Moeckel à Fred. B. Wells; \$7,100 [128375].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCELAGA

Rue Moreau, No 187. Lot 80-18 avec maison en brique, terrain 26.6 x 100, sup. 2650. Janet McLean, épouse de Alex. Craig Mather à Chs. Paquin; \$1,050 [62116].

Rue Frontenac. Lot 166 94 et 95, terrain 24.3 x 100, sup. 2425 chacun, vacants. J. U. Emard à Emerie Fontaine; \$1,250 [62119].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Hubert. Lot 7-127, terrain 25 x 87, vacant. H. V. Meredith à Ephrem Savard; \$163 13 [62089].

Rue St Hubert. Lot 7-306, terrain 25 x 109 vacant. H. V. Meredith à Siméon Côté; \$204 37 [62129].

Rue St Hubert. Lot 7-418, terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à Mélina Millot; \$119.73 [62130].

Rue Boyer. Lot 5-562 à 563a, terrain 25 x 95 chacun, vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Homer A. Leblanc; \$300 [62166].

Rue Carrière, No 308 à 314 Lot 277 et pt 278 avec maison en pierre, terrain 5 x 100, sup. 3.500. Chs Marceau à Marie Boulé, Vve de Z. Gauthier \$1,000 [62179].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue St-Charles, No 170 et 172. Lot 2767 avec maison en brique, terrain 48 x 106, sup. 5112. La Banque du Peuple à Wm Richer; \$4,400 [62137].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Avenue de l'Hôtel de Ville, No 1057. Lot 15-1221, avec maison en brique, terrain 20 x 64, sup. 1280. Corporation du comté d'Hochelaga à Ed. Bolté et Succ. Dubuc pour taxes [62172].

STE-CUNEGONDE.

Rue Delisle. Lot 699,700, avec maison en brique, terrain 6) x 80 et quartier St-Gabriel, rue Laprairie. Lot No 2872, terrain 53 3 x 89 6 sup. 4766 vacant. Matthew Kannon alias Cannon à Julia Kannon épouse de W. Milloy et al; \$3000 [62170].

ST-HENRI.

Rue Notre-Dame, No 3385 à 3395. Lot 941-15 et 16, avec maison en pierre et brique, terrain 31½ x 95 chacun. J. D. Major à Joseph Prosper Major; \$6750 [62104].

Rue St-Jacques Lot pt. S. 1153. L. M. Senécal à Emery Fauteux fils; \$5225 [62099].

MAURICE PERREAULT

Architecte et Ingénieur Civil

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

PHONE 696 MONTREAL. BOITE 2382

Specialité: Edifices Religieux et Publics.

Joseph Perrault. Simon Lesage.

PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Specialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evalueurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elévateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES

Architecte: et: Mesureur

794 RUE SAINT-LAURENT.

MONTREAL

C. E. FOURNIER

Architecte, Evalueur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4
Mechanics Institute 204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal. Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421½ Craig, Montréal. Tel. Bell 2191

HORMIDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,

475½ Rue Lagauchetière, Montréal

Résidence: 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Ménisiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell, 6328.

Rue Workman. Lot pt. S. O. 941-25, avec maison en brique. J. P. Major à Hubert Forgues; \$600 [62105].

WESTMOUNT

Lot 941-317. C. T. S. A. Peverley à John Creed; \$1,035 [62105].

Ave Greene. Lot 374-1-73, terrain 25 x 100. Fred. Whitley & Alfred Whitley à Emélie Bertha Smith, épouse de J. F. Alexander; \$1,737.45 [62115].

Lot 384-76-1. G. H. Massy à Jane Walker, veuve de D. McGill et al; \$5,000 [62118].

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue St George. Lot 11-851, terrain 50 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Robert Adam; \$528 [62097].

Rue Mance. Lot S. E. 12-10-12, terrain 25 x 105. The Montreal Investment & Freehold Co. à Charles A. Barnard; \$800 [62112].

Rue St-Laurent. Lot pt. E. 11-287 et pt. N. O. 11-286 et droit sur 11-286. Philomène Neveu, épouse de Israel Charbonneau à La Ville de St-Louis; \$200 [62123].

Rue Mance. Lot 12-13-3, terrain 50 x 105. The Montreal Investment & Freehold Co. à James J. Costigan; \$400 [62132].

Rue St Urbain. Lot 11-544, terrain 47 x 100. Hon. W. Owens à L. A. Bernard; \$1,222 [62140].

Rue St Urbain. Lot 1/2 N. O. 11-429, terrain 25 x 100 vacant. The Montreal & Freehold Investment Co. à Chs. Gallagher et ux; \$475 [62180].

MONTRÉAL JUNCTION

Ave Gazette. Lot 140-123, avec maison en pierre et brique, terrain 50 x 88. John J. Cook à Robert H. Bartholomew; \$3,100 [62141].

COTE DES NEIGES

Lot 28-247. Flavien Filiatrault et al à Lile Ida Smith épouse de M. W. Glendon; \$200 [62157].

COTEAU ST PIERRE

Lot 120-6 Geo Rottelade à Wm. Trenholme \$1,050 [62109].

Lot 181-79. Félix Prud'homme à M. Lse V. Prud'homme, Vve F. X. D. Decary; \$903.75 [62142].

LONGUE-POINTE

Rue Mayrand. Lot 397-21 et 22, terrain 25 x 95 d'un côté et 115 de l'autre pour le 1er et 25 x 115 d'un côté et 133 de l'autre pour le 2ème. Lomer Godin & J. H. Mayrand à Trefflé St-Martin \$785 [61134].

ST LAURENT

Lot 465-63 et 64, terrain 25 x 120 chacun. Alexandre Bourdon à F. X. Gagnier; \$200 [62147].

LACHINE

Lot 979 et 995 et droits sur partie y décrite 994 avec maison etc., terrain sup. 404 arpents et 15 perches. The Fraser Institute à W. McLea Walbank & Thos. Pringle, in trust for The Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. Ltd.; \$100 000 [62095].

Quand un commis ouvre un magasin d'épicerie pour son propre compte, dit *New-England Grocer*, vous pouvez généralement dire comment il opérera quand vous savez où il était employé auparavant, car il imitera son ancien patron. "Un tel," dit un épicié bien connu, "a ouvert une épicerie récemment dans ma ville et les prix qu'il afficha étaient tels qu'il ne pouvait évidemment vendre des produits purs. Il avait travaillé pendant des années chez l'épicié X... ce qui explique tout."

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 16 au 23 juin 1896.

DISTRICT DE BEDFORD

George Lavoie vs Jay F. Pickle.

St-Etienne de Bolton — 1o Un terrain situé dans le 8ième rang et désigné sous les Nos 968 et 970, contenant 113 acres; 2o Un terrain situé dans le 7ième rang, connu sous les Nos 770, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793 et 794, la dite terre contenant environ 80 acres.

Vente le 20 juin à 9 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Joseph Lamothe vs Louis Dubois.

St-Maurice — 1o Un emplacement situé dans le rang nord-ouest St-Jean, contenant 8100 pieds en superficie, avec bâtisses; 2o Un lot situé au Lac à la Tortue, contenant 60 arpents et portant le No 847, avec bâtisses.

Vente le 22 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église St-Maurice, et le No 2 à la porte de l'église du Lac à la Tortue le 23 juin, à 11 h. a. m.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Arthur Jasmin vs Nève Dubois.

Ste-Thérèse de Blainville — Une terre désignée sous le No 254, moins 5 arpents en superficie, avec bâtisses.

Vente le 19 juin à 1 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Nazaire Fréchette vs Peter Shallow.

St-Giles — 1o Le lot 62 situé concession Galilée, avec bâtisse; 2o Le lot 63 situé concession Galilée, avec bâtisses.

Vente le 19 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

George Lebel vs Jos Roy dit Lauzier.

St-George de Cacouna — 1o Une terre situé au village, connue sous le No 179 contenant 2,682,720 pieds en superficie, avec bâtisses; 2o Un emplacement situé au village, connu sous le No 179a et contenant 47,952 pieds; 3o Une terre connue sous le No 160, contenant 159 arpents et 50 perches.

Vente le 19 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Alexandre Ouellette vs Joseph Moïse D Provost.

St-Edouard — Une terre située rang Lafrenière et désignée sous les Nos 412, 413, 463, 465 et 466 contenant 105 arpents en superficie, avec bâtisses.

Vente le 22 juin à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE

Thos Grégoire vs Pierre Vachon.

St-Frédéric — Un terrain situé au 3me rang contenant 54 acres en superficie et désigné sous le No 133, avec bâtisses.

Vente le 20 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE GASPÉ

Sophia Louisa Stewart, épouse de John Miller et al vs Matthew Stewart.

Miguasha — Les doits et titres sur les lots 113, 116 et 117 et aussi les lots de 54 à 71, à l'exception des lots 55, 58 et 59 déjà vendus.

Vente le 16 juin à 11 h. a. m. au bureau d'enregistrement à St-Joseph de Carleton.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 6 juin 1896.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. 2 bâtisses rue Bleury à 3 étages, formant 2 logements et 2 magasins.

Maçonnerie, A. Dufort.

Charpente et menuiserie, W. Gariépy.

Couverture, Lespérance & Therriault.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Oliv. Deguise.

Enduits, H. Contant.

Peinture et vitrage, A. Delage.

Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co. Ltd.

Propriétaire, J. Levesque.

Chez L. R. Montbriand. Une bâtisse rue St Denis à 3 étages, formant un logement et un magasin.

Maçonnerie, Latreille & Frères.

Le reste à donner.

Propriétaire, A. R. Archambault.

Chez Gamelin & Huot, architectes, rue St-Jacques, No 58. Une bâtisse coin des rues Fairmont & Park Ave, Montréal Annexe, à 2 étages, formant un logement.

Maçonnerie, J. R. Labelle & Cie.

Charpente et menuiserie, Ant. Audet.

Couverture, N. Turcot.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Jos. Bélard.

Enduits, Jérémie Lefebvre.

Peinture et vitrage, A. Delage.

Propriétaire, E. E. Lauzon.

Chez C. St-Jean, architecte, rue St-Jacques, No 180. Réparations importantes à l'église St-Athanase d'Iberville. P. Boileau & Frères, entrepreneurs pour le tout.

NOTES

MM. Gamelin & Huot sont à préparer les plan et spécifications pour 2 cottages à être érigés rue Oliver, Westmount pour H. A. Hutchins, des soumissions seront bientôt demandées.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Bourgeois: 5 bâtisses, 10 logements, à 2 étages 119.10 x 50, coût probable \$2,500 chacune, en brique, couverture en gravois. Propriétaire, John Morison, brique Sam. Mann.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1226e livraison (30 mai 1896).—La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze.—Erreur réparée par Auguste Latouche.—Les Nepenthes, par Mme Gustave Dumoulin.—Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez.—Le costume de France: La mode sous Henri IV, par Mme Barbé.—Chaque numéro, 40 cent.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TOUR DU MONDE.—"Journal des voyages et des Voyageurs"—Sommaire du No 22 (30 mai 1896). 1o En Ecosse, par Marie Anne de Bovet, avec onze gravures d'après des dessins de G. Vuillier. 2o A Travers le Monde.—En Tunisie: dix ans après, par M. René Gagnat.—Excursion vélocipédique au tombeau de Juliette.—Légendes Fidjiennes: Six gravures d'après des photographies. 3o Les Revues étrangères.—Turquie d'Asie et Arménie.—La République de Tavolara. Illustration de: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc. ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint Germain, 79, à Paris.